

MÉDECINE DU TRAVAIL PREMIÈRE MONDIALE À NEUCHÂTEL

Au terme d'une folle équipée de trente-six heures Les évadés du Palais de justice de Paris arrêtés

PARIS (AFP). — Grâce au courage et au sang-froid d'un gardien de la paix quinquagénaire, Christian Jubin et ses deux complices, Georges et Evelyne Segard ont été arrêtés dans la nuit de mardi à mercredi, comme des « enfants », et sans aucune effusion de sang, 36 heures après leur spectaculaire évasion du Palais de justice de Paris.

Vers 1 h 30, mercredi matin, un garagiste parisien entend une jeune femme hurler « au secours ». Il alerte immédiatement un car de police qui faisait sa ronde dans le quartier. Le car s'approche, les policiers remarquent une petite « Austin » blanche qui a une portière ouverte. A l'intérieur, quatre personnes : la propriétaire de la voiture, une jeune fille de 24 ans qui rentrait chez elle quand elle fut contrainte sous la menace d'un pistolet, de prendre à son bord les trois bandits.

« NE FAITES PAS DE BÊTISE »
La jeune femme se débat, un pistolet braqué par Jubin sur la tempe. Un deuxième homme, surgit de la voiture et crie au brigadier sorti du car : « Je suis Segard ».

« N'approches pas ou je la tue et je vous descends », crie à son tour Jubin.

« Allons ne faites pas de bêtise, dit simplement le brigadier, en s'avançant vers la voiture dont une glace était baissée. Ses collègues cernent l'Austin. Evelyne Segard, à l'intérieur de la voiture, hurle : « tire, tire ! »

Segard veut entraîner le brigadier dans la voiture, mais celui-ci se dégage et remonte dans le car qui s'éloigne. Pendant ce temps, le chauffeur avait réussi à donner l'alerte par radio. L'Austin démarre, le car commence la poursuite. Mais, un autre car, alerté par la radio, bloque l'Austin.

La conductrice-otage crie : « Laissez-moi passer, ils vont me tuer ». Evelyne Segard, passée à l'avant de la voiture, lui braquait un pistolet sur la tempe. Le brigadier Rignon, 51 ans, descend du car, passe le bras par la vitre avant gauche, et relève le pistolet d'Evelyne qui criait toujours « je vais la tuer ». Désarmée, elle tente en vain de saisir un autre pistolet qu'elle avait dans son sac.

Entre-temps, les autres agents de police désarment Georges Segard et Jubin à l'arrière de la voiture et les font sortir.

Après un interrogatoire préliminaire au Quai des Orfèvres, les trois bandits ont été conduits au dépôt.

Vers 5 h du matin, Christian Jubin d'abord, puis Evelyne Segard, ont été transférés sous forte garde une nouvelle fois au Quai des Orfèvres, où ils devaient être entendus plus longuement.



M. Maurice Bouvier, à gauche, chef de la police judiciaire et le commissaire Poiblan, chef de la brigade criminelle, arrivent au Quai des Orfèvres pour mener l'enquête sur l'aventure des trois bandits. (Téléphoto AP)

Les Six sont invités à se montrer plus souples envers les pays non candidats

BRUXELLES (AFP-AP). — La commission européenne suggère aux Six d'assouplir leur position, dans la négociation en cours depuis le début de l'année avec les pays de l'AELE non candidats à l'adhésion, en ce qui concerne notamment les produits industriels dits « sensibles » et les produits agricoles transformés. L'objectif des discussions conduites par la commission est de parvenir avec ces pays de l'AELE (Suède, Suisse, Autriche, Finlande, Islande et Portugal) des accords de libre échange. Les propositions de la commission interviennent après le premier « round » des négociations qui a pris fin avant Pâques, et avant le conseil des ministres des affaires étrangères des Six qui, le 24 et le 25 avril, donnera aux services de M. Jean-François Deniau de nouvelles instructions pour aboutir, si possible, avant l'été.

Le conseil des ministres des Six étudiera lors de sa réunion à Luxembourg une invitation de la commission exécutive aux six pays membres pour qu'ils augmentent leurs importations en provenance des six pays européens qui ne veulent pas adhérer à la CEE.

La commission demande aux Six de renoncer à exiger de la Suisse, de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande qu'elles accroissent leurs importations de produits agricoles en provenance du Marché commun.

IMPORTATIONS AGRICOLES

Le conseil des ministres des Six étudiera lors de sa réunion à Luxembourg une invitation de la commission exécutive aux six pays membres pour qu'ils augmentent leurs importations en provenance des six pays européens qui ne veulent pas adhérer à la CEE.

Page 3 :
Elections communales : nouveau thème
Cambriolages en série près de Neuchâtel

Page 11 :
1 million de fr. de dégâts au Seefels de Bienne

FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738



Hockey : premier sommet à Prague L'URSS tenue en échec

L'URSS, détentrice du titre mondial, a été tenue en échec à Prague par sa grande rivale de l'Est, la Tchécoslovaquie, la rencontre s'étant terminée sur un résultat nul (3-3). Notre téléphoto A : une scène devant le but d'Holecek, le Soviétique Soloduchin (à gauche) et le Tchécoslovaque Horesovskij ayant une curieuse manière de jouer... (Lire nos commentaires en page 17.)

XÉNOPHOBIE À REBOURS EN ITALIE UN MAGASIN INTERDIT AUX SUISSES

BRESCIA (Italie), (AP). — Un ami lui ayant assuré avoir vu, au cours d'un voyage en Suisse, des pancartes annonçant « entrée interdite aux chiens et aux Italiens » sur la devanture de certains hôtels, cafés, restaurants et magasins de Zurich, un horloger de Brescia, M. Aldo Engheben a apposé à son tour sur sa vitrine « entrée interdite aux Suisses ».

« Je savais qu'il existait une discrimination à l'égard des Italiens de l'autre côté des Alpes mais je n'aurais jamais imaginé que cela irait jusque là », a déclaré M. Engheben.

Son magasin reçoit chaque année la visite de milliers de touristes. « Beau-coup m'interrogent sur la raison de ma pancarte et ils apprennent ainsi ce qui se passe à Zurich », a-t-il dit.

Le Marché commun au centre des entretiens de M. Graber à Paris

PARIS, (ATS). — « Je suis particulièrement heureux d'accueillir ici M. Pierre Graber, alors que c'est la première fois qu'un ministre suisse des affaires étrangères se rend en visite officielle en France. Je me félicite également que cette visite ait lieu alors que l'évolution de l'intégration européenne traverse une phase décisive », a déclaré M. Maurice Schumann, ministre des affaires étrangères de France, en recevant à l'aéroport d'Orly le chef du département politique fédéral, mercredi à 14 heures 30. « Cette visite, a répondu M. Graber, s'inscrit dans le contexte d'une longue amitié franco-suisse. Elle marque, vous le savez, la volonté de mon pays de prendre toujours mieux sa part aux affaires de l'Europe. Je tiens aussi à remercier la France pour l'attitude qu'elle a eue à l'égard non seulement de ses grands, mais aussi de ses petits partenaires et je vous exprime ma reconnaissance pour votre accueil ».

VISITE DE COURTOISIE
Telle a été la première étape de la visite du chef du département politique fédéral. Le temps à Orly comme à Paris était légèrement froid, mais ensoleillé. Après la réception à l'aéroport les voitures officielles se sont rendues à l'ambassade de Suisse.

Le programme du séjour de M. Graber dans la capitale française a débuté, hier après-midi, par une visite de courtoisie au président de la République, M. Georges Pompidou ; les séances de travail commencent ce matin au Quai d'Orsay.

Selon les renseignements obtenus, les discussions auront pour thèmes principaux les relations entre la CEE et la Suisse, les problèmes monétaires, et ceux que posent la conférence européenne de sécurité et la coopération européenne en général.

(lire la suite en page 13)

DANS UN NUAGE, AU-DESSUS DE SPIEZ DEUX AVIONS MILITAIRES ENTRENT EN COLLISION UN DES PILOTES A ÉTÉ TUÉ

SPIEZ (ATS). — Deux avions militaires suisses, un Venom et un Hunter, se sont percutés mercredi matin au-dessus de Spiez, dans l'Oberland bernois. Les deux appareils se sont écrasés. Les deux pilotes ont utilisé leur siège éjectable. Cependant, tandis que le pilote du Hunter est parvenu à se tirer d'embarras, celui du Venom s'est écrasé au sol avec son siège éjectable. Il a été tué. Selon un communiqué du département militaire fédéral, il s'agit d'un adjudant de 28 ans, Ruggiero Bassi, célibataire, de Nyon.

L'accident s'est produit vers 9 h 15 lors d'un exercice de combat des escadilles 3 et 5. Deux doubles patrouilles, formées d'un Venom et d'un Hunter,

effectuaient cet exercice. Selon des témoins oculaires, les deux appareils se sont percutés dans un nuage. Un des deux avions — le Hunter — est tombé en vrille en dégageant une épaisse fumée dans la direction de Wimmis. Il s'est écrasé au lieu dit Hasli, près de Wimmis, au pied du Niesen. Le Venom a percuté le sol à quelques kilomètres de là, près de Hondrich. Aux deux points de chute, des débris des appareils sont répartis sur une surface de quelque 300 mètres. Les pilotes auraient touché le sol en deux endroits distants l'un de l'autre de quelque 500 mètres. Le Hunter avait décollé à Meiringen, le Venom à Interlaken. Une enquête est en cours.



Les débris du « Hunter ». Son pilote est sorti indemne de l'accident. (Téléphoto AP)

Les Tupamaros «remettent ça»

MONTEVIDEO, (AP). — Dans les milieux de la police Uruguayenne, on déclare qu'une quinzaine de Tupamaros, dont sept dirigeants, se sont évadés mercredi de la prison de Punta Carretas. Les sept chefs Tupamaros avaient été repris par la police après l'évasion massive de septembre dernier, au cours de laquelle plus de cent guérilleros avaient réussi à s'enfuir en creusant un tunnel entre la prison et une maison voisine. Il semble que les détenus aient utilisé cette fois encore la même méthode, creusant un tunnel d'une soixantaine de mètres à partir de l'hôpital de la prison, et aboutissant à un égout.

Une photo dans le Rhin

Pour la seconde fois cette année, quatre grands quotidiens européens, un français, « Le Monde », un italien, la « Stampa », un anglais, « The Times » et un allemand, « Die Welt », publient une enquête commune sur un sujet de très chaude actualité suisse, européenne et mondiale : la sauvegarde et l'assainissement de l'environnement. Il est heureux que les préoccupations à ce propos débordent à présent largement le cadre national et que, par le truchement d'organes de presse puissants, la coopération internationale soit prônée, abstraction faite de toutes considérations étroitement nationalistes.

Dans la série d'articles publiés par les quatre quotidiens cités, l'analyse de l'état dans lequel se trouve aujourd'hui le Rhin est particulièrement saisissante. La Suisse, heureusement pour elle, y tient pour le moment le beau rôle puisque, indique l'auteur de l'enquête, de sa source jusqu'au lac de Constance, l'eau du grand fleuve est encore claire et transparente de nos jours.

Mais bientôt, et même avant Bâle, le fleuve se détériore à vue d'œil. A Stejn le regard du passant peut encore plonger jusqu'à trois mètres de profondeur ; mais il pénètre à peine à cinquante centimètres à Emmerich, près de la frontière germano-hollandaise.

Dans un quotidien d'Amsterdam a paru récemment une photo dont le film, selon son auteur, aurait été développé par simple immersion dans l'eau du Rhin ! Boutade certes, mais qui illustre l'aversion qu'éprouvent de plus en plus les riverains de s'y baigner, d'y pêcher et à plus forte raison de s'y abreuver.

Ils seraient encore plus réticents s'ils savaient que, compte tenu du débit de ses affluents de tous bords, en Suisse, en France, en Allemagne et en Hollande, les eaux usées de quarante millions de personnes se déversent dans le Rhin ! Des millions de mètres cubes d'eau potable (!) n'en sont pas moins puisés dans le fleuve chaque jour, pour la simple raison qu'il n'existe aucune autre ressource pour alimenter les riverains.

On voit que, lorsque le thème de la pollution est évoqué, les problèmes que pose l'environnement atteignent d'ores et déjà, pour ne prendre que l'exemple d'un grand fleuve, des dimensions qu'un seul pays, si grand et influent soit-il, est incapable de dominer.

Les idées et les faits Quelle Europe ?

On a souvent insisté, et à juste raison, sur la différence qui existe entre le référendum tel qu'il se pratique en Suisse et le système connu sous le même nom tel qu'il se présente en France. Encore, et on l'ignore généralement à l'étranger, n'est-il pas toujours facile au citoyen suisse de dire un oui ou un non catégorique. A l'alternative qui lui est proposée, il préférerait parfois répondre d'une manière plus nuancée.

Chez nos voisins français, le référendum a, depuis Napoléon Ier, un relief plébiscitaire. M. Pompidou le sait bien, qui à l'instar de son prédécesseur entend de toute évidence faire approuver sa politique avant les élections de 1973, sur un thème soigneusement choisi par lui, celui de l'Europe.

Pourtant, en l'occurrence, ce thème repose sur une donnée clairement définie : faut-il ou ne faut-il pas élargir à Dix l'Europe des Six actuelle ? Ce qui gâte tout, c'est qu'avant l'énoncé de cette question, il est spécifié ou à peu près : « Dans la perspective de l'Europe de demain en formation. » Quelle est cette perspective ? Et de quelle Europe s'agit-il ?

Le moins qu'on puisse dire est que le président de la République, dans l'allocation qu'il a prononcée avant-hier, n'a pas entièrement élucidé le débat. Aussi chacun tire la couverture à soi. M. Michel Debré et la plupart des députés UDR estiment que cette Europe sera fidèle à la pensée du général. Elle sera celle des patries. M. Pompidou semble leur donner raison puisqu'il ajoute : chaque Etat, chaque nation verra sa personnalité maintenue, réaffirmée, voire renforcée. Aussi bien, l'Angleterre qui sollicite son adhésion au Marché commun n'a pas d'autre avis.

Mais les « européistes » convaincus, qui, comme Lecanuet, Edgar Faure et même Servan-Schreiber, demandent l'abandon des souverainetés nationales et l'institution d'un exécutif et d'un législatif européens, pensent que le référendum débouchera forcément sur la voie qu'ils préconisent. C'est pourquoi les centristes et les radicaux en dépit de leur opposition au gouvernement, recommandent le oui. Devant l'équivoque, les socialistes s'abstiendront. Mais l'abstention — ou le bulletin nul — n'est pas une attitude politique. Elle risque de se confondre avec l'indifférence des citoyens plus désireux d'aller pêcher à la ligne que de se rendre aux urnes un dimanche. Quant aux communistes, ils sont seuls à préconiser le non, par une surenchère nationaliste qui est une imposture conforme à leur tactique habituelle.

Pour la Suisse, il est clair que la seule Europe souhaitable est celle qui, tout en nouant des liens économiques durables, maintient des entités nationales. Nous irions à la dissolution de notre Etat dans un vaste conglomérat où nous serions minoritaires et cela d'autant plus aisément que la Confédération est une alliance de pays, de races et de langues différentes qui subsistent dès lors l'attraction des plus forts. Et que gagnerions-nous à ce que M. Wilson ou Willy Brandt puissent faire un jour la loi chez nous ? C'est l'Europe des patries qu'il faut construire.

René BRAICHER

ma
banque

Union de Banques Suisses

Place Pury 5 • Rue des Epancheurs

A Neuchâtel et dans la région

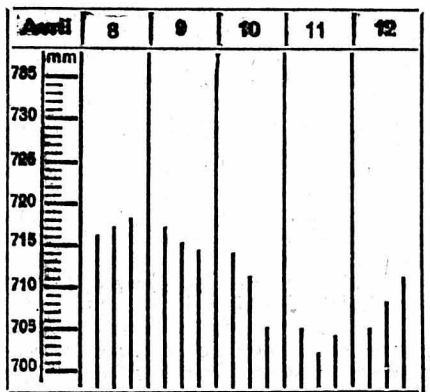
SAINT-BLAISE

Un cours pour les pompiers

(c) Saint-Blaise accueillera vendredi et samedi le cours pour les pompiers de district qui réunira une centaine d'officiers, sous-officiers et de sapeurs. Il sera commandé par le capitaine Willy Zwahlen, de Saint-Blaise. Les participants seront répartis en onze classes et s'initieront au maniement des engins d'extinction, des motopompes et des camions tonne-pompe.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel du 12 avril. Température: moyenne: 6,1; min.: 2,4; max.: 11,3. Baromètre: moyenne: 708,8. Eau tombée: 6,5. Vent dominant: direction: Sud sud-Ouest, force faible jusqu'à 16 h. Ensuite Nord faible à modéré. Etat du ciel: très nuageux à nuageux. Pluie mêlée de neige de 6 h 45 à 8 h 30.



Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, Nord et centre des Grisons: la nébulosité sera changeante. Quelques averses pourront encore se produire en montagne, tandis que le temps deviendra partiellement ensoleillé dans les autres régions. La température atteindra zéro à plus 5 degrés la nuit, 10 à 15 degrés l'après-midi. La limite du zéro degré s'élèvera jusqu'à 1500 mètres. Vent du nord se renforçant en montagne, bise modérée sur l'ouest du Plateau.

Evolution pour vendredi et samedi. — Nord des Alpes, temps ensoleillé, nébulosité changeante. Dès samedi augmentation de la nébulosité.

Naissances

Felipe et Judith ALVARADO-BONHOTE ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Antonio - Felipe
8 avril 1972
Los Rosales 160-C
San Isidro
LIMA 27
Pérou

Ernest et Rita SCHERTENLEIB-BENSEGGER et Olivier ont la joie d'annoncer la naissance de

Pascal
11 avril 1972
Clinique Sonnenhof
Berne
Mail 70
Neuchâtel

AVIS TARDIFS

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Stade de la Maladière
Samedi 15 avril à 20 h 15

RECOURS
CHIASSO
2me du classement

Dès 18 h 15, match des réserves
PROGRAMME-LOTÉRIE
Fr. 1.—
2 voitures + 5000 autres prix

Bureau de la ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir, une jeune

AIDE DE BUREAU
Dactylographie exigée.
Tél. 24 63 63.

Salle des conférences, à 20 h 30

CE SOIR:
CONCERT
donné par la société de chant
« L'ORPHÉON »
Location: Hug & Cie ou à l'entrée.

ASPERGES
la botte 5.90

Salade pommée
la pièce -.60

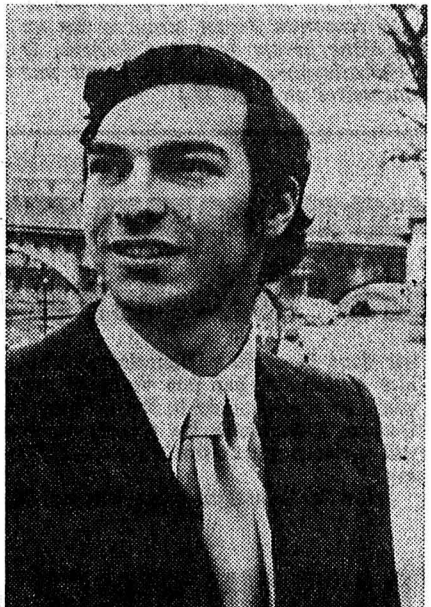
avec timbres coop

CABARET-DANCING LA ROTONDE
NEUCHÂTEL

L'écrivain Didier Decoin, Prix des libraires 1972, parle de son roman « Abraham de Brooklyn »

Comme on le sait, le Prix des libraires, décerné cette année par l'ensemble des pays francophones, est allé à « Abraham de Brooklyn » 1, de Didier Decoin. Le plus étonnant, peut-être, c'est que ce livre qui a réuni tant de suffrages, n'a rien du roman à succès, au sens vulgaire du mot. C'est un roman poétique, une œuvre méditative, toute en intériorité, qui ne se livre pas à une lecture superficielle. Quant à Didier Decoin, c'est un jeune homme très simple, sans affectation ni prétention aucune, un être tout pénétré de sérieux et de modestie. Bref, l'écrivain tel qu'on le rêve.

Au cours de la tournée qu'il fait en Suisse romande, Didier Decoin s'est arrêté à Neuchâtel, où il a donné mercredi après-midi, dans les salons de Beau-Rivage, une séance de signatures. A cette occasion, nous lui avons posé quelques questions. En fait, le voyage qui entraîne ses trois personnages, Simon, sa femme Gelsomina et la jeune Kate, à travers les monts Appalaches, lui-même l'a fait, dans ce grand et beau pays qui n'a pas changé depuis le temps des Indiens.



Didier Decoin

— Quelle est l'idée de base de ce roman ?

— Dans ce roman, deux thèmes s'entrecroisent. Le premier, c'est la rédemption. On assiste à la tentative de rédemption d'une jeune fille souffrante et abîmée, qui s'achève sur un échec. Cette souffrance, elle est vécue par Simon, qui est en quelque sorte le père spirituel de Kate, et consentie, elle est le point de départ de toute rédemption, car elle rejoint la souffrance de Jésus-Christ sur la croix. C'est là la musique de soutien qui accompagne tout le livre.

— Et le second thème ?

DES PONTS SPIRITUELS
— Le second thème, c'est le pont. L'homme passe son temps à jeter des ponts spirituels. Dans ce livre qui, à sa manière, retrace l'histoire des personnages qui ont construit l'Amérique, règne une extrême pureté. Jamais Quasimodo n'aurait songé à prendre dans ses bras Esmeralda qui était à terre, la corde au cou. De même, Simon est plein de respect pour Kate, cette petite jeune fille perdue, haletante et poursuivie.

— N'y a-t-il pas cependant quelque ambiguïté dans cette histoire à trois ?

— Non, car si Simon est amoureux de Kate, c'est sur un plan très élevé. Il est lui-même épris d'absolu, un être de flamme, qui jamais ne voudrait faire l'amour avec elle, mais qui désire qu'elle reste sa petite fille, celle de sa femme,

Premiers essais de la « Ville-de-Neuchâtel »

Le nouveau bateau de la Société de navigation, « Ville-de-Neuchâtel », a fait sa première sortie hier. Quittant ses amarres au chantier naval où la veille eut lieu la mise en marche et le contrôle des quatre moteurs Diesel (deux de fraction et deux pour les groupes électrogènes), il a gagné le large avec, à bord, le chef de chantier Pierre Otter, les spécialistes Litz et celui de la General Motor, de Bienne. Ces deux heures de croisière entre Avenier et Hauterive se sont bien déroulées et le bateau a poussé une pointe de vitesse à 28 kilomètres à l'heure, les deux moteurs tournant à 1500 tours à la minute. Son comportement est excellent et dans quelques jours il sera prêt à recevoir la

leur enfant. Et si au début Gelsomina sent jalouse, au cours du voyage, en voyant son mari si digne, refusant de toucher à cette jeune fille alors qu'il aurait mille occasions de la séduire, elle comprend que cette histoire à trois n'est justement pas une histoire à trois. Cela va plus loin; il y a là une présence de Dieu. Elle donne alors à cette petite tout son amour et toute sa tendresse. Il naît dès lors dans le malheur un bonheur qui vient du sacrifice librement consenti.

— Comment concevez-vous votre art ?

— Mon premier souci est de provoquer l'émotion en utilisant les mots les plus simples. On n'a pas le droit, comme on l'a fait dans le nouveau roman, de jongler avec le mot comme avec une bille d'agate. C'est grave un mot. Avec un mot, un avocat peut sauver la vie d'un homme.

— Et les personnages ?

UN CERTAIN ÉCLATEMENT DE VIE

— Pour moi, les personnages sont vivants. Et pour cette raison, je respecte leur autonomie. Si je disais à tel de mes personnages: tu iras de là à là, ce ne serait plus un personnage de roman, mais un garçon de course. J'aime que le personnage ait sa vie propre, qu'il résiste. A quoi reconnaît-on qu'une œuvre est réussie? A un certain éclatement de vie.

visite très méticuleuse des envoyés de l'Office fédéral des transports qui procéderont, durant deux jours, à toute une série de contrôles: essais, mensurations. Ils devront notamment déterminer le poids total du bateau à vide par son déplacement dans l'eau. Il pèsera environ 160 à 170 tonnes. Puis, ultérieurement, auront lieu d'autres essais, de stabilité latérale, de marche, de ralentissement et de stoppage, de virage. Enfin, il conviendra de terminer ses aménagements intérieurs déjà bien avancés, achever la pose de divers matériels pour que le successeur du « Neuchâtel » soit tout prêt pour son proche voyage inaugural.

G. Mt

Tous les lecteurs qui ont lu et tous ceux qui liront « Abraham de Brooklyn » reconnaîtront dans ces réflexions si sensibles et si intelligentes l'authenticité et la modestie d'un auteur qui s'efface devant le message qu'il est chargé d'exprimer. Si c'est là le critère qui décide de la valeur d'un écrivain, il apparaît clairement que Didier Decoin est, parmi tous les auteurs d'aujourd'hui, l'un de ceux dont nous avons le plus à attendre.

P.-L. B.

1) Editions du Seuil

LA VIE POLITIQUE

CORTAILLOD

Candidats socialistes

Marcel Bays conseiller général; Marie-France Beck, conseillère générale; Gilbert Chuard, conseiller général; Robert Comtesse, conseiller communal; Francis Décastel, nouveau; Daniel Diserens, conseiller général; Frédéric Duruz, conseiller général; Charles Henry, conseiller général; Huguenin Michel, conseiller général; François Jacot, nouveau; Charles-Henri Jaunin, nouveau; René Küng, nouveau; Roland Meisterhans, nouveau; Jean Mürner, conseiller général; Jean-Paul Niklaus, conseiller général; Bernard Pfy, conseiller général; Francis Romy, conseiller général; Jean-Pierre Schild, conseiller général; Jean Schlub, nouveau; Elisabeth Wälti, nouvelle; Alain Wälti, nouveau; Jean-Claude Yersin, nouveau.

Mme Madeleine Schild 1re présidente du Conseil général de Cortaillod et l'une des premières du canton de Neuchâtel ne se représente pas. Il en est de même de MM. Francis Boget, Noël Barbey, Jean-Luc Bovet et Clément Martin.

SAINT-BLAISE

Candidats libéraux

L'Association démocratique libérale, de Saint-Blaise a désigné ses candidats au Conseil général, voici la liste:

MM. Eric Bannwart, horticulteur, conseiller général; François Beljean, fonctionnaire, conseiller communal.

Mmes Michèle Cavadini-Bauer, certifiée en géographie-ethnologie, et Françoise Ceppi, ménagère.

MM. René Comtesse, agriculteur, conseiller général; Olivier Clottu, médecin, conseiller général; François Du Pasquier, vétérinaire; Henry Du Pasquier, industriel, conseiller général; Rodolphe Gretener, directeur de vente; Luc Haussener, agriculteur; André Hug, ingénieur; Blaise De Montmolin, avocat-notaire, conseiller général; Jean-Jacques De Montmolin, ingénieur civil; Ottorino Morona, comptable; Serge Puthod, assistant technico-commercial, conseiller général; Claude Renaud, fonctionnaire, conseiller général; Janine Robert-Challand, avocate, conseiller général; Jean-Pierre Rossel, ingénieur-technicien; Louis Rossel, industriel; Emile Vautravers, maître-serurier, conseiller communal; Claude Zwiacker, fonctionnaire.

Candidats radicaux

L'Association patriotique radicale de Saint-Blaise a désigné ses candidats aux prochaines élections. En voici la liste:

MM. David-Louis Bardet, ingénieur forestier EPF, conseiller général; Jean-Jacques Buret, facteur PTT, conseiller général; André Chassot, chef d'usine, conseiller communal; Robert Duscher, inspecteur d'assurances, conseiller général; René Engel (fils), agriculteur, conseiller général; Roland Heizmann, directeur technique; Paul Hirschi, employé de bureau, conseiller général; Raymond Jacot, dessinateur technique, conseiller général; Mme Louise-Julie Kummer, ménagère; MM. Blaise Kintzer, représentant diplômé, conseiller général; Jean-Albert Nyfeler, imprimeur, conseiller général; Claude Perrenoud, fonctionnaire fédéral; Eric Perret, chef d'atelier, conseiller général; Jean-Pierre Perraton, délégué médical, conseiller général; Mmes Anne-Marie Rothen, ménagère; Marianna Ruedin, secrétaire; MM. Paul Schneider, chef d'atelier, conseiller général; Hansruedi Stucki, directeur, conseiller général; Jean-Jacques Vuille, technicien-géomètre, conseiller général; Roland Vuilleumier, carrelleur; Mlle Antoinette Zwahlen, étudiante, et M. Willy Zwahlen, imprimeur-déiteur.

Candidats socialistes

Le parti socialiste de Saint-Blaise a désigné ses candidats aux prochaines élections. Voici la liste:

MM. André Blank, conducteur-typographe, conseiller général; Norbert Burgat, décorateur; Jacques-Edouard Cuche, employé de bureau, conseiller général; Jean-Daniel Ferrari, conducteur-typographe; Mme Josette Février, institutrice; M. François Ingold, contremaître maçon, conseiller général; Mme Anne-Marie Ingold, employée de bureau; MM. Jean-Claude Lorenz, menuisier; Jean Neuenschwander, serurier-appareilleur et Gilbert Schroeter, monteur.

Un onzième candidat sera probablement désigné ultérieurement.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Madame Marthe WITTMANN-MERUNA

la famille remercie très sincèrement tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages de condoléances, l'ont entourée et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Zurich, avril 1972.

253604 ou 331720

POMPES FUNÈRES

Evard-Flühmann

Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

Avis mortuaires

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

†

Monsieur Jules-Henri Grandjean; Monsieur et Madame Charles Grandjean-Voisard, à Bienne; Monsieur Charles-Henri Grandjean, à Zurich; Mademoiselle Chantal Grandjean, à Porrentruy; Monsieur Charles Steiner, à Peseux, ses enfants et petits-enfants; Monsieur et Madame Constant Steiner, à Vevey, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Alfred Bavaud-Steiner, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants; Monsieur et Madame René Beausire-Steiner et leur fille, à Moudon; Mademoiselle Lucie Grandjean, à Genève; les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Jules-Henri GRANDJEAN

née Marie STEINER

leur très chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 83me année, munie des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 12 avril 1972. (Roc 10)

L'enterrement aura lieu au cimetière de Beauregard, vendredi 14 avril, à 11 heures.

Messe de requiem en l'église Notre-Dame, à 10 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société des magistrats, fonctionnaires et employés de l'Etat de Neuchâtel a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Ernest HABLÜTZEL

retraité

membre de la société depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

†

Monsieur et Madame Jean Kocher, leurs enfants et petits-enfants, au Landeron, ainsi que les familles parentes, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Lina KOCHER

leur chère sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 79me année, munie des sacrements de l'Eglise.

2000 Neuchâtel, le 11 avril 1972. (Rue des Fahys 29)

L'inhumation aura lieu vendredi 14 avril.

La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les parents, amis et connaissances de

Madame Lina MISEREZ

née ROULET

ont le grand chagrin de faire part de son décès, survenu à Genève, le 11 avril 1972, dans sa 88me année.

Le culte aura lieu en la chapelle du crématoire de Saint-Georges, vendredi 14 avril, à 11 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Luc de Meuron;

Monsieur et Madame Olivier Mougin et leurs enfants Patrick, Cyril et Odile;

Monsieur et Madame Joaquim Gonçalves et leur fils Luis, à Silves (Portugal);

Mademoiselle Marie-France de Meuron;

Monsieur Alain de Meuron;

Monsieur et Madame Antoine Marbot, à Massy (France);

Monsieur et Madame Pierre Labarde, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Yannick Schotte et leur fille;

Monsieur et Madame Edouard Elliott;

Madame Henri Guye et ses filles;

Mademoiselle Solange de Meuron;

Mademoiselle Blanche d'Estienne;

les familles de Meuron, parentes et alliées,

ont la profonde tristesse d'annoncer le départ de

Madame

James de MEURON

leur très chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a repris à Lui, paisiblement, à l'âge de 90 ans.

2000 Neuchâtel, le 11 avril 1972. (Avenue du Mail 20)

Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 : 16.

L'enterrement aura lieu au cimetière de Saint-Blaise, vendredi 14 avril.

Culte au temple de Saint-Blaise, à 14 heures.

Domicile mortuaire: hôpital de la Providence, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Au tribunal de police de Boudry

Il avait injurié deux gendarmes: 200 fr. d'amende!

De notre correspondant:

Le tribunal de police de Boudry a siégé sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus assumant les fonctions de greffier.

Douze locataires des immeubles 26 à 32 de la route de Grandson, à Boudry, ont traversé un terrain jouxtant ces bâtiments, alors qu'il était ensemencé et barré au moyen d'un fil de fer barbelé. D'autre part, des enfants prenaient ce terrain pour une place de jeu.

Y.M., domicilié à Colombier, a employé des ouvriers et n'a jamais adressé à la caisse cantonale de compensation des décomptes de salaire en prévision des cotisations AVS. Il ne se présente pas à l'audience et est condamné par défaut à 90 fr. d'amende et 40 fr. de frais. Dans une entreprise de Boudry, N.P. a eu une altercation avec un collègue de travail et lui a donné des coups de poing. Renvoyé pour voies de fait, il est condamné à une amende de 150 fr., à radier du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'une année, et à 40 fr. de frais.

F.H., ancien sommelier dans un hôtel de Peseux, ne s'est pas représenté à son travail alors qu'il détenait une avance de caisse de 150 fr. Ayant dépensé cette somme pour ses besoins personnels, il est condamné par défaut à une amende de dix jours d'emprisonnement, les frais judiciaires se montant à 30 francs. Le sursis ne peut pas lui être accordé du fait qu'il a déjà été condamné en novembre 1970 par le tribunal de police de Neuchâtel à une peine de

huit jours d'emprisonnement pour détournement d'objet mis sous main de justice.

G.P., domicilié à Neuchâtel, circulait le 13 février en automobile entre Corcelles et Rochefort. A la hauteur du passage à niveau de Brégot, il a perdu la maîtrise de son véhicule qui heurta une barrière.

D'autre part, le 20 février, G.P. a circulé rue de Corcelles, à Peseux, à une vitesse supérieure à 60 km/heure. Interpellé par deux gendarmes, il les injuria. G.P. est condamné à une amende de 200 fr., avec radiation au casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, et à 50 fr. de frais.

M.G., domicilié à Saint-Aubin, n'a pas assisté à une saisie opérée par l'Office des poursuites. Il n'a pas répondu ensuite à une convocation de cette administration.

Il est dès lors condamné à une amende de 50 fr. à laquelle s'ajoutent 25 fr. de frais. Le tribunal a retenu toutefois que si le prévenu ne s'est pas présenté la deuxième fois à l'Office des poursuites, c'est qu'il en avait été empêché par une maladie prouvée par un certificat médical.

D.P., domicilié à Colombier, a construit un poulailler sans solliciter un permis de construction auprès de l'autorité communale. Il est condamné, pour infraction à la loi cantonale sur les constructions, à une amende de 50 fr. et 25 fr. de frais.

Le 16 octobre 1971, vers 14 h, M.P. domicilié à Neuchâtel, circulait en automobile vers Yverdon. Peu après le carrefour de Chauvigny, à Bevaix, il tenta de dépasser

un fourgonnette pilotée par J.-A. G. de Grandson. M.P. perdit la maîtrise de son véhicule qui renversa une borne lumineuse. Il est condamné à une amende de 80 fr. et à 80 fr. de frais.

POUR OBTENIR UN PRET

C.C., domicilié à Colombier, actuellement divorcé, avait apposé, sur une demande de prêt auprès d'une banque, une signature qui pouvait laisser croire, que sa femme avait donné son consentement. Il a dès lors commis un délit de faux dans les titres, qui peut toutefois être considéré comme peu grave au sens du Code pénal, justifiant ainsi une peine légère sanctionnée par une amende de 250 fr., qui sera radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve de deux ans, les frais étant fixés à 200 francs.

Plusieurs affaires ont été renvoyées pour jugement à huitaine ou complément de preuves, d'autres ayant abouti à des acquittements ou à des retraits de plainte.

Six concerts de printemps

Les artistes et les ensembles qui participeront au 9me Printemps musical de Neuchâtel, du 3 au 14 mai, reflètent la variété des programmes qui a toujours caractérisé cette manifestation.

L'Orchestre de chambre de Neuchâtel dirigé par son fondateur Etienne Brero, et le chœur Da Camera, qui réunit des chanteurs de qualité sous la baguette de Philippe Huttenlocher, ont déjà remporté des succès à l'étranger (France, Espagne, Italie, Autriche). Rühst Gagnebin et Pascal Sigrist, deux pianistes neuchâtelois, ont, eux aussi, élargi leur réputation au-delà de leur pays.

Si, de par leur origine même, ces artistes sont déjà connus chez nous, ils nous paraissent en revanche utiles de signaler plus particulièrement la qualité de trois formations venant de pays voisins et que Neuchâtel sera heureuse de présenter au public suisse.

Le Quatuor d'Anches Français, composé de solistes qui poursuivent individuellement de brillantes carrières personnelles, interpréteront aussi brillamment Mozart que Milhaud, Stamitz que Ravel. Formé d'un hautbois, d'une clarinette, d'un saxophone et d'un basson, cet ensemble jeune et passionné ouvrira la série des concerts.

Parmi les solistes de Stuttgart, ensemble de six cordes, on retrouvera Georg Hoertnagel, le soliste exemplaire qui, en 1970, excécuta avec l'Orchestre de Macédoine, le concerto pour contrebasse et cordes de Dittersdorf. Tous les membres de cet ensemble sont animés du même enthousiasme exigeant et Boccherini, Mozart et Dvorak trouveront en eux des serviteurs parfaits.

Le Quatuor de Rome s'est déjà acquis, par ses concerts à travers le monde, une réputation digne du grand nom qu'il porte. Réputé pour sa parfaite cohésion et la luminosité du son, il interprétera avec un égal bonheur Mendelssohn, Fauré et Brahms au cours d'un concert placé sous le patronage du conseil d'Italie à Neuchâtel.

Enfin, les deux trompettistes tchèques Frantisek Vlasak et Ivo Preis, auxquels s'est joint l'organiste Heiner Kuhner que le public connaît déjà, prouveront avec éclat à la Collégiale combien ces instruments sont faits pour être associés.

Les maîtresses de couture sont Mme J. Dubois et Mlle E. Luthi, la maîtresse de gymnastique, Mme M. Althaus, la maîtresse ménagère, Mme J. Friedli. La direction de l'école est assumée par M. Lucien Chevrolet.

A Neuchâtel et dans la région

Nouveau thème pour les élections communales

Un thème nouveau risque fort de marquer les prochaines élections communales des 6 et 7 mai : celui de la protection de ce qu'on appelle l'environnement et la lutte contre les nuisances. C'est ainsi, par exemple, qu'à Neuchâtel, le célèbre Mouvement des 5000 qui fit tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher que la future autoroute nationale No 5 ne sépare la ville du lac, a décidé de se lancer dans la bataille électorale en se plaçant sous ce drapeau apolitique. Rebaptisé « Mouvement populaire pour l'environnement », il a de fortes chances d'obtenir de nombreux suffrages tant il est vrai que l'opinion est sensibilisée par la dégradation du milieu naturel et les tripotillages alimentaires de l'industrie dite de consommation.

A ce propos, on se souvient de la « guerre sainte » déclarée par un agriculteur de Boudry à la division fédérale de l'agriculture et aux lois, selon lui malfaisantes, qui régissent la production du lait et de nombreuses denrées. Sans parler de la lutte contre la pollution des eaux qui se traduit enfin par la construction des usines d'épuration nécessaires, on se rappelle aussi, sur un autre plan, l'offensive récente lancée par des biologistes de l'Université et de nombreux amis de la nature contre le projet visant à transformer le merveilleux Bois de l'Hôpital en cité satellite. Les exemples se multiplient dans tous les domaines.

Tout cela est judicieux, mais l'observateur peut se demander si la passion n'est pas en train de l'emporter, parfois, sur la raison. Si la

hantise des nuisances continue de croître à ce rythme, en effet, on n'osera bientôt plus couper un arbre, dans le canton, sans provoquer une marée de protestations. En toute chose, l'excès va à fin contraire : c'est une des lois de la vie. Un exemple, à ce propos, donne à réfléchir. Comme d'autres pays, la Suisse vient d'interdire l'emploi du D.D.T. Cet insecticide, découvert par un savant bâlois, Prix Nobel, provoque, selon le Service fédéral de l'hygiène publique, le pulvélement de fléaux plus grave encore et est, en définitive, nocif. C'est possible. Pourtant, l'agronome américain Norman E. Borlaug qui n'est pas n'importe qui puisqu'il fut lauréat du Prix Nobel de la paix en 1970 pour sa contribution à la « Révolution verte », vient de dénoncer avec la plus grande énergie les campagnes menées au nom de la protection de l'environnement contre certains produits chimiques tels que le D.D.T. Pour lui, non seulement ces produits sont plus bénéfiques que malfaisants, mais encore indispensables à la survie d'une grande partie de l'humanité, surtout dans le monde en voie de développement. Sa démonstration, qui ne saurait se résumer en quelques mots, prouve pour le moins que le cliché de l'équilibre naturel, si utilisé aujourd'hui, est une source de confusion. « Ce n'est pas vrai, affirme le savant, que l'équilibre naturel soit favorable aux récoltes si l'homme lui-même ne bouleverse pas l'équilibre de la nature. Nous ne pouvons compter, poursuit-il, sur la seule régulation biologique pour protéger la production d'aliments et de fibres dont près de 4 milliards de gens ont

besoin. Sans les moyens de défense chimique, en effet, nous n'obtiendrions par unité de surface cultivée que le tiers ou la moitié de ce que nous pouvons récolter si nous employons une série équilibrée de techniques modernes. »

Selon lui, la croisade visant à faire abolir des produits chimiques agricoles, tels les pesticides et les engrais, ne peut aboutir, si elle réussit, qu'à la famine et au chaos politique mondial. Il rejoint ainsi l'avis de nombreux experts en matière de santé publique, d'écologie et de toxicologie. Après les avoir consultés, l'Organisation mondiale de la santé a publié un communiqué selon lequel la suppression du D.D.T. « serait une catastrophe sur le plan de la santé humaine et n'est pas justifiable dans l'état actuel de nos connaissances. »

Qui a raison dans cette controverse ? Nous ne saurions trancher, non le problème est vaste et complexe. Il n'empêche que la réaction contre les nuisances et la pollution est saine et profonde, puisqu'elle est mue par la principale force de l'homme qui est l'instinct de conservation. Il reste donc à espérer que ceux qui, dans ce canton comme ailleurs, feront à juste titre campagne au nom de l'avenir de l'humanité, agiront avec mesure en s'entourant des avis scientifiques les plus éclairés.

Jean HOSTETTLER

(Réd. Cet éditorial de notre rédacteur en chef a été diffusé hier à 18 h par le second programme de la Radio romande.)

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel

Sursis pour un jeune cambrioleur

Le tribunal correctionnel de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Alain Baur, assisté de MM. R. Wymann et G. Wavre, jurés. M. Henri Schupbach, procureur général, représentait le ministère public, et Mme C. Quinche assumait les fonctions de greffier.

V. G. était inculpé d'attentat à la pudeur des enfants. Il était en pension dans une auberge de la région de Neuchâtel et la fille de l'aubergiste, âgée de moins de 16 ans, apportait son aide au service, le manque de personnel se faisant ressentir à comme ailleurs. Ce qui devait arriver arriva et la demoiselle ne tarda pas à s'apercevoir qu'un enfant allait naître. La solution « moderne » semblait s'imposer et l'histoire aurait pu prendre fin sans histoires avec une simple visite chez un praticien spécialisé. Que fit le jeune couple ? Il décida d'assumer ses responsabilités et l'enfant vint au monde, consciemment désiré. Il fut alors re-

connu sans réserves par V. G. Les familles sympathisèrent et le mariage fut décidé pour la fin de cette année. Mais cette infraction se poursuivit d'office et V. G. a été déféré au tribunal correctionnel sans qu'aucune plainte ait été déposée contre lui. Dans un réquisitoire particulièrement bref, le procureur général a déclaré qu'il ne se livrerait à aucun commentaire mais a demandé une peine de sept mois d'emprisonnement sans s'opposer toutefois à l'octroi du sursis. Le défenseur du prévenu a fait état du repentir sincère de son client et a produit des témoignages de moralité élogieux. V. G. a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. Il devra payer 260 fr. de frais.

SURSIS POUR UN JEUNE CAMBRIOLEUR

Le jeune F. H. était accusé d'avoir commis une série de vols. Croyant sa fiancée enceinte, il a en soudain un besoin pressant d'argent. Il rencontra un jeune garçon qui n'ayant pas 18 ans, avait déjà à son actif une quarantaine de vols. Celui-ci lui enseigna que l'argent était à la portée de qui savait le prendre et en fit son acolyte. Dans la nuit du 18 au 19 septembre 1971, ils s'introduisirent par effraction dans un bar qu'ils pillèrent, puis dérobèrent des bijoux

et un appareil photographique dans une voiture en stationnement. Ce fut le début d'une série qui se poursuivit le lendemain par un vol avec effraction dans un garage de Neuchâtel où les deux amis firent main basse sur une quantité d'objets hétéroclites allant de trois bouchons de radiateur à... un « bouton auriculaire pour la chasse au chevreuil ». Le jour suivant, ce fut le tour de deux magasins de Bienne et d'un magasin de Neuchâtel où ils dérobèrent différents articles de confection pour femmes.

Les leçons de son jeune professeur semblaient avoir porté leurs fruits et F. H. décida de tenter le grand coup. Le 20 octobre 1971, il s'aventura seul dans un appartement au moyen d'une fausse clé et s'empara d'une cassette contenant 4300 francs.

Dans son réquisitoire, le procureur général a demandé une peine de dix mois d'emprisonnement sans s'opposer au sursis mais en demandant un long délai d'épreuve. Le défenseur du prévenu a mis en lumière la mauvaise influence exercée sur son client par son ami. F. H. a été condamné à neuf mois d'emprisonnement avec sursis pendant quatre ans. Il sera soumis à un patronage pendant la durée du délai d'épreuve. Les frais de la cause qui s'élevaient à 570 fr., ont été mis à sa charge.

C. Fx.

Souper de clôture à l'Ecole suisse de police

Le souper de clôture de l'Ecole suisse de police s'est déroulé hier soir. L'école avait été visitée auparavant par M. Scott, chef de cabinet du ministre de l'intérieur du Venezuela, responsable de la police.

Au cours de la soirée, MM. Georges Béguin, président de l'Institut suisse de police, Jean-Claude Duvanel, président de la Ville, et Willy Bleuler, commandant de l'école, ont prononcé des allocutions. Ce dernier s'est déclaré très satisfait des progrès réalisés par les 102 aspirants, dont deux aspirantes de police criminelle, de toutes les régions du pays qui ont fréquenté l'école durant trois mois.

Il a souligné ensuite l'excellent esprit qui a régné durant toute cette période. Les aspirants ont offert un souvenir au commandant de l'école pour le remercier de sa sollicitude à leur égard.

Plus de 2000 HLM construits dans le canton ces quinze dernières années

Depuis une quinzaine d'années, comme nous l'apprend un récent rapport du département des travaux publics, le canton s'est préoccupé d'encourager la construction de logements à loyers modérés. C'est ainsi que, durant cette période, il a entrepris six campagnes HLM. Pour les cinq premières qui s'échelonnent de 1954 à 1968, les démarches furent les mêmes : le Conseil d'Etat fixait à l'avance les montants des loyers en fonction desquels les propriétaires et les maîtres d'ouvrage présentaient leurs projets établis par un architecte. Les loyers étant arrêtés à l'avance, les promoteurs avaient donc à trouver les solutions leur permettant de construire le meilleur marché possible. Finalement, les projets qui devaient toutefois répondre à certaines normes techniques précises étaient considérés par l'Etat comme nouveaux logements à loyers modestes.

Ces cinq initiatives ont ainsi permis la construction de 1887 logements, dont 1019 de trois chambres, et d'autres de quatre (599), deux (245) une (22) et cinq chambres (2).

BEAUCOUP DE QUATRE PIÈCES

Cette procédure présentait cependant quelques défauts. Le fait de fixer au préalable le montant des loyers, par exemple, avait pour conséquence une certaine tendance à négliger la qualité de la construction. C'est pourquoi le Grand conseil décida de grouper la construction de logements HLM en un seul marché afin d'essayer d'abaisser par là le coût des bâtiments. C'est ainsi qu'avec le décret concernant l'encouragement de la construction de logements, du 25 mars 1968, l'Etat lançait une sixième campagne HLM. Dix millions de francs étaient mis à disposition. Les travaux de construction furent alors attribués, après concours, à un consortium d'architectes et d'entrepreneurs neuchâtelois. Les travaux débutèrent en avril 1970 et c'est ainsi qu'il s'est construit 209 nouveaux appartements à loyer modéré, de quatre (87), trois (53) et deux chambres (69), dans les régions de Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, le Locle et Couvet.

ENGES

Morilles à gogo !

(c) Récemment, nous déplorions la rareté des morilles. Or, les dernières averses ont fait pousser ces champignons en abondance et plusieurs amateurs en ont fait des « mouchoirs » tout à fait respectables ! Souhaitons que les pluies désirées depuis longtemps soient assez fortes pour redonner de la vigueur aux sources naturelles et aux nappes phréatiques en sérieuse baisse.

A énergie égale, le bruit d'impact est aussi dangereux que le bruit continu

L'aboutissement de leurs efforts : faire avancer la science d'un pas dans le domaine de la médecine industrielle. Mais, et le professeur Fernandez attache beaucoup d'importance à cette précision, cette première mondiale n'a pu être menée à chef qu'avec le concours d'une multitude de personnes. C'est pourquoi, maintenant, il se refuse modestement à accepter les honneurs de cette découverte.

LA NOCIVITÉ DU BRUIT D'IMPACT

Découverte oui, car jamais auparavant quelqu'un ne s'était préoccupé de la nocivité du bruit d'impact dans les ateliers d'épissage. Le professeur Fernandez, lui, s'est demandé pourquoi le bruit d'impact (c'est-à-dire un bruit très bref, mais d'une grande intensité) ne serait pas aussi nuisible au système acoustique qu'un bruit continu ?

Disposant d'un matériel relativement simple, lui et son équipe se sont alors rendus dans les principaux ateliers d'horlogerie du canton utilisant des presses pour l'épissage. Ces machines, dont le poids peut varier entre 80 et 250 tonnes, sont actionnées par des « frappeurs ». L'ouvrier, au moyen d'une pédale, abaisse subitement la presse hydraulique sur une feuille de laiton pour lui donner la forme du boîtier de la montre. Au contact de la presse avec la feuille d'acier, un bruit très sec et très bref (d'environ 2 microsecondes) est produit. On s'en doute, ce bruit est alors d'une grande intensité.

INNOVATION

C'est là que l'équipe du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle a innové. Jus- qu'alors, malgré que la législation du travail interdisait qu'un ouvrier soit mis en présence de bruits supérieurs à 85 décibels, jamais le bruit d'impact provoqué par une de ces presses n'avait été homologué. (Le décibel est la dixième partie du bel, unité servant à évaluer l'intensité des sons. A titre de comparaison, la voix moyenne a pour intensité 55 décibels, le bruit du tonnerre 70 décibels.)

Au moyen d'une méthode de mesure relativement simple, (oscillographe, sonomètre, bande magnétique), les chercheurs neuchâtelois ont enregistré l'intensité de ces sons. Après avoir pris connaissance de leurs spectres de fréquence, ils en ont déterminé, en labo-

ratoire, la forme d'impact et les effets de réverbération dans l'atelier. Une précision encore : il est courant de trouver plus d'une dizaine de ces presses dans un atelier spécialisé dans l'épissage. Aussi comprend-on aisément que les oreilles du frappeur ne doivent pas simplement « supporter » le bruit produit par sa seule presse, mais encore ceux des machines actionnées par ses camarades. Lorsqu'on saura qu'un travailleur abaisse jusqu'à 10.000 fois sa presse par jour et que lors de leurs recherches, le professeur Fernandez et ses collègues ont constaté que des ouvriers étaient exposés à des bruits d'une intensité allant jusqu'à... 119 décibels, on ne doutera plus de l'intérêt des travaux de recherche entrepris.

DES STATISTIQUES PRÉCISES

En effet, et ceci a été prouvé depuis un certain temps déjà, avec chaque tranche de trois décibels, l'intensité du bruit est doublée ! Imaginons ainsi les affections que peut subir le système acoustique de ces travailleurs ! Justement, pour bien démontrer le danger de voir à plus ou moins brève échéance ces personnes perdre totalement l'usage de l'ouïe, les chercheurs neuchâtelois ne se sont-ils pas bornés à enregistrer le fait, mais ont établi des statistiques bien précises.

Ils ont formé des groupes de contrôle comprenant des personnes d'âges identiques aux travailleurs surveillés et présentant des symptômes significatifs comparables aux conditions de travail des frappeurs. C'est ainsi que les gens triés sur le volet avaient presque tous accompli du service militaire dans l'artillerie ou en tant que fusiliers ou grenadiers ou avaient travaillé sur un chantier utilisant fréquemment des perforatrices et où le bruit est particulièrement intensif.

C'est des statistiques tirées de ces contrôles que le professeur Fernandez et ses adjoints en sont arrivés à cette conclusion fondamentale et unique au

A LONDRES LE 20 AVRIL

L'aboutissement de leurs études n'est pas allé sans provoquer un certain... bruit dans les milieux scientifiques. Les résultats de leur enquête ont été publiés à Londres dans les « Annals of Occupational Hygiene ». Et les Britanniques et les Américains qui étaient passés maîtres dans le domaine de l'acoustique ont été tellement impressionnés par les méthodes de travail et les conclusions des chercheurs neuchâtelois, qu'ils les ont invités à présenter leurs conclusions devant la « British Acoustical Society » à Londres le 20 avril.

C'est un grand honneur qui est fait aux docteurs Guberan et Terrier et aux professeurs Cardinet et Fernandez que de leur permettre d'expliquer à des savants leur découverte. Mais c'est aussi la preuve de la reconnaissance du sérieux et de l'abnégation de leur travail, travail qui permettra désormais aux inspecteurs de vérifier à l'aide d'un petit appareil très simple que des excès ne se produisent plus. Ceci pour sauvegarder la santé des travailleurs.

Jacky NUSSBAUM

Colombier: les causes du décès d'une recrue

Les causes du décès de la recrue Aeschbacher, à la caserne de Colombier, il y a quelques semaines, sont maintenant officiellement connues. Il avait été fait état, en son temps, d'une méningite foudroyante et le service de santé du département militaire fédéral avait pris des mesures pour éviter une éventuelle propagation de la maladie à d'autres recrues.

Les examens de l'Institut de pathologie,

faits dans le cadre de l'autopsie, ont prouvé que le jeune homme avait été victime d'une infection à évolution suraiguë de méningocoques (bactérie de la méningite). La maladie évolue en général d'une manière si rapide qu'une vraie méningite ne se développe pas. L'examen de l'hémoculture — recherche de micro-organismes dans le sang — a été positif, ce qui constitue une preuve définitive d'infection par méningocoques.

Informations horlogères

La « Swissonic Line » : une autre preuve de la vitalité du secteur horloger

La dimension planétaire donnée à l'événement, le décorum, les tapis feutrés d'un hôtel huppé et les hôtes en pantalons blancs n'étaient pas tout. Sur cette toile de fond qui parut de prime abord assez gaullienne, donc un peu orgueilleuse, le plus grand fabricant du monde de pièces d'horlogerie a abattu sereinement ses cartes. Si la « Swissonic Line » et sa moisson de nouveautés électroniques doit combler d'aise les clients d'Ebauches SA, son impact psychologique ne peut et ne doit être négligé. Après l'été gris et l'hiver terne vécu par l'industrie horlogère suisse, les « Swissonic » apportent la preuve que rien n'est perdu et que tout reste à gagner. A cette force de frappe s'ajoutent parallèlement les efforts faits par d'autres fabricants, certains de taille plus modeste, certes, mais tout aussi décidés à ne pas se laisser manger.

A l'heure où le Japon annonce, quinze ans après quinzaine, des nouveautés techniques dont on ne parle plus le mois suivant, le virage électronique manqué par d'autres secteurs mais pris, sou-

dain, par les horlogers suisses, marque une étape capitale. Noblesse oblige, Ebauches SA en lui prêtant ses puissants moyens financiers, lui apporte sa signification et sa grandeur.

Le directeur général du groupe, M. François DuPasquier, n'a d'ailleurs pas caché mardi, à Genève, que le moment était venu de redresser la barre. Durant les vingt dernières années, la production horlogère mondiale a plus que triplé. Si la Suisse conserve son maillot jaune avec 44 % de la production et 75 % des exportations mondiales, son « leadership » s'est quelque peu éroulé. Certes, elle n'est pas la seule à souffrir de cette situation et l'entrée en scène de nouveaux concurrents. Exprimée en pourcentage de la production mondiale, la part de l'Europe horlogère a décliné de 75 à 60 % depuis les années 50. Il fallait donc réagir. Alors que certains ne proposent qu'une voiture au Salon, Ebauches SA a mis un point d'honneur à offrir une gamme complète, de la petite cylindre au véhicule de prestige. L'exploit, unique dans les an-

nales horlogères, mérite d'être encore signalé.

LOCATION EUROPEENNE

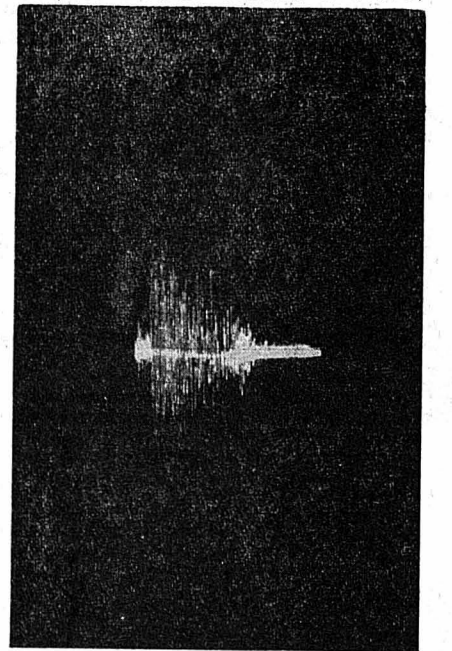
En présentant la « Swissonic Line », les dirigeants d'Ebauches SA ont insisté sur le fait que la gamme était aussi l'œuvre de plusieurs fabricants associés ou affiliés. Lors du débat qui suivit la conférence de presse, quelques journalistes se sont inquiétés de voir des fabricants suisses dépendre d'électroniciens américains. M. Beyner leur expliqua, preuves et contrats à l'appui, que leurs craintes n'étaient pas fondées. L'important n'est peut-être pas que Texas Instruments ait prêté son concours à la réalisation de la « Solid state » rêvée par Longines. A la veille d'une Foire de Bâle qui veut affirmer la « communauté de destins » de l'horlogerie européenne, la participation active de Lip dans la fabrication du calibre dame « Swissonic 1000 », première montre à quartz du genre jamais fabriquée au monde, semble avoir une plus grande signification. Cl.-P. Ch.

MÉDECINE DU TRAVAIL : UNE PREMIÈRE MONDIALE A NEUCHÂTEL

A énergie égale, le bruit d'impact est aussi nocif que le bruit continu

L'être humain est ainsi fait que pour lui, seul le résultat a de l'importance. Les jalons posés sur la route devant mener au succès sont mis au rebut. Ainsi en est-on arrivé à ce paradoxe qu'une victoire scientifique qui est on ne peut plus un travail de longue haleine et d'équipe, est attribuée à celui qui la présente au public, sans tenir compte de tous ceux qui ont œuvré dans l'ombre pour contribuer à son échouon.

Le professeur José Fernandez, directeur depuis le mois d'octobre du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle, n'est pas de ces hommes-là. Non, lui est bien placé pour savoir quelle part les assistants et les étudiants prennent dans la recherche d'un phénomène. Ainsi, après avoir consacré plus de deux ans à la recherche, aux contrôles et aux statistiques, les professeurs Fernandez et Cardinet, les docteurs Guberan et Terrier,



Trace-type obtenue à l'oscilloscope d'un bruit d'impact de presse — variant entre 108 et 120 décibels — entre la valeur maximale et le dixième de cette valeur, soit, en moyenne, un quart de seconde.

ont vu l'aboutissement de leurs efforts : faire avancer la science d'un pas dans le domaine de la médecine industrielle. Mais, et le professeur Fernandez attache beaucoup d'importance à cette précision, cette première mondiale n'a pu être menée à chef qu'avec le concours d'une multitude de personnes. C'est pourquoi, maintenant, il se refuse modestement à accepter les honneurs de cette découverte.

Découverte oui, car jamais auparavant quelqu'un ne s'était préoccupé de la nocivité du bruit d'impact dans les ateliers d'épissage. Le professeur Fernandez, lui, s'est demandé pourquoi le bruit d'impact (c'est-à-dire un bruit très bref, mais d'une grande intensité) ne serait pas aussi nuisible au système acoustique qu'un bruit continu ?

Disposant d'un matériel relativement simple, lui et son équipe se sont alors rendus dans les principaux ateliers d'horlogerie du canton utilisant des presses pour l'épissage. Ces machines, dont le poids peut varier entre 80 et 250 tonnes, sont actionnées par des « frappeurs ». L'ouvrier, au moyen d'une pédale, abaisse subitement la presse hydraulique sur une feuille de laiton pour lui donner la forme du boîtier de la montre. Au contact de la presse avec la feuille d'acier, un bruit très sec et très bref (d'environ 2 microsecondes) est produit. On s'en doute, ce bruit est alors d'une grande intensité.

INNOVATION

C'est là que l'équipe du Service neuchâtelois de médecine du travail et d'hygiène industrielle a innové. Jus- qu'alors, malgré que la législation du travail interdisait qu'un ouvrier soit mis en présence de bruits supérieurs à 85 décibels, jamais le bruit d'impact provoqué par une de ces presses n'avait été homologué. (Le décibel est la dixième partie du bel, unité servant à évaluer l'intensité des sons. A titre de comparaison, la voix moyenne a pour intensité 55 décibels, le bruit du tonnerre 70 décibels.)

Au moyen d'une méthode de mesure relativement simple, (oscillographe, sonomètre, bande magnétique), les chercheurs neuchâtelois ont enregistré l'intensité de ces sons. Après avoir pris connaissance de leurs spectres de fréquence, ils en ont déterminé, en labo-

ratoire, la forme d'impact et les effets de réverbération dans l'atelier. Une précision encore : il est courant de trouver plus d'une dizaine de ces presses dans un atelier spécialisé dans l'épissage. Aussi comprend-on aisément que les oreilles du frappeur ne doivent pas simplement « supporter » le bruit produit par sa seule presse, mais encore ceux des machines actionnées par ses camarades. Lorsqu'on saura qu'un travailleur abaisse jusqu'à 10.000 fois sa presse par jour et que lors de leurs recherches, le professeur Fernandez et ses collègues ont constaté que des ouvriers étaient exposés à des bruits d'une intensité allant jusqu'à... 119 décibels, on ne doutera plus de l'intérêt des travaux de recherche entrepris.

DES STATISTIQUES PRÉCISES

En effet, et ceci a été prouvé depuis un certain temps déjà, avec chaque tranche de trois décibels, l'intensité du bruit est doublée ! Imaginons ainsi les affections que peut subir le système acoustique de ces travailleurs ! Justement, pour bien démontrer le danger de voir à plus ou moins brève échéance ces personnes perdre totalement l'usage de l'ouïe, les chercheurs neuchâtelois ne se sont-ils pas bornés à enregistrer le fait, mais ont établi des statistiques bien précises.

Ils ont formé des groupes de contrôle comprenant des personnes d'âges identiques aux travailleurs surveillés et présentant des symptômes significatifs comparables aux conditions de travail des frappeurs. C'est ainsi que les gens triés sur le volet avaient presque tous accompli du service militaire dans l'artillerie ou en tant que fusiliers ou grenadiers ou avaient travaillé sur un chantier utilisant fréquemment des perforatrices et où le bruit est particulièrement intensif.

C'est des statistiques tirées de ces contrôles que le professeur Fernandez et ses adjoints en sont arrivés à cette conclusion fondamentale et unique au

A énergie égale, le bruit d'impact est aussi dangereux que le bruit continu

L'aboutissement de leurs études n'est pas allé sans provoquer un certain... bruit dans les milieux scientifiques. Les résultats de leur enquête ont été publiés à Londres dans les « Annals of Occupational Hygiene ». Et les Britanniques et les Américains qui étaient passés maîtres dans le domaine de l'acoustique ont été tellement impressionnés par les méthodes de travail et les conclusions des chercheurs neuchâtelois, qu'ils les ont invités à présenter leurs conclusions devant la « British Acoustical Society » à Londres le 20 avril.

C'est un grand honneur qui est fait aux docteurs Guberan et Terrier et aux professeurs Cardinet et Fernandez que de leur permettre d'expliquer à des savants leur découverte. Mais c'est aussi la preuve de la reconnaissance du sérieux et de l'abnégation de leur travail, travail qui permettra désormais aux inspecteurs de vérifier à l'aide d'un petit appareil très simple que des excès ne se produisent plus. Ceci pour sauvegarder la santé des travailleurs.

Jacky NUSSBAUM



TOUR DE VILLE

Motocycliste grièvement blessé
● Hier vers 8 h, M. Raymond Pignet, domicilié à Neuchâtel, circulait au guidon de son motocycle léger rue de Pierre-à-Mazel en direction du centre de la ville. Au carrefour rue du 1er Mars-Maladière, M. Pignet eut sa route coupée par une voiture conduite par M. Bruno Pasquier, domicilié à Boudry, qui ne lui accorda pas la priorité.

Renversé et souffrant d'une fracture du crâne, de plaies ouvertes au genou droit et d'hématomes à la main gauche, M. Pignet a été transporté par l'ambulance de la police locale à l'Hôpital de la Providence.

A la Société de navigation

● Le conseil d'administration a siégé mercredi à bord de M/S « Ville-d'Estavayer » sous la présidence de M. Jean-Claude Duvanel, président du Conseil communal de Neuchâtel.

Le conseil a pris connaissance des travaux d'achèvement du nouveau bateau « Ville-de-Neuchâtel », qu'il a vu du regard, faire ses premiers essais de navigation. Il a ratifié les décisions prises pour le voyage inaugural de la « Ville-de-Neuchâtel » et la manière dont sera célébré — simplement d'ailleurs — le centième anniversaire de la fondation de la société. Une large discussion a été ouverte sur la situation des entreprises secondaires de transport et en particulier des compagnies suisses de navigation.

Professeur neuchâtelois à l'honneur

● La cinquième assemblée générale du Conseil international de la langue française, qui s'est tenue à Paris, vient de réélire vice-président par acclamation, le professeur et écrivain Eric Lugin, de Neuchâtel. Elle lui a confié la rédaction du rapport définitif du conseil sur le projet de normalisation de l'orthographe. Ce rapport sera remis prochainement au ministre français de l'éducation nationale et à l'Académie française, qui avaient demandé au CILF d'étudier le projet.

La décision a été prise d'éditer un guide de la néologie, qui s'ajoutera aux récentes publications du Conseil international, notamment la « Banque des mots », le « Glossaire de psychiatrie », le « Manuel du français scientifique et technique », le « Lexique photo-cinéma », la première partie du « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales », le « Vocabulaire administratif des pays d'expression française. Un « Vocabulaire de l'environnement » est sous presse.

En exécution des volontés testamentaires de la marquise de Béranger, le Conseil international de la langue française aura la disposition du domaine et du château de Sassenage (1661), situé aux portes de Grenoble, à charge pour lui de contribuer à la conservation et au rayonnement de cette demeure historique.

Le siège du conseil restera naturellement à Paris où l'on envisage de lui attribuer, après restauration, un hôtel ancien du célèbre quartier du Marais. Cette installation dans de nouveaux locaux permettrait de sauver un immeuble splendide et d'éviter des charges locatives toujours plus lourdes. Elle fait l'objet de conversations avec la Ville de Paris et le gouvernement français.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01
Compte de chèques postaux 20-178
Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45
à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements
SUISSE
1 an 6 mois 3 mois 1 mois
69.— 36.— 19.— 7.50

ÉTRANGER
Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

Tarif de la publicité
ANNONCES: 47 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales, 37 c. le mm, min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.40 le mm. — Réclames, Fr. 1.50. — Naissances, mortuaires, 80 c. le mm. — Petites annonces non commerciales, 35 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich

DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE (minimum 1 semaine)
la veille avant 8 h 15
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 15

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

A ST-Blaise avec fr. 21.000.- déjà, devenez propriétaire d'un appartement FAT face au lac et aux Alpes.

FAT «ST-BLAISE»

chemin des Perrières ST-BLAISE (NE)
A dix minutes du centre de Neuchâtel.

1ère étape A/B/C	2ème étape D/E
2 pièces dès Fr. 70.000.—	3 pièces dès Fr. 103.000.—
3 pièces dès Fr. 85.000.—	4 pièces dès Fr. 117.000.—
4 pièces dès Fr. 96.500.—	4/5 pièces dès Fr. 134.000.—
5 pièces dès Fr. 118.000.—	5 pièces dès Fr. 140.000.—

Parking souterrain Fr. 10.000.—
communications: Gare CFF, trolleybus.

Renseignements auprès de:

Me François CARTIER
6, rue du Concert
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038/25 12 55

C.E. BERTHOUD
Transactions Immobilières
et Gérances
9, Epancheurs
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038/24 13 41

Me Bernard CARTIER
1, rue A.-Bachelin
2074 MARIN
Tél. 038/33 35 15

Entreprise PIZZERA
Rochettes 19
2017 BOUDRY
Tél. 038/42 17 17

PAT
39, rue Peillonex
1225 CHÈNE-BOURG
Tél. 022/35 86 00

Sur place:
APPARTEMENT PILOTE
34, chemin des Perrières
Tél. 038/33 34 34
Permanence: mardi
mercredi - jeudi - samedi

Demande d'informations
à retourner à l'agent PAT ci-dessus, ou à PAT, Chêne-Bourg/GE.
Veuillez me faire parvenir, sans engagement, les informations relatives à PAT «ST-BLAISE» FAN X 2

Nom
Prénom
Adresse
Ville Tél.

A vendre, à Portalban,
terrain
de 3000 m2 avec petit week-end
de 2 pièces, cuisinette, eau, électricité.
Tél. (039) 22 50 21.

A vendre
beau terrain
pour villa, près de la Neuveville,
1130 m, équipé,
vue sur le lac,
tranquillité.
Adresser offres écrites à FS 602 au bureau du journal.

A LOUER

A louer à la Neuveville, à partir du 1er mai 1972,
appartement de 6 pièces attique
Situation très ensoleillée et tranquille. Possibilité de louer un garage.
S'adresser à:

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 220255

Vacances en montagne!
LOUEZ UN CHALET
ou un appartement «prêt-à-vivre».
PARTOUT EN SUISSE
des centaines et des centaines de locations. Offres individuelles, exactement adaptées à vos exigences familiales, financières et sportives. Vos desirs? Dates, personnes, stations, prix envisagés! Immédiatement, sans frais, sans engagement: documentation illustrée et personnalisée.
RENT AGENCY
Institut Suisse de Location
1003 LAUSANNE - Gd-St-Jean 4
Tél. (021) 224631 ou 224632

APPARTEMENT A LOUER
dès le 1er mai 1972, 3-4 pièces, tout confort, cuisine complètement équipée, 2 salles d'eau, piscine communautaire, quartier résidentiel avec vue sur le lac et les Alpes.
Fr. 590.— par mois, charges et garage compris.
Tél. (038) 31 66 55, pendant les heures de bureau.

A louer pour le 24 avril 1972 dans le bas d'Hauterive
appartement de 2 pièces
Prix Fr. 349.—, charges comprises.
Tél. 33 43 76, après 18 heures.

A louer au Landern, tout de suite ou pour date à convenir,
appartements de 1 1/2 et 3 1/2 pièces
avec confort. Prix avantageux.
Tél. (038) 51 33 09.

A LOUER dès le 24 mai 1972, à Cormondrèche,
deux pièces
cuisine, salle de bains, tout confort.
Loyer mensuel: Fr. 335.— charges comprises.
Adresser offres sous chiffres HA 925 au bureau du journal.

A louer pour le 24 juin
appartement de 3 pièces
quartier Suchiez-Vauseyon;
loyer 351 fr. + charges 30 fr.
Adresser offres écrites à EX 922 au bureau du journal.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

A louer, à partir du 1er mai 1972, à la Neuveville,

appartement de 6 pièces attique

3me étage. Situation tranquille et très ensoleillée. Salon avec cheminée, réduit, cuisine avec machine à laver la vaisselle. Grande terrasse autour de l'appartement. Garage.
Loyer mensuel: Fr. 815.— plus charges.
S'adresser au concierge, tél. (038) 51 35 24 ou à la gérance:

ROBERT PFISTER
Immobilien und Verwaltungen
Neuengasse 17, Bern, Tel. 031 220255

A louer, à Marin, pour messieurs,
chambres meublées

avec cuisine collective.

Tél. (038) 25 75 22, Interne 81.

A louer pour le 24 juin

STUDIO

non meublé, tout confort, 1 pièce, douche et cuisinette, dans ancienne maison rénovée à Cormondrèche.
Adresser offres écrites à CV 920 au bureau du journal.

PESEUX

A louer

studio

non meublé, situé au centre. Convientrait spécialement pour bureau. Eventuellement petit atelier d'hortologie.
Tél. 31 12 43.

Locations-Vacances

Toutes saisons.
Tél. (025) 2 18 92.

CHAMBRES

A louer à la rue du Seyon, pour le 24 avril,

chambre meublée indépendante

loyer, chauffage, nettoyage et électricité compris, 195 fr.
Tél. (038) 24 67 41.

DEMANDES À LOUER

Famille de trois personnes cherche à louer pour l'été

un appartement

au bord du lac de Neuchâtel, avec emplacement pour bateau.
Tél. (031) 23 58 44.

Deux jeunes enseignants cherchent au plus tôt

appartement 3 pièces

en ville ou aux environs.
Adresser offres écrites à 54-322 au bureau du journal.

HERZOG S.A. cherche à louer

garage

ou place de parc couverte, centre ville ou quartier Ter-Mars.
Tél. (038) 24 64 55 (pendant les heures de bureau).

Récompense Fr. 200.—

à qui trouvera petit logement ou studio pour couple étranger sans enfants, entre Bevaix, Peseux et Neuchâtel.
Tél. 41 22 83.

ENCHÈRES

Etude de Me Henri SCAGLIOLA, huissier judiciaire, 6, rue de la Rôtisserie, à Genève

Vente aux enchères publiques

Les MARDI 18 et MERCREDI 19 AVRIL 1972, dès 14 heures, à Genève, 22, Ancienne Route au Grand-Saconnex (villa Mont-Riant), il sera procédé par le ministère du soussigné, à la vente aux enchères publiques, au comptant de

BEAUX MEUBLES

comprenant notamment: bel ameublement de salon de style Empire composé d'un canapé, deux bergères, quatre fauteuils, guéridons ainsi que divers autres sièges et meubles Empire; piano à queue Steinway style Empire; cabinets et table basse chinois; nombreux vases et assiettes en porcelaine de Chine et du Japon et en émail cloisonné; vases et coupes électriques de Gallé; candélabres et appliques en bronze Empire; important et beau lustre à cristaux à 21 lumières; lanternes; meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher; service de table en porcelaine de Saxe; argenterie; nombreux meubles de jardin et de véranda; vasques de terrasse; statues en marbre; tableaux; gravures; tapis; rideaux, etc.

Exposition: lundi 17 avril 1972, de 15 à 19 heures.

Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné:

Me Henri SCAGLIOLA, huissier judiciaire, Tél. (022) 25 12 77.

OFFRES D'EMPLOIS

mode teinturier

cherche:

une employée

à mi-temps (l'après-midi) pour contrôle, triage et expédition;

une vendeuse

comme gérante d'une succursale.
Se présenter: Gouttes-d'Or 92, ou téléphoner au (038) 25 31 83.



Bureaux centraux

cherchent, pour entrée immédiate ou à convenir,

un (e) employé (e) de bureau

pour le service de comptabilité.

Faire offres à la direction d'UNIVERSO S.A., av. Léopold-Robert 82, 2300 la Chaux-de-Fonds.

SOMECO S.A.

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX, engagerait

personnel

pour ses différents ateliers de production.

Prière de téléphoner au (038) 31 23 31, ou de se présenter à la fabrique, en face de la gare de Corcelles.

Maison de la place, en pleine expansion, cherche pour son service de comptabilité

UN COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

capable d'établir un bilan et d'assumer la responsabilité d'un service.
Le collaborateur cherché devra pouvoir justifier d'une solide formation de base et d'une expérience de plusieurs années.
Entrée immédiate ou à convenir.

Sont offerts:
— place stable, avantages sociaux
— conditions de travail agréables dans bureaux modernes et bien situés
— semaine de 5 jours
— horaire variable.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, sous chiffre AS 918 au bureau du journal.

Madame, Mademoiselle,

Nous recherchons, pour notre service de la Régistation, une personne âgée de 20 à 35 ans, sachant dactylographier, libre immédiatement ou selon entente. Si un poste

d'aide de bureau

vous intéresse, prenez contact avec notre service du personnel, interne 315, qui vous renseignera volontiers. Des locaux modernes et des relations de travail agréables vous attendent.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie
Rue du Bassin 16
2001 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 21 11 71

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Notre secrétariat général cherche une

secrétaire

qui se verra confier les tâches suivantes:

- correspondance sous dictée et sur simple indication en français et en anglais
- établissement de documents divers liés au service «organisation»
- tenir à jour un classement d'une grande importance.

Nous demandons:

- formation commerciale complète
- langue maternelle française, bonnes connaissances d'anglais
- grande discrétion

Nous attendons vos offres de service, accompagnées des documents usuels, à l'adresse ci-dessous.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

COTAZUR - CORMONDRÈCHE

Au prix d'un attique, c'est une splendide villa que nous vous proposons de 6 1/2 ou 7 1/2 pièces, selon aménagement intérieur.

2 MAGNIFIQUES VILLAS A VENDRE

Nous vous offrons:

- une construction luxueuse
- une vue imprenable
- une conception d'habitat moderne
- un financement assuré
- entrée en jouissance à convenir.

Pour visiter et traiter:

Bureau d'architectes DE BOSSET
Rue du Seyon 10
Neuchâtel - Tél. (038) 25 42 82

ou S. FACCHINETTI S.A.
Entreprise de génie civil et de bâtiment
Gouttes-d'Or 78 - Neuchâtel - Tél. (038) 25 30 23

Discount Portes-Rouges

Discount Serrières

Suchard Cointreau	1.95	au lieu de 2.60
2 x 100 g		
Suchard Prador	2.30	au lieu de 3.-
2 x 100 g		
5 torchons Chamex	1.70	au lieu de 2.50
+ 1 carré Nexbrill		
éponge Spontex	1.40	au lieu de 2.90
la pièce		
café Hag	10.90	au lieu de 15.40
grand bocal de 200 g		

MULTI-DISCOUNT BORLOZ

Potage Maggi « Herbettes »	-.50	au lieu de -.85
une spécialité romande		
Savonnette « Camay »	-.95	au lieu de 1.65
12 bières « Kanterbräu »	12⁵⁰	au lieu de 15.90
+ 1 emballage protecteur		

Timbres-escompte

P

Au centre, Hôpital 10
Serrières, Battieux 2
Rue Pourtalès 9-11

CARAVANES SCHAUB

En exclusivité pour la Suisse romande :

Caravanes :
 DETHLEFFS - EC. - JOMI - VFW-FOKKER - TE (King - Sprinter - Weltbummler). Constructeur de la marque suisse La Colombe-Etoile des Neiges.

Grand choix de mobilhomes :
 ABBEY - ALBATROS - LYNTON - SAN TROPEZ - WILLERBY (G.-B.) - ROYAL (Hollande) - La COLOMBE - RIVIERA (Suisse).

A Rennez, exposition sur 10,000 m² de terrain aménagé (sortie Villeneuve de l'autoroute du Léman)

Tel. 021 60 20 30

1844 RENNAZ VILLENEUVE

rapides **PRÊTS** discrets

Banque de Crédit

1200 Genève, 11, rue d'Italie
 Tél. 022 256265

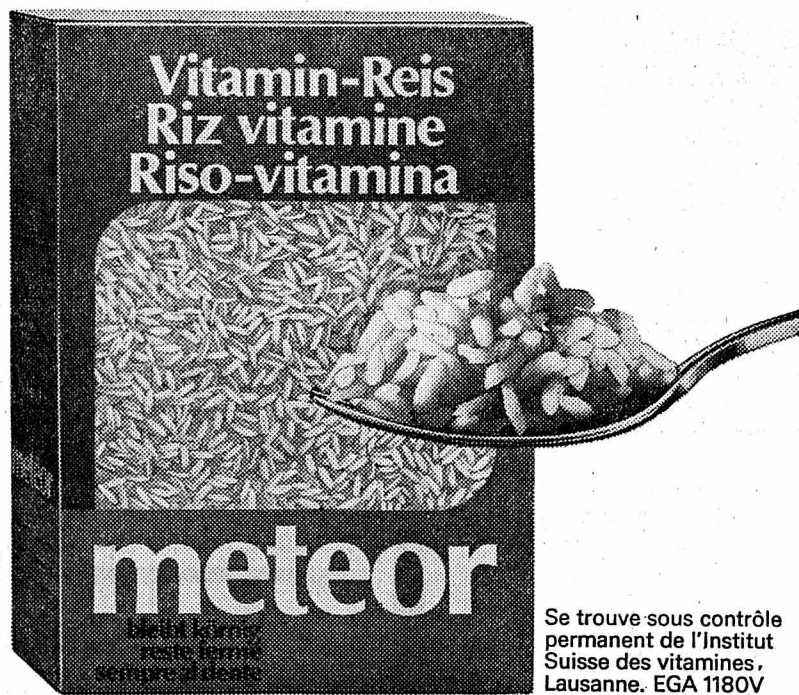
Kredit Bank
 3001 Bern, Storchengässchen 6
 Tel. 031 224366

Qu'y a-t-il de plus sportif que la Manta?

meteor

Riz vitaminé

Reste entier, ne colle pas et devient absolument blanc à la cuisson. Meteor contient les vitamines B naturelles du riz brut (B₁ + PP).



meteor

Se trouve sous contrôle permanent de l'Institut Suisse des vitamines, Lausanne. EGA 1180V

A propos de riz: les 6 sortes (Vialone Famiglia, Arborio Titano, Camolino, Siam-Patna, Vialone superfino, Meteor) sont actuellement en vente chez Coop en emballages cartonnés. Les nouveaux emballages cartonnés sont encore plus résistants, maniables et hygiéniques. Et sur chaque paquet se trouvent maintenant une description des caractéristiques des diverses sortes et d'intéressantes recettes. Au moyen du bon ci-dessous demandez notre brochure de 50 pages sur le riz. Elle contient beaucoup de choses intéressantes sur le riz et, bien sûr, de nombreuses propositions de recettes.

BON

A envoyer à Coop Suisse, Produits d'Outre-Mer Boîte postale 1285, 4002 Bâle

Veuillez m'expédier gratuitement votre brochure sur le riz

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ N° _____

N° postal _____ Lieu _____

La Manta SR.

Vraiment!
 Elle possède, non seulement tous les avantages réputés de la sportive Manta: des aptitudes routières exceptionnelles, un puissant moteur, le vaste habitacle fonctionnellement aménagé, le coffre étonnamment vaste et l'élégante carrosserie aux lignes racées.
 La Manta SR y ajoute encore davantage de sportivité: de larges pneus ceinturés de 185 mm qui «améliorent encore les aptitudes routières déjà remarquables...» (Revue Automobile). Un moteur S de 1,9 litre développant 103 ch et un couple élevé, qui accélère la SR de 0 à 100 km/h en 12,5 sec. Des instruments



Opel - la marque la plus vendue en Suisse.

Rallye à cadrans ronds avec compte-tours, manomètre d'huile et ampèremètre. Des phares jumelés à halogène. Et aussi un capot noir mat, exempt de reflets, et des bandes latérales sportives.
 Toutes les versions Manta, avec moteur de 93 ou de 103 ch sont livrables avec boîte GM entièrement automatique à 3 rapports. En outre, l'Opel Manta est en avance sur la législation concernant l'épuration des gaz d'échappement.

Opel est dans la course.
 Manta dès Fr. 11.850.-*
 Manta SR dès Fr. 13.575.-*

Opel Manta. Pour les "mordus" du volant.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Ametz-Droz S.A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Ex Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S.A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Péroilles 22 38 88, Genève Garage des Délices S.A. 44 71 50, Extension Autos S.A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S.A. 24 04 44, Le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S.A. 61 22 46, Moutier Garage Prévôtis 83 16 77, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurlo 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carrosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 2 54 60,

et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Aubonne 76 53 04, Belfaux 45 12 36, Bercher 81 82 42, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Brembians 71 19 69, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Colombier 41 95 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, Courtepin 34 12 14, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 2, rue Michel-Servet 46 08 17, 9, route des Jeunes 42 50 48, 9, boulevard d'Yvoy 25 28 00, Glaveller 56 71 29, Granges-Marnand 64 10 57, les Haudères 4 65 27, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17, 7, route de Chavannes 24 26 10, Mézières 93 12 45, Montana 7 23 69, Morges 71 26 48, Naters 3 24 40, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Raron 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, Romont 52 22 87, Savigny 97 11 55, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Imier 41 36 44, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 13 35, Versoix 55 16 94, Vevey 51 88 60, Veyras, sur Sière 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

LIQUIDATION TOTALE

(autorisée du 7 avril au 6 août 1972)

SKRABAL S.A.

MEUBLES PESEUX (NE)

650.000.- Fr.

DE MEUBLES SACRIFIÉS

MOBILIERS COMPLETS
SALONS ET DIVERS
CHAMBRES À COUCHER
SALLES À MANGER
PAROIS BIBLIOTHÈQUES

Jamais vu dans les annales du meuble:

10-20-30-50-60 % de rabais

GRAND PARKING — OUVERT LUNDI MATIN

Atelier d'horlogerie à Hauterive,
Besnard Frères, cherche
personnel féminin
pour finissage et mécanisme.
Tél. (038) 33 11 24 ou se présenter :
Rouges-Terres 24, Hauterive.

On cherche pour entrée immédiate
ou date à convenir
boulangier-pâtissier
extra
pour le dimanche.
Boulangerie-pâtisserie
Charles Heger,
J.-J.-Lallemand 7, Neuchâtel.
Tél. 25 12 54.

Entreprise moderne cherche, pour
entrée immédiate ou date à con-
venir,

jeune comptable

ayant de l'expérience.
Poste à responsabilités et indé-
pendant. Bonnes connaissances
d'anglais et d'allemand souhaitées.
Faire offres détaillées, avec curri-
culum vitae, sous chiffres
P 900096 N à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

Boutique UNDERGROUND

Moulins 31,

cherche

vendeur

Tél. 24 56 14.

Nous cherchons, pour entrée
immédiate ou date à convenir,

peintres qualifiés

Faire offres à G. BLANDENIER,
plâtrerie-peinture, Neuchâtel,
Collégiale 1, tél. 25 51 36, ou
Cormondrèche, rue du Bas 9,
tél. 31 51 84.

La confiserie-pâtisserie P. Hess,
2000 Neuchâtel, cherche

boulangier-pâtissier

pour entrée le 1er ou le 15 mai.

On cherche, pour quelques heures
par semaine,

personne

pour petits travaux de jardin.
Convierait également à retraité.

Faire offres à Mme Lohner,
rue Matile 1, Neuchâtel,
tél. 25 21 54, pendant les heures
des repas.

Je cherche ouvrier

boulangier

pour le 1er mai ou date à conve-
nir. Congé le dimanche. Bon sa-
laire. Chambre à disposition.

S'adresser à la boulangerie
F. Mello, Seyon 22, Neuchâtel.
Tél. 25 29 92.

Famille à Fribourg
cherche

nurse

ou jardinière
d'enfants, qualifiée,
pour s'occuper de
2 enfants
(1 1/2 et 4 ans).

Adresser offres
manuscrites, avec
curriculum vitae et
photo, sous chiffres
P 17-500.960 F
à Publicitas S.A.
1701 Fribourg.

Hôtel-restaurant
de la Béroche,
Saint-Aubin,
cherche

jeune fille

sortant de l'école
pour aider
au ménage.
Entrée immédiate ou
pour date à convenir.
Tél. 55 11 05.

Dame

au courant
de la vente est
cherchée pour
quelques heures
dans la semaine.
Tél. 25 12 54.

Importante entreprise de la place cherche une

employée de bureau

consciencieuse et ordonnée, connaissant la dactylographie. Travail agréable et varié. Semaine de 5 jours. Date d'entrée à convenir.

Les personnes s'intéressant à ce poste sont priées d'adresser leurs offres écrites sous chiffres IV 847, au bureau du journal.



Centre de recherche de Genève

cherche, pour entrée rapide,

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

expérimentée, âge idéal 25 à 30 ans, lan-
gue maternelle française, bonnes connaissances
d'anglais et d'allemand.

Travail intéressant et indépendant.

Prestations sociales étendues.

Semaine de cinq jours.

Faire offres manuscrites, avec bref curriculum vitae photo-
graphie et prétentions de salaire au chef du personnel,
Battelle, 7, route de Drize, 1227 Carouge - Genève

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

FABRIQUE D'HORLOGERIE
de moyenne importance, à la Chaux-de-Fonds,

cherche

COMPTABLE

Ce poste convierait à personne dynamique,
capable de tenir la comptabilité financière de façon
autonome, d'établir les paies et tous décomptes y
relatifs. Engagement : début juin 1972.

Sont offerts :

- rémunération en fonction des capacités du can-
didat
- semaine de cinq jours
- institution de prévoyance
- travail autonome et intéressant
- possibilités d'avancement.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres,
avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la
Société Anonyme Fiduciaire Suisse, avenue de la
Gare 33, 1001 Lausanne (réf. 205.00).

L'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel

cherche, pour son service du personnel,

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU SECRÉTAIRE

qualifiée, ayant quelques années d'expérience.
Bonne sténodactylographe. Connaissance des lan-
gues allemande et italienne désirée, mais pas abso-
lument indispensable.

Il s'agit d'un poste demandant de l'initiative et le
sens des responsabilités.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae, cop-
ies de certificats, photo et prétentions de salaire,
au secrétaire administratif de l'hôpital Pourtalès
Maladière 45, 2000 Neuchâtel.

HÔPITAL D'ORBE

100 lits, chirurgie et médecine cherche pour entrée
immédiate ou à convenir

1 laborantine diplômée

Formation de stagiaire-laborantine. Nouveaux lo-
caux. Ambiance agréable.

Salaires selon barème cantonal.

Faire offres à la Direction de l'hôpital,
1350 Orbe, tél. (024) 7 12 12.

NEUCHÂTEL



engage pour ses différentes
succursales

Bellevaux :

une gérante

une vendeuse

Bôle :

une vendeuse

Cortailod-fabrique :

une auxiliaire

Cortailod-village :

une vendeuse

Discount Serrières :

une caissière

Discount Portes-Rouges :

une caissière

Carrels :

une

vendeuse-caissière

Valangin :

une vendeuse

Prestations sociales d'une grande entreprise +
taux d'épargne plus favorable pour le personnel
COOP.

Faire offres ou se présenter à l'office du personnel,
Portes-Rouges 55, tél. (038) 25 37 21, interne 21,
Neuchâtel.

La Caisse cantonale de compensation à Neuchâtel
cherche, pour compléter son équipe de collabo-
rateurs,

JEUNE EMPLOYÉ

Place stable et bien rétribuée.
Travail intéressant.
Entrée à convenir.

Faire offres à Caisse cantonale de compensation,
Trésor 9, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au 24 26 12.

L'organisation de vente d'un laboratoire de produits
cosmétiques et d'entretien réputés offre à des

REPRÉSENTANT(E)S — VENDEUR(E)USE(S)

la possibilité de gagner un salaire élevé en visitant
sa clientèle particulièrement du canton du Valais.
Commission, fixe, frais de voyages et salaire en cas
de maladie ou d'accident ainsi que la formation
sont assurés par l'entreprise.

Pour prendre rendez-vous,

téléphonez au (021) 26 73 80 pendant les heures de
bureau.

Représentants (tes)

Vous pouvez le devenir en faisant un stage accéléré
dans notre importante maison d'éditions.

Si vous êtes :

- dynamique
- ambitieux
- Suisse ou permis C

Nous vous offrons :

- fixe proportionnel à vos capacités
- visite de notre clientèle par adresses provenant
de notre ordinateur
- gains exceptionnels.

Prenez rendez-vous au (022) 26 25 80.

AVIS DIVERS

QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

Un événement dans la vie musicale
de Neuchâtel

Concert
par le **SUDWESTDEUTSCHE**
PHILHARMONIE

SALLE DES CONFÉRENCES

Samedi 27 mai, à 20 h 30

Restaurant AU VIEUX VAPEUR

NEUCHÂTEL

cherche pour le 15 mai ou pour date à convenir :

SOMMELIERS FILLES DE BUFFET CUISINIER HÔTESSE D'ACCUEIL DAME DE VESTIAIRE

Faire offres à Neuchâflott S.A. case postale,
2001 Neuchâtel, ou téléphoner après 19 heures au
(031) 55 44 07.

MARKETING

cherchez-vous une activité avec un revenu intéressant et
surtout des possibilités d'avancement et de carrière ?

A qui s'adresse notre message ?

— aux représentants avec un succès personnel depuis au
moins trois ans, désireux d'améliorer en profondeur leurs
connaissances, leur efficacité.

— aux employés commerciaux soucieux de compléter leur
formation et qui recherchent une situation à leur niveau.

Demandez encore aujourd'hui un entretien avec notre respon-
sable de la région de Neuchâtel. Tél. (038) 24 12 89.

Inter Marketing Group, Lausanne, Bienne, Neuchâtel.

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Aux «Tréteaux d'Arlequin» Une création riche de promesses...

C'était fête mardi soir au théâtre des «Tréteaux d'Arlequin». Il régnait ce que...

de ce monde, Claude Roy désormais confronté à la mort. Il prendra un ultime congé...

Nous voyons en effet se dessiner à travers le texte de l'auteur un théâtre qui pourrait devenir celui de la génération de «l'après-guerre»...

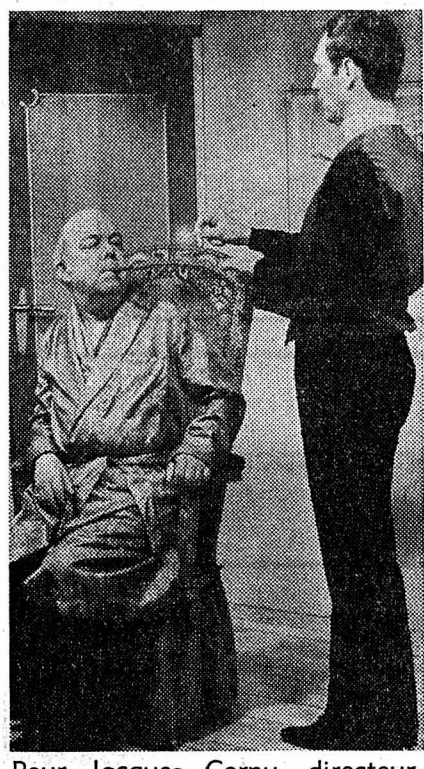
AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS : Corso : 20 h 30, Rapports intimes dans les collages de jeunes filles (18 ans). Eden : 20 h 30, Un Violon sur le toit (16 ans)...

PIECE DENSE ET FORTE

On est donc en présence d'une pièce forte et dense, si foisonnante même que l'on pourrait peut-être élaguer ici ou là au profit d'autres scènes...



Pour Jacques Cornu, directeur, un 30me anniversaire riche de promesses...

BIBLIOPHAGIE

Il était un capitaine

(c) La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente a décerné récemment le prix Jean Magé à Bertrand Solet pour son dernier ouvrage «Il était un capitaine» publié dans la très belle collection «Plein Vent» (1).

LA VIE POLITIQUE

LA SITUATION DANS LES DISTRICTS DU HAUT AVANT LE DÉLAI POUR LE DÉPÔT DES LISTES

Les prochaines élections communales dans le canton, en mai, commencent à faire sentir leur présence. Une présence qui sera des plus animées pendant cette semaine encore...

employé de commerce; Francis Kaufmann, (ancien), agriculteur; Henri Perregaux, licencié en sciences économiques; Mme Valentine Perret, maîtresse de maison et M. Rollon-Jean Urech, instituteur.

des professions enseignantes. La tâche est ardue. A propos du POP, on remarque à nouveau que son organe officiel «La Voix ouvrière» a publié, en date du vendredi 7 avril, un article ayant trait à un «événement historique: le Crêt-du-Loche devient zone d'intérêt commun»...

Quand la ferme s'en va...

Enchères publiques de matériel et de bétail. Enchères publiques de matériel agricole. Cantine sur place, précises toujours, avec ponctualité, l'avis officiel qui se voit placardé quelques jours à l'avance...



Il y avait foule hier au Valanvron... (Avipress - Robert)

Mais, pourrait-on rétorquer, le PPN reste sur ses positions dans les autres communes du district. Pour l'heure, en tout cas, l'annonce de l'arrivée d'une section radicale aux Brenets, annonce qui devrait être officialisée aujourd'hui ou demain par le dépôt d'une liste comprenant huit ou dix candidats, risque de remettre les alliances dans la balance.

Si le front bourgeois loclois craque, si celui des Brenets chancelle, il est à prévoir que d'ici quatre ans l'on assistera à bien des bouleversements qui pourraient conduire cette fois à la disparition d'une des «spécialités politiques» du Haut: le PPN. Au détriment de quel parti? Il est trop tôt pour le prévoir.

A LA CHAUX-DE-FONDS

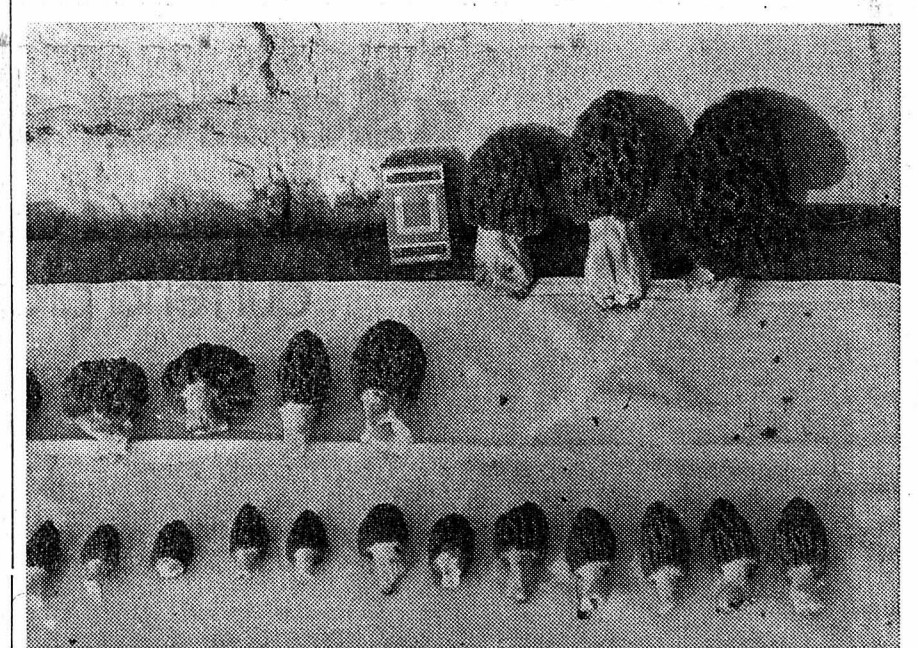
A la Chaux-de-Fonds, en revanche, la lutte continue. Le parti libéral présentait hier soir sa liste de candidats, avec une douzaine de noms. Les deux conseillers généraux se représentent, mais on relève l'arrivée de quelques nouveaux, des jeunes essentiellement.

Inspections militaires

Les inspections d'armes, d'habillement et d'équipement auront lieu à Beau-Site: le mardi 27 juin à 8 heures, classes 1923 à 1925, à 14 h, classes 1926 à 1928; le 28 juin à 8 h, classes 1929 à 1930, à 14 h, classes 1931 à 1939; le 29 juin à 8 heures, classe 1940, à 14 h, classes 1941-1942; le 3 juillet, à 8 h, classes 1943 à 1952; ainsi que pour la section des Planchettes (Elite) Landwehr, Landsturm et S.C.).

LE LOCLE - LE LOCLE

La Chaux-du-Milieu: une seule adresse... la bonne



Une partie de la récolte. (A côté: une boîte d'allumettes!!) (Avipress - Vuille)

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Le Val-de-Ruz est sorti de son isolement avec la construction de nouvelles routes au début du siècle dernier seulement...

De notre correspondant: Jusqu'au premier tiers du XIXe siècle, l'entretien des routes dans le pays de Neuchâtel se faisait par corvées. Malgré la réclamation de plusieurs communes, les corvées durent attendre jusqu'en 1832 pour se voir enfin affranchies de cette pénible servitude.

la Chaux-de-Fonds est entièrement achevée. Ce trajet, disait-on dans les chroniques de l'époque, était un des plus pénibles de tout le pays, à cause du mauvais état des chemins.

LA CHAUX-DE-FONDS - LES BRENETS En 1808, un premier chantier fut ouvert: celui de la route la Chaux-de-Fonds, le Locle, les Brenets; en même temps était étudié le tracé d'une route entre les Ponts-de-Martel et le Locle, en passant par les Grandes-Joux.

VALANGIN - FONTAINES Au Val-de-Ruz, on est très intéressé par la construction de la nouvelle route de la Vue-des-Alpes et les communes, les unes après les autres, vont améliorer leurs réseaux routiers. C'est ainsi qu'une nouvelle route sera construite (1812) entre Valangin et Fontaines en passant par la Borcarderie et Landevey. Cette artère sinueuse devait considérablement faciliter les communications entre Neuchâtel et les villages du centre et du Haut-Val-de-Ruz.

NEUCHÂTEL - LA CHAUX-DE-FONDS En 1810, la nouvelle route Neuchâtel -

Il se fait maintenant avec la plus grande facilité grâce à une chaussée commandée et solide dont la ligne a été bien tracée et la pente si habilement ménagée, qu'à cheval, en char ou en voiture, les voyageurs n'ont plus besoin de mettre pied à terre ni en montant, ni en descendant et qu'avec le même attelage, on peut transporter un beaucoup plus forte charge, ce qui prouve une triple économie de temps, de fatigue et d'argent.

A partir de 1832, le gouvernement de la Principauté, les communes et les particuliers apportent une attention sans cesse croissante à l'entretien des nouvelles routes. Mais il faut attendre 1849 pour qu'une loi précise que c'est l'Etat qui assurera désormais l'entretien des routes cantonales, tandis que les communes auront la charge des chemins vicinaux.

Informations horlogères

Le Conseil municipal de Langendorf et la main-d'œuvre de Lanco

Le Conseil municipal de Langendorf (SO) a pris acte dans sa dernière séance du licenciement de 140 ouvriers, entraîné par la fermeture de certains ateliers de Lanco, décidée par la Société suisse pour l'industrie horlogère. Il admet qu'il s'agit d'une version «dictée» purement par des considérations de gestion rationnelle, mais déplore que des solutions plus favorables n'aient pu être offertes au personnel.

vriers), dit en substance le Conseil communal. Selon son communiqué, les entreprises suivantes ont offert d'engager du personnel: Delta S.A., à Soleure; Wartmann S.A., à Oberbipp; Von Roll S.A., à Gerlafingen; F. Arnold, à Selzach et Oetterli S.A., à Soleure. D'autres entreprises auraient fait des offres directement à la direction de Lanco.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergianni, Fontana. Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

POUR L'ARRIVÉE DU GRAND PRIX SUISSE DE LA ROUTE À CERNIER

Les présidents des sociétés locales de Cernier se sont réunis sous la présidence de M. Piero Vadi. Il s'agissait de répartir les charges que les sociétés assumeront lors de la fête villageoise des 26 et 27 mai à l'occasion de l'arrivée d'étape du Grand prix suisse de la route à Cernier.

DOMBRESSON

Nouvelle manière d'aller à cheval!

(c) On a trouvé (en 1834) un cheval scellé et bridé errant sans cavalier près d'une taverne de campagne. Recherches faites on trouva le propriétaire dans un état complet d'ivresse, à cheval sur un mur sur lequel il se démenait avec fureur et qu'il accablait de coups de cravache et d'éperons en maudissant l'entêtement de son prétendu coursier. Lorsqu'il fut un peu dégrisé, il découvrit sa méprise et descendit du mur au grand amusement de la foule qui contemplait cette singulière cavalcade.

BOUDEVILLIERS

Etat civil de mars (y compris Landevey)

NAISSANCES: — 10. Monnier Nicolas, fils de André-Philippe, instituteur à Valangin et de Martine née Robert-Grandpierre; 11. Boillat Dominique-Michel, fils de Blaise-Gaston, agriculteur à Cressier (NE) et de Evelyne-Suzanne, née Bonjour (NE); 12. Sgobba Domenico, fils de Vito-Sante, aide-mécanicien, aux Geneveys-sur-Coffrane, et de Maria née Veccaro; 15. Monte, Tomia et Monique, filles jumelles de Giuseppe, machiniste à Cernier et de Celestina-Ines, née Castellano; 22. Huguelet-Natacha, fille de Michel, ouvrier d'imprimerie à Cernier, et de Anita-Cosette née Seletto.

DECES: — Donazzolo née Fiorese, Pellegrina, 79 ans, veuve de Giuseppe, à Auvernier; 3. Bays, née Liniger Emma-Clara, 73 ans, veuve de Jean-Louis, à Neuchâtel; 5. Abplanalp Hélène-Rosa, institutrice retraitée, 74 ans, célibataire à Neuchâtel; 8. Gaberel née Bedaux Jeanne-Marguerite, 93 ans, veuve de Georges-Emile à Savagnier; 16. Rudolf née Rosella-Lina-Bertava, 78 ans, épouse de Josef, à Neuchâtel; 16. Matthay-Doret Jeanne-Amélie, 85 ans, célibataire, aux Hauts-Geneveys; 22. Scheffel Albert, 73 ans, décolporteur, époux de Agnès née Melato, à Peseux; 22. Stempfélé née Bloch Jeanne-Pauline, 85 ans, veuve de Jules au Landeron; 25. Sougel née Coulet, Cécile-Agnès, 77 ans, veuve de René-Willy à Chézard.

Etat civil du Locle (10 avril)

Malgré la neige qui vient de refaire une apparition, aussi peu souhaitée que fugitive, le printemps semble bel et bien installé. Preuve en est la «récolte» de morilles qu'a faite la semaine dernière un jeune champignonneur de la Chaux-du-Milieu, M. Michel Vuille.

Inspections militaires

Les inspections d'armes, d'habillement et d'équipement auront lieu au collège de Jeanmeret le lundi 3 juillet à 14 heures, classes 1923 à 1929; le 4 juillet, à 8 heures, classes 1930 à 1940, à 14 h, classes 1941 à 1952 ainsi que pour la section des Brenets (Elite) Landwehr, Landsturm et S.C.).

Inspections militaires

La société de tir «La Montagnarde» a siégé sous la présidence de M. Robert Martin. Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui fut acceptée à l'unanimité, le caissier donna connaissance des comptes pour 1971. Ces derniers qui bouclent par un bon de 148 fr. 60, ont été acceptés à l'unanimité.

A la société de tir de Brot-Plamboz

en campagne se feront au stand de la Sagne les 27 et 28 mai. Le comité se présente comme suit: président: Robert Martin; vice-président: Roger Ducommun; secrétaire: Frédy JeanMairet; caissier: Jean-Daniel Renaud. Délégués à la Fédération de district: Willy Jeanneret et F. JeanMairet; délégués à la Société cantonale: F. JeanMairet et Pierre Hänni; vérificateurs des comptes: Richard et Willy Jeanneret.

Trafic intense

(c) Cette semaine, la région des Petits-Ponts à Brot-Dessus, a connu un trafic des plus intenses en comparaison de la circulation actuelle calme sans plus. Cet état de chose est dû à la fermeture de la Clusette. Les automobilistes ont eu mercredi matin une fort désagréable surprise, la neige ayant fait une nouvelle fois son apparition dans la nuit, recouvrant la campagne d'une couche d'environ 12 cm, ainsi, les chaussées ont été rendues très glissantes et dangereuses pour les usagers qui durent jusqu'au milieu de la matinée redoubler de prudence. Espérons une rapide et complète amélioration.

revue automobile No. du 13.4.72 en vente partout Nouveaux essais Objectif vérité Chrysler 160

OFFRES D'EMPLOIS

RESTAURANTS DE LA SOCIÉTÉ DE NAVIGATION DES LACS DE NEUCHÂTEL ET DE MORAT

Nous cherchons, pour la saison 1972, début de mai à fin septembre,

personnes

pour le service à plein temps ou éventuellement 2-3 jours par semaine, ainsi que des

extra

pour banquets. Retraités peuvent aussi faire leurs offres. Toutes prestations sociales, vie de famille. Faire offres écrites ou téléphoner après 20 heures. Georges Jacot, Boite 20, 2000 Neuchâtel. Tél. 24 28 70:

Les Restaurants Beaulac

Nous engageons tout de suite :

**chef de partie saucier
entremetier
fille de buffet
sommeliers
sommelières**

Tél. 24 42 42 ou se présenter au restaurant.

On cherche

jeunes représentants (tes)

débutants acceptés. Excellentes possibilités sont offertes à personnes capables et désirant améliorer leur situation. Nous offrons fixe, frais de voyage, forte commission, 80 % du salaire en cas de maladie ou d'accident. Tél. (037) 31 16 23, le soir de 19 à 22 heures.

Restaurant Bagatelle, Neuchâtel, cherche, pour le 15 avril,

garçon de cuisine

Téléphoner au 25 82 52, ou se présenter, dès 17 heures.

Nous cherchons

une vendeuse

pour boulangerie. Entrée si possible le 1er mai. Tél. 25 28 54.



Lorsque l'oncle d'Amérique vous rendra visite avec son épouse...

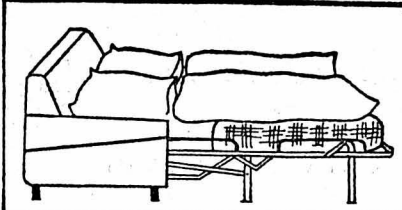


vous le recevrez princièrement grâce à ce remarquable ensemble transformable. En un instant le canapé devient un lit suprêmement confortable (140 x 190 cm). Et le jour, vous disposez d'un élégant salon, skai et tissu, fauteuils sur roulettes. Beau choix de tissus et coloris.

Le salon 3 pièces à partir de

1290.-

Crédit jusqu'à 30 mois. Livraison franco.



coupon

Envoyez-moi votre catalogue sans engagement et sans frais

Nom

Prénom

Rue et No

No postal et localité

meubles **MEYER** neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038 / 25 75 05

Grande exposition sur 6 étages - 30 vitrines

On cherche

sommelière

Gain élevé, ambiance jeune, congés réguliers. Entrée immédiate.

Café des Beaux-Sites, 1926 Fully (VS). Tél. (026) 5 31 41.

L'hôtel - restaurant BEAUX-ARTS Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

garçon ou fille de buffet

Bon salaire.

Faire offres ou se présenter au bureau de l'hôtel. Tél. 24 01 51.

Boucherie H. Huguenin, 2114 Fleurin,

cherche un bon

garçon boucher

pour le désossage et servir au plot. Entrée immédiate. Tél. (038) 61 11 90.

Atelier de réglages

en plein développement, engage tout de suite ou pour date à convenir

personnel féminin

pour virochage-centrage et divers travaux fins et soignés. Seulement en atelier.

Tél. (038) 25 88 41, Interne 71.

Garage moyen de la place cherche, pour entrée à convenir,

un bon laveur-graisseur

pouvant s'occuper occasionnellement du service essence. Préférence sera donnée à un jeune, éventuellement appartement à disposition. Conditions intéressantes.

Adresser offres écrites à FR 844 au bureau du journal.

Entreprise du bâtiment, région de Neuchâtel, engagerait pour date immédiate ou à convenir,

GRUTIER

Semaine de 5 jours, prestations sociales, caisse de retraite.

Faire offres, avec prétentions de salaire, sous chiffres BR 892 au bureau du journal.

Pour date à convenir, nous cherchons

vendeuse auxiliaire

Nous offrons une activité très intéressante et variée. Se présenter à la direction,



JOUETS WEBER

place de la Poste, Neuchâtel. Tél. 25 80 86.

FTR
FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Pour notre système P37-150Sn

IBM 360/30 Disk/Tape

nous cherchons un

OPÉRATEUR DE SYSTÈME

Nous offrons :

- un travail varié et autonome dans une équipe jeune et dynamique
- des conditions d'emploi en rapport avec les exigences du poste
- des prestations sociales intéressantes
- des possibilités réelles de développement

Nous attendons avec plaisir votre coup de téléphone, vos offres succinctes ou cette annonce complétée par vos soins. Nous vous assurons de notre entière discrétion.

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. :



OFFRES ET RENSEIGNEMENTS :
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

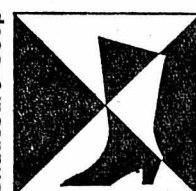


«**Sentez donc!**»
C'est l'**ammoniac-plus** — la force qui rend propre!



Seul AJAX a de l'ammoniac-plus... rien ne nettoie mieux!
(Vous en sentez la fraîche propreté).

Chaussure-Coop



Chaussures Diana

Rue du Concert NEUCHÂTEL Tél. (038) 25 29 54

URGENT

Si la vente vous intéresse et si vous aimez le contact avec la clientèle, faites-nous vos offres.

NOUS CHERCHONS :

VENDEUSES

VENDEUSES-DÉBUTANTES ET AUXILIAIRES

Nous offrons la semaine de 5 jours (lundi fermé toute la journée), une ambiance de travail agréable et un salaire correspondant aux capacités.

Veuillez vous présenter à notre magasin

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Le Conseil général de Noiraigue s'occupera de l'épuration des eaux

De notre correspondant :

Un complément vient d'être ajouté à l'ordre du jour du Conseil général de Noiraigue en prévision de sa séance du 21 avril. Il s'agit d'autoriser le syndicat intercommunal d'épuration des eaux usées du Val-de-Travers de conclure un emprunt complémentaire de 2.900.000 fr. pour la construction de l'augmentation du coût des stations et de divers ouvrages.

Un premier crédit de 7.500.000 fr. avait été accepté par les communes membres du syndicat, à la suite de l'assemblée consultative et constitutive d'octobre 1968, mais depuis cette date, des études définitives d'exécution ont été entreprises et des améliorations apportées, notamment en ce qui concerne les lits de séchage des boues qui seront mécanisés au lieu d'être actionnés manuellement ce qui permettra de supprimer des manutentions fastidieuses.

En outre des sondages, ainsi qu'une étude

de géotechnique ont été entrepris. Ils ont révélé que le sous-sol est constitué par des terrains argileux de mauvaise qualité. Il faudra donc envisager l'emploi de techniques du génie civil, plus coûteuses que celles qui avaient été prévues.

Il faut aussi relever que le coût des travaux a subi depuis 4 ans un notable renchérissement qui affectera surtout le prix de construction des travaux d'épuration et de relèvement et dans une moindre mesure, celui des collecteurs actuellement en voie d'achèvement. Il faut noter encore que le service fédéral des eaux exige maintenant l'adjonction d'une épuration chimique dans les stations. La charge annuelle des communes, calculée précédemment à 60 % de subvention, se montait à 280.000 francs. Elle sera réduite, malgré cette demande de crédit supplémentaire, à 227.500 francs du fait que le taux des subventions a été porté à 75 %.

COULEURS DE SAISON INTERMÈDES

Le printemps est là! Pouvons-nous le croire? La pluie et le grésil battent les vitres dans un ruissellement moqueur. Le vent souffle et promène sa voix menaçante à travers la campagne assombrie. Les nuages de pluie coulent dans un ciel habillé d'un épais vêtement gris. Et pourtant le printemps est là! Il s'installe dans les prés où fleurissent les pâquerettes roses et blanches, les primevères jaunes comme des poussins de Pâques.

Le renouveau habite aussi le cœur de la forêt où les arbres encore dévêtus se couvrent de bourgeons prometteurs. A la lisière du bois la violette timide, mais parfumée s'abrite parmi les touffes d'herbes séchées et jaunies.

L'or des forsythias inonde les jardins et leurs têtes font songer à des embarcations flamboyantes; les crocus ouvrent leurs corolles régulières et multicolores au bord des plate-bandes fraîchement remuées. Le printemps est là! Mais il n'affirme son règne que par intermèdes, comme s'il hésitait à étaler sa splendeur.

La douceur des rayons du soleil alterne avec les averses et le vent froid rappelant les frimas de l'hiver.

Intermèdes... alternances; lois de la nature et lois de la vie! Notre existence n'est-elle pas faite aussi, comme les caprices de cette saison, d'heures claires et d'heures sombres? Les fleurs émaillant notre chemin ne sont-elles pas quelquefois fêlées et emportées par les vents contraires?

La chaleur de certaines amitiés ou affections ne fond-elle pas soudain, devant l'attaque brutale d'un retour de froid, d'indifférence?

Intermèdes... alternances; dans la nature et dans l'existence humaine. La vie est faite de ces contrastes, de ces paradoxes qui ébranlent notre compréhension mais qui sont là, pourtant, pour consolider nos attitudes, affermir nos sentiments, peser nos déterminations.

Rien n'est laissé au hasard, et si les circonstances extérieures, les expériences douloureuses, les bouleversements de toutes sortes, nous ébranlent et nous font quelquefois chanceler, rien ne sera ajouté ou retranché qui ne doive l'être. L'épreuve, elle-même, reste un instrument nécessaire entre les mains de Celui qui régit toutes choses. Seule, notre compréhension limitée n'est pas à même de saisir cette suprême sagesse et demeure ballotée entre les intermèdes, les alternances, les paradoxes inhérents à toute vie.

Anne des ROCAILLES

Les élections communales à Couvet y aura-t-il des surprises?

De notre correspondant :

Hier mercredi, aucune des quatre formations politiques représentées au Conseil général (dix radicaux, sept libéraux, treize socialistes et onze «Renouveau covassin») n'a encore déposé sa liste au bureau communal. S'il est absolument certain que les partis radical, libéral et socialiste solliciteront la confiance de leurs électeurs et électrices les 6 et 7 mai, l'inconnu, pour l'instant est de savoir si le groupe hors parti du «Renouveau covassin», fondé en 1960 à l'initiative de l'actuel conseiller communal Jean Piarano, déposera une liste. Rappelons que ce groupement avait obtenu neuf sièges en 1960, dix en 1964 et onze en 1968. Lors de l'élection du Conseil communal en juin 1968, deux conseillers communaux de ce parti avaient été élus, MM. Jean Piarano (qui a décidé de se retirer) et Jean-Pierre Berset. Il serait pour le moins surprenant qu'il n'y ait pas de liste du «Renouveau» aux prochaines élections communales. Nous attendrons peut-être jusqu'à lundi à midi pour en savoir plus long.

lement gardé ses dix sièges, mais renforcé sa position d'une unité.

Dans les partis traditionnels, on souhaite renforcer sa propre position. Si les listes sont si lentes à être déposées, faut-il en déduire que les candidats sont difficiles à trouver? Ou est-ce une manœuvre électorale, chacun voulant garder «la surprise» le plus longtemps possible? Une question encore qui n'a pas trouvé de réponse: les radicaux et les libéraux s'apparenteront-ils comme en 1968? Ce «mariage de raison» avait profité au parti libéral, il y a quatre ans. Pour les socialistes, la question est de savoir si, ayant été dans l'opposition pendant ces quatre dernières années (n'ayant plus de représentant à l'exécutif du fait de la non-réélection de M. Charles Maeder en juin 1968), ce fait aura contribué à lui donner une impulsion nouvelle.

Nous en saurons plus ces prochains jours quand les partis auront déposé leur liste et quand les candidats seront connus.

F. J.

MÔTIERS — MÔTIERS

Un nouveau président à la société de tir

(sp) La société de tir de Môtiers a siégé sous la présidence de M. Claude Matthey-Doret, qui salua la présence de MM. Louis Bourquin et Willy Morel, conseillers communaux et de MM. Emile Bielser, André Perotti et Léon Rey, membres d'honneur. Le rapport présidentiel releva les très bons résultats obtenus par la société l'année dernière, capable maintenant de rivaliser avec les meilleures formations du district. Puis les comptes, présentés par M. René-Cousin, ont été adoptés à l'unanimité.

dent; Louis Bourquin, vice-président; Michel Robert, secrétaire; François Monnard, caissier et Daniel Chevré, adjoint. Les vérificateurs des comptes seront MM. André Perotti et Jean-Pierre Barrelet. M. René Cousin étant suppléant après avoir lui aussi, décliné une nouvelle élection au comité.

Entre 1960 et 1964, le Conseil général était composé de treize radicaux, six libéraux, treize socialistes et neuf «Renouveau», soit 41 sièges. Le dimanche 24 mai 1964, les résultats avaient été les suivants: treize radicaux, cinq libéraux, treize socialistes et dix «Renouveau». Les libéraux avaient fait les frais de l'avance du groupement «hors parti» covassin.

En 1968, le parti radical avait connu une sévère défaite. Sur les 13 sièges obtenus en 1964, les radicaux ne se retrouvaient plus que dix, deux des trois sièges allant au parti libéral, le troisième au «Renouveau», le parti socialiste couchant sur ses positions. En 1968, les radicaux avaient perdu 56 bulletins; les libéraux en avaient gagné 27, les socialistes onze et le «Renouveau» 44. Les libéraux avaient obtenu leur septième siège grâce à l'appareillage avec les radicaux.

Qu'en sera-t-il cette année? Tout dépend du «Renouveau covassin». Déjà, lors des élections communales de 1968, on se posait la question de savoir le sort que le corps électoral réserverait à ce groupement. Or, contre toute attente, ce parti avait non seu-

NOUVEAU PRÉSIDENT

M. Claude Matthey-Doret, en raison de ses obligations professionnelles avait décidé d'abandonner son poste et M. René Rey ne sollicitait par une réélection au comité qui a été formé de la manière suivante: MM. Pierre-André Morel, prési-

C'EST UNE CHANCE QUE PERSONNE N'AIT ÉTÉ BLESSÉ

Un mur de trois mètres de haut s'effondre près du château de Travers

De notre correspondant régional :

Dans le cadre de la correction de la nouvelle route internationale Neuchâtel-Pontarlier, d'importants travaux sont actuellement en cours non seulement au Bois-de-Croix, près de Couvet, au Loclat, mais à Travers même où l'on pose

quelque trois mètres de hauteur. Une partie de la route montant à la cure protestante s'est elle aussi effaissée. Ce mur ne reposait pas sur des fondations, mais simplement sur du remblai. Il avait été construit après le grand incendie de Travers d'il y a environ cent ans.

quelque trois mètres de hauteur. Une partie de la route montant à la cure protestante s'est elle aussi effaissée. Ce mur ne reposait pas sur des fondations, mais simplement sur du remblai. Il avait été construit après le grand incendie de Travers d'il y a environ cent ans.

Le château illuminé

(sp) Avec l'approche de la saison touristique, le Val-de-Travers a recouvré un de ses atouts les plus attrayants, visuellement parlant: le château de Môtiers, nuitamment illuminé par de puissants projecteurs qui mettent en valeur parmi les sapins sa silhouette médiévale.

VAUD

AVENCHES

A la paroisse catholique

(c) A la messe du soir à l'église catholique d'Avenches, seize jeunes de 16 ans ont fait leur «promesse de vie chrétienne». Ils avaient composé eux-mêmes un nouveau texte pour leur engagement, qui avait la teneur suivante: «Je promets d'être fidèle à Jésus-Christ et à son Eglise, d'être disposé à écouter et à aider les autres. Je demande au Seigneur de m'éclairer et de me donner la force de tenir ma promesse.»

Les jeunes s'étaient préparés par un camp-retraite de cinq jours, à Schœpfheim, sous la direction du curé d'Avenches et de l'abbé Claude Nicod, aumônier du centre romand des vocations. Les jeunes recevront prochainement une carte d'électeur qui leur permettra de participer au scrutin des 6 et 7 mai pour la désignation des délégués laïcs au Synode 72.



Ce qui reste de ce vieux mur... (Avispress - Schelling)

UNE CHANCE

C'est une chance que personne ne soit trouvé au pied du mur ou dans une fouille lors de l'effondrement, car on aurait eu alors à déplorer des blessés et peut-être même des morts. La circulation n'a pas été interrompue, car les blocs de pierre et la terre sont tombés précisément sur la partie de la route principale où est ouvert un chantier.

Il faut penser que les travaux ont contribué indirectement à provoquer cet effondrement, puisque les assises du mur étaient peu stables. Des contacts seront pris avec l'Etat de Neuchâtel au sujet de la réparation. Le mur sera-t-il reculé légèrement au nord de façon à assurer une plus grande visibilité et élargir encore la route?

Pour le moment, nul ne le sait. Quoi qu'il en soit, si un nouveau mur en béton devait être construit, il serait alors nécessaire, pour l'esthétique de la rue Miéville et de la colline du château, qu'on réincorpore à ce béton les vieilles pierres qui viennent de s'écrouler.

G.D.

Sous le patronage de la FAN Le tournoi à six du F.C. Couvet-Sports

De notre correspondant :

Le F.C. Couvet-Sports organisera le 24 juin son 4^{ème} tournoi à six que patronnera la FAN. Mardi soir le comité d'organisation a été ainsi constitué: MM. Gaston Hamel (Noiraigue), président; Frédéric Juvet, vice-président et speaker; Frédy Süssstrunk, secrétaire; Yves Münger, caissier principal de la manifestation; Jean Liechti, caissier du tournoi; Marcel Calame, Max Chollet et Hugo Vanello, responsables du terrain I; Willy Marchand, Pierre Simonin et Eligio Balmelli, responsables du terrain II.

prix seront offerts à chaque joueur des premières équipes classées; tous les footballeurs des autres équipes participantes recevront, en outre, un souvenir de leur passage à Couvet. Cinq challenges seront cette année en compétition: le challenge Yves Münger, pour la 1^{ère} équipe du tournoi; le challenge Pierre Simonin à la 1^{ère} équipe du Val-de-Travers; le challenge Willy Perren à la 1^{ère} équipe de Couvet; le challenge Arkina à la 1^{ère} équipe du canton de Neuchâtel (hors Val-de-Travers) et le challenge du F.C. Couvet-Sports à la 1^{ère} équipe hors-canton.

Le comité d'organisation se réunira en mai pour mettre au point les détails de cette journée. Le délai pour les inscriptions des équipes (au maximum huit joueurs) a été fixé au 10 juin. Fy

Le comité d'organisation compte sur la participation de 64 équipes! Les circulaires pour les inscriptions vont être envoyées aux équipes du canton, de Suisse romande et de la région française limitrophe. Des

critique

Progrès de la médecine

Comme c'est le cas pour Etienne Lalou et Igore Barrière à l'ORTF, les émissions médicales à la Télévision romande sont le domaine de deux hommes: l'un, Alexandre Burger, producteur et journaliste, l'autre, Jean-Claude Diserens, réalisateur. Le 11 avril est une date importante pour eux puisqu'ils réalisent des émissions médicales depuis 15 ans, soit depuis les débuts de la télévision chez nous. On ne s'en étonnera guère lorsqu'on sait que les grandes opérations chirurgicales assurées à ces débuts, avec les grandes retransmissions sportives, le succès de la télévision. On ne nierait pas l'aspect spectaculaire de l'opération à cœur ouvert par exemple. On se souviendra qu'à l'Exposition nationale de 1964, le public se pressait autour d'un poste qui retransmettait en couleurs une opération importante.

L'émission de mardi, consacrée à l'artériosclérose, était la centième de la série et la première réalisée en couleurs avec le nouveau car de reportage.

Relevons en premier lieu l'excellente qualité de l'image, ce qui ne fut pas toujours le cas dans les émissions précédentes, même en noir et blanc.

Dans la première partie de l'émission, Eric Lehmann retrouvait d'anciennes malades qui avaient subi diverses opérations, afin d'apprendre ce qu'ils étaient devenus depuis. Des gens comme tous les autres ou presque et, semble-t-il, parfaitement heureux de vivre même si certaines séquelles demeurent. Alexandre Burger attache une grande importance à ces témoignages, ils sont souvent l'un des meilleurs moments de l'émission.

La deuxième partie était consacrée à l'artériosclérose. Selon le principe de la série, c'est l'aspect technique qui prime, notamment par les examens radiologiques préliminaires. Mais le centre de l'émission était constitué par les cinq opérations qui se sont succédé le même jour dans deux des laboratoires de la clinique «La Source» à Lausanne. Images remarquables, notamment lors de l'opé-

ration de l'aorte que nous avons pu suivre dans des conditions idéales.

Indiscutablement, cette émission fut une des meilleures de la série. Cela dit, «Progrès de la médecine» qui franchit un cap, se doit d'évoluer. Jusqu'à maintenant, on a beaucoup parlé de technique médicale: comment s'effectue une grande opération? Comment un hôpital est équipé, comment organiser la lutte contre telle maladie, etc. Pour le téléspectateur cette culture de base devrait être en principe acquise et le ton rassurant d'Alexandre Burger est quelque peu dépassé. Il faut aller plus loin. L'émission devrait sortir du laboratoire ou du bloc opératoire. La médecine, c'est aussi la psychiatrie, les accidents du travail, le médecin de campagne, l'évolution des centres médicaux, le prix de la maladie, etc. C'est le ton de l'émission qui est parfois trop scolaire. Le sérieux du propos des réalisateurs n'est plus guère contestable aujourd'hui après cent émissions. Il faudrait maintenant dépasser certaines limites.

IMPORTEANTE MODIFICATION DE PROGRAMMES

A la suite de l'excellent comportement de l'équipe suisse de hockey sur glace face à celle de la Finlande, la Télévision suisse romande a décidé de modifier ses programmes du jeudi 13 avril et de diffuser en direct de Prague l'importante rencontre Suisse-Allemagne de l'Ouest, de 16 h 55 à 19 h 15 environ (la première édition du téléjournal sera diffusée pendant la deuxième pause du match).

A 19 h 15 environ, *Courrier romand*.

De ce fait, le deuxième épisode de la série, c'est l'aspect technique qui prime, notamment par les examens radiologiques préliminaires. Mais le centre de l'émission était constitué par les cinq opérations qui se sont succédé le même jour dans deux des laboratoires de la clinique «La Source» à Lausanne. Images remarquables, notamment lors de l'opé-

R. Z.

BOVERESSE — BOVERESSE

Le législatif adopte les comptes

De notre correspondant :

Le Conseil général de Boveresse a siégé sous la présidence de M. Maurice Vaucher. Douze membres étaient présents. Les comptes ont été adoptés.

Désistements

(c) MM. Maurice Baehler et Jean Heimann, conseillers communaux ont renoncé à se laisser porter en liste pour les prochaines élections au Conseil général.

Candidats au Conseil général

(sp) Lors d'une assemblée communale, les citoyens et citoyennes suivants ont accepté de se laisser porter candidats sur une liste d'entente: MM. Charles Michel, Albert Strauss, Francis Dumont, Roger Erb, Maurice Vaucher, Armand Borel, Edmond Jeanrichard, Mme Nelly Monnier, MM. Jean-Louis Vaucher, Hansjoerg Frankhauser, Louis Racine, Willy Ofzky, Robert Stauffer, Alfred Vaucher, Félix Lehmann, André Fatton, Didier Monnet, Claude Dufion, René Dreyer, Jean-Jacques Freymond et Albert Mast.

Il y a donc 17 candidats pour 15 sièges vacants. Rappelons qu'à Boveresse, l'élection du législatif a lieu selon le système majoritaire.

tant ayant déjà fait l'objet d'un commentaire dans nos colonnes, nous n'y reviendrons pas. Rappelons simplement que le déficit brut de 23.235 fr. 25 a été transformé en un modeste boni de 274 fr. 75 par suite de l'attribution d'un montant de 23.510 fr. de la réserve communale. Ces comptes ont été adoptés.

Améliorations foncières: par 7 voix, le règlement relatif à l'entretien des canalisations et des chemins dans le cadre du service des améliorations foncières a été approuvé. Défense contre l'incendie: c'est à l'unanimité que ce nouveau règlement a été approuvé. Il avait été préalablement examiné par la commission du feu. La taxe d'exemption a été fixée à 75 fr. annuellement.

Vente de terrain: M. Willy Bouquet se propose de construire une maison familiale. Le législatif a donné son accord pour la vente d'une parcelle de terrain de 800 m² environ au prix de 5 fr. le m². Il s'agit de la dernière parcelle du lotissement de la Verpillière.

Assemblée générale de la section VPOD

De notre correspondant :

La section «Val-de-Travers» de la VPOD a tenu son assemblée générale à l'hôtel du Commerce à Fleurier sous la présidence de M. Charles Marchand (Couvet). Celui-ci a salué la présence de Fernand Melur de Lausanne, secrétaire syndical romand de la VPOD et souhaité la bienvenue à 22 membres sur des 53 que compte la section. Après avoir occupé pendant 13 ans, la fonction de président, M. Charles Marchand a demandé d'être remplacé. Il a été remercié et a reçu un cadeau du secrétaire romand en témoignage de gratitude pour les services rendus. Le nouveau comité a été constitué comme suit: MM. Raymond Duvoisin (Couvet), président; Louis Rossel (Fleurier), caissier; Paul Borel-Vuille (Couvet), secrétaire; André Biselli (Couvet), Albert Raymond (Travers), André Schwab (Fleurier), et Marcel Leuba (Fleurier) assesseurs. Les vérificateurs de la section seront MM. Jean-Jacques Aeblerhard (Couvet) et Arthur Graser (Travers); suppléant: M. Robert Hugonnet (Travers).

Pour 25 ans de sociétariat à la VPOD, MM. Marcel Leuba et Roger Stauffer, deux de nos membres, ont reçu un diplôme et l'insigne d'or de la Fédération des services publics. A l'issue de l'assemblée, M. F. Meyer, a entretenu les membres de la section sur le cartel syndical et les trois piliers de l'AVS.

Assemblée générale de la section VPOD

De notre correspondant :

La section «Val-de-Travers» de la VPOD a tenu son assemblée générale à l'hôtel du Commerce à Fleurier sous la présidence de M. Charles Marchand (Couvet). Celui-ci a salué la présence de Fernand Melur de Lausanne, secrétaire syndical romand de la VPOD et souhaité la bienvenue à 22 membres sur des 53 que compte la section. Après avoir occupé pendant 13 ans, la fonction de président, M. Charles Marchand a demandé d'être remplacé. Il a été remercié et a reçu un cadeau du secrétaire romand en témoignage de gratitude pour les services rendus. Le nouveau comité a été constitué comme suit: MM. Raymond Duvoisin (Couvet), président; Louis Rossel (Fleurier), caissier; Paul Borel-Vuille (Couvet), secrétaire; André Biselli (Couvet), Albert Raymond (Travers), André Schwab (Fleurier), et Marcel Leuba (Fleurier) assesseurs. Les vérificateurs de la section seront MM. Jean-Jacques Aeblerhard (Couvet) et Arthur Graser (Travers); suppléant: M. Robert Hugonnet (Travers).

Pour 25 ans de sociétariat à la VPOD, MM. Marcel Leuba et Roger Stauffer, deux de nos membres, ont reçu un diplôme et l'insigne d'or de la Fédération des services publics. A l'issue de l'assemblée, M. F. Meyer, a entretenu les membres de la section sur le cartel syndical et les trois piliers de l'AVS.

LES VERRIERES

Avec les accordéonistes

(c) Le Club verrisien d'accordéonistes «Ondina» songe à former de nouveaux exécutants. A cet effet, il met les instruments à disposition des futurs «virtuosos» pour un cours de débutants organisé à partir de mai prochain.

L'annonce

reflet vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

COMMUNIQUÉ

10^{ème} anniversaire du Judo-club

(c) Le Judo-club du Val-de-Travers dont le siège est à Couvet fête cette année son 10^{ème} anniversaire. A l'occasion de son tournoi annuel qu'il organise le 22 avril, à la salle de spectacles et auquel participeront six équipes de seniors et cinq équipes de juniors, le Judo-club offrira en soirée un programme de première valeur; qu'on en juge: la participation des Secrètes, de la chanteuse et lauréate de concours vocal, Jacqueline Midinet et du chanteur-compositeur Gérard Aubert est assurée. L'orchestre des «New Star Combo» formé de cinq musiciens conduira le bal.

Couvet, Salle de spectacles Samedi 15 avril, à 20 h 30

concert et soirée familiale

des «Männerchöre» de Couvet et Fleurier, avec la participation de «The skating-Jewels», danseurs sur roulettes.

Bal conduit par l'orchestre «Rythm Mélody's»

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Les Diables, 18 ans. Carte de légitimation indispensable.

Môtiers, musée Rousseau: Ouvert.

Médecin et pharmacien habituels.

Ambulance: De jour tél. 61 12 00; de nuit tél. 61 13 28.

Hôpital: De Couvet tél. 63 23 25; de Fleurier tél. 61 10 81.

Service d'aide familiale: Tél. 61 23 47.

Fleurier, service du feu: Tél. 61 12 04 ou 18.

Gendarmerie: Tél. 61 14 23.

Avis mortuaire

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Le comité de la Société fédérale de gymnastique de Couvet a le pénible devoir d'annoncer à tous ses membres le décès de

Madame Alice QUELOZ

mère de Monsieur Michel Queloz, leur dévoué moniteur.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS DIVERS

A louer à Fleurier, pour le 1^{er} mai ou plus tard, appartement de 4 chambres, cuisine, salle de bains, au 2^{ème} étage, 400 fr. par mois plus charges.

Faire offres à Henri Helffer père, Grand-Rue, 2114 Fleurier.

OFFRES D'EMPLOIS

FIDUCIAIRE DE LA PLACE
cherche

COMPTABLE

Nous offrons une situation intéressante, variée et bien rémunérée. Travail indépendant.

Faire offres sous chiffre 87-438, Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

INTERFOOD

cherche, pour le 1er juin ou date à convenir :

SECRÉTAIRE

de langue maternelle française, capable de correspondre également en langue anglaise.

RÉCEPTIONNISTE

parlant le français et l'allemand et possédant parfaitement la dactylographie.

Il s'agit dans les deux cas de postes intéressants et variés, dans une entreprise offrant des conditions sociales d'avant-garde, ainsi que l'horaire variable dans les limites de la réglementation interne.

Les personnes intéressées à l'un ou l'autre de ces postes sont priées de soumettre leurs offres complètes, en indiquant date d'entrée souhaitée, prétentions de salaire et références, et en joignant curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à : Direction Interfood S.A., services techniques, 2003 Neuchâtel, tél. 25 61 01.

Nous cherchons

sommelière

Restaurant Lacustre, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 34 41.

A. ORTLIEB
Ferblanterie
Installations sanitaires
Cortailod - Colombier,

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

ISOLEUR

sachant travailler seul.

Tél. (038) 42 15 55.

Fabrique d'horlogerie
P. MARCHAND FILS S.A.
Neuchâtel, rue Saint-Honoré 2,
engagerait

personne

connaissant la retouche.

Tél. 25 13 55.

Personne ayant des notions de

DANSE CLASSIQUE

est cherchée comme répétitrice. Mise au courant et formation assurées par professeur. Bon salaire. Entrée en fonction : septembre 1972 ou à convenir.

Adresser offres sous chiffres P 900102 N, à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate

secrétaire

à la demi-journée (l'après-midi), pour travaux variés.

Faire offres à

DONAX S.A.,
Portes-Rouges 30, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 25 01.

URGENT

On cherche
remplaçante
ou sommière

Tél. 31 25 98.

Entreprise de transport cherche
manœuvre

en qualité d'aide-chauffeur et travail au dépôt. Bon salaire.

Entrée le 1er mai ou à convenir.
Tél. (038) 51 33 58 ou 51 38 33.

Jeunes, la 304 fait appel à vous tout comme la 204. Si vous cherchez une bonne 1300 achetez une voiture ultra-moderne comme la 304. Investissez sérieusement votre argent dans une voiture brillante et solide.

Réfléchissez aux atouts «sportifs»:

Traction-avant: la 304 vire au cordeau.
Bloc moto-propulseur en alliage léger, arbre à cames en tête, vilebrequin à 5 paliers: une merveille de la technique d'avant-garde.
4 roues indépendantes avec stabilisateur: tenue de route idéale.
Direction à crémaillère: sûreté de conduite - voiture bien en mains.
Assistance de freinage (freins à disque à l'avant), régulateur de freinage: sûreté de freinage - en douceur.
Vitesse de pointe: 150 km/h.



Et comme vous ne passez pas chaque jour de votre vie à faire des rallyes et des dérapages contrôlés, songez aux atouts «confort ville et route»:

Suspension: très confortable grâce aux 4 roues indépendantes.
Sièges couchettes. Grand coffre.

Avec la 304, vous faites de longs parcours sans fatigue. Même à 20 ans on peut apprécier cela.

Et puis, le coupé et le cabriolet, qui sont le rêve de la jeunesse du pays

d'à-côté, vous sont particulièrement destinés. Sans oublier le très joli break super-luxe, autre bijou à votre portée.

Si vous êtes de votre temps. Si vous êtes moderne. Si vous comprenez l'automobile. La 304, c'est pour vous!

PEUGEOT
304

Importateur pour la Suisse:
Peugeot-Suisse S.A.
Giacomettistrasse 15, Berne

200 concessionnaires
et agents qualifiés

Concessionnaires: M. + J. J. Segessemann & Cie.

Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel, Téléphone 038-25 99 91

Agents: Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Flourier
E. Richard & Fils, La Neuveville
A. Germond, Garage, Dombresson

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

Hôtel du Commerce
2114 Fleurier
cherche :

un bon
cuisinier
sachant travailler
seul

une
sommelière

connaissant les
2 services.
Entrée immédiate.
Tél. (038) 61 17 33.

Nous cherchons,
pour date à convenir,

sommelière et fille
de cuisine

hauts salaires garantis + pourboires; 2 jours de congé par semaine; nourries et logées.

S'adresser: hôtel de la Croix-Blanche, 2088 Cressler (NE).
Tél. (038) 47 11 66.

Entreprise de construction désire engager tout de suite ou pour date à convenir

employé (e) de bureau qualifié (e)

comme secrétaire, sténodactylo, aide-comptable, pour son département comptabilité.

Nous offrons :

- travail varié et bien rétribué.
- Avantages sociaux d'une entreprise moderne.
- Semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone à l'Entreprise F. Bernasconi, rue du 1er-Mars 12, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane, téléphone (038) 57 14 15.

Commerce de tapis et revêtements de sols de la place de Bienne
cherche

COLLABORATEUR - VENDEUR

pour la vente et la visite des architectes.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres 80-15584, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2501 Bienne.

CABLES CORTAILLOD

Nous cherchons

**JEUNE INGÉNIEUR ETS
EN ÉLECTROTECHNIQUE**

pour notre
laboratoire d'essais

Nous demandons

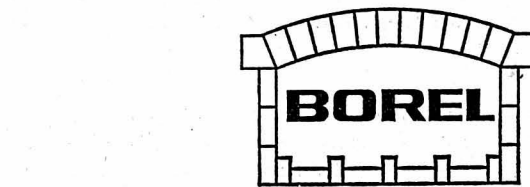
- esprit d'initiative mais aussi goût pour la collaboration
- études complètes, si possible avec quelque pratique (domaine haute fréquence).

Nous offrons

- un travail intéressant et varié
- une rémunération correspondant aux exigences
- prestations sociales modernes
- possibilités de pratiquer différents sports (tennis, football, plage privée, etc.).

N'hésitez pas à prendre contact avec nous
par écrit : Secrétariat général, Câbles électriques,
2016 CORTAILLOD
par téléphone : (038) 42 12 42 - M. J.-M. GRAF.

CABLES CORTAILLOD



fabrication de fours électriques industriels cherche

**COLLABORATEUR
TECHNIQUE ET COMMERCIAL**

pour la prospection et la vente de ses produits en Suisse romande et dans certains pays étrangers, en collaboration avec ses représentants.

Nous demandons :

- connaissances techniques, si possible dans le domaine des traitements thermiques;
- pratique commerciale; aptitude à rédiger la correspondance et les offres en français et en anglais;
- aisance dans les rapports avec la clientèle.

Travail intéressant et varié, assurant à un collaborateur actif une situation indépendante et bien rétribuée.

Adresser offres, avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, à la direction de BOREL S.A., rue de la Gare 4, 2034 Peseux (NE).

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES A GENÈVE (ONU)

cherche

DES TÉLÉPHONISTES

Conditions indispensables :

Certificat d'apprentissage délivré par les PTT suisses ou français, ou formation équivalente avec quelque expérience pratique.

Bonne connaissance du français et de l'anglais parlé.

La connaissance d'autres langues constitue un avantage.

S'adresser à :

Office des Nations Unies, à Genève
Section du recrutement du Secrétariat
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10

qui fera parvenir une notice personnelle destinée à l'enregistrement des candidatures.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Comptes communaux meilleurs que prévus mais les charges vont augmenter très rapidement

Hier matin, le directeur des finances, entouré de ses collaborateurs, du président et de membres de la commission de gestion, ont présenté les comptes de 1971. Prittent notamment la parole, MM. von Weinkopf, Lachat et Loosli, à qui le directeur remet un diplôme pour ses 37 ans de service.

Le bouclage du compte d'administration de la ville de Bienne pour 1971 s'équilibre par 106.655.027 fr. 21 aux recettes et aux dépenses. Les amortissements ordinaires sont 2.872.823 fr. 17, sont inclus dans ce résultat. Les dépenses totales du compte ordinaire ont dépassé le budget de 5,76 millions. Les recettes ont atteint 12,5 millions de plus que prévu. Dans l'ensemble, le compte d'administration présente une amélioration de 6,8 millions de francs, alors que le budget prévoyait un excédent de dépenses de 116.855 francs.

L'augmentation des recettes est due en premier lieu à la rentrée des impôts. Le budget prévoyait une rentrée de 57,54 mil-

lions, alors qu'elle s'est élevée à 62.629.012 francs 05.

Une comparaison entre budget et compte de chaque direction laisse apparaître une détérioration générale sur les rubriques salariales.

Au service de la police, plus de la moitié des dépenses supplémentaires proviennent des salaires. La plus-value de recettes de 0,5 million de francs se répartit entre les émoluments de parcage, l'établissement d'horticulture, le service du feu et divers autres postes isolés.

Aux finances, les différences entre budget et comptes sont dues en premier lieu aux gains comptables de l'administration des immeubles ainsi qu'à la rentrée accrue d'impôts.

A la direction des écoles, on relève 1,6 million de francs de dépenses supplémentaires dont 1,2 million aux salaires.

Le compte des œuvres sociales présente une amélioration de 240.000 fr. par rapport au budget; 560.000 fr. des 792.000 fr. de

charges supplémentaires sont dus à l'allocation d'autisme unique en faveur des rentiers AVS et AI, décidée l'automne dernier.

Aux travaux publics, les dépenses prévues sont à peine dépassées. La recette supplémentaire de 1,35 million se répartit entre tous les départements. Les émoluments de canalisation rapportent une recette supplémentaire de 480.000 francs.

Quant au résultat global des services industriels, il se révèle considérablement moins bon que prévu. L'usine à gaz a enregistré un déficit de 390.000 fr., le bouclage des comptes du service des eaux étant en revanche considérablement meilleur; 1,1 million de francs peuvent être versés au fonds d'aménagement et de renouvellement (station de pompage lacustre). Le service électrique n'a pas pu atteindre le bénéfice budgétisé en raison de l'augmentation du tarif des FMB: il est de 500.000 fr. inférieur aux prévisions.

L'entreprise des transports accuse un déficit de 2,2 millions, dépassant également le budget de 420.000 francs environ.

Bien que moins bon que l'année précédente, le résultat des comptes de 1971 a tout de même permis des amortissements totaux de 12,4 % sur la valeur de construction des bâtiments. Si on ne peut pas parler sans réserve d'un « bon bouclage », c'est qu'il ressort des résultats de la planification d'investissement que la Ville devra s'atteler à de gros projets de construction: pour la période de planification 1972 à 1976, on trouve des projets approuvés pour 26,7 millions. S'y ajoutent des projets terminés pour environ 50 millions de fr. et des projets à l'étude pour plus de 100 millions de francs. Il faut considérer le présent bouclage des comptes en fonction de ces chiffres. On peut à nouveau relever, comme l'année précédente, que seuls de bons bouclages permettent de limiter l'endettement, donc un accroissement disproportionné des intérêts passifs.

Comptes de l'Etat: 57 millions d'excédent de dépenses

Lors de sa séance de mercredi, le Conseil exécutif du canton de Berne a approuvé, à l'intention du Grand conseil, les comptes de l'Etat pour l'exercice 1971. Le compte financier boucle avec 1.057.527.000 fr. de recettes (exercice précédent: 956.861.000 fr.) et avec 1.114.794.000 fr. de dépenses (956.220.000 fr.) totalisant ainsi un excédent de dépenses d'un montant de 57.267.000 fr. (excédent de recettes de l'exercice précédent 641.000 fr.). Le budget prévoyait un excédent de dépenses de 20.699.000 francs.

Cyclomotoriste blessé

Hier, à 18 h 35, une collision entre un cyclomotoriste, M. Fritz Goll, de Bienne et une automobile s'est produite au Rusio. Le cyclomotoriste, blessé à la tête, a été conduit à Beaumont.

Un pneu éclate: brutale collision et six blessés près de Perles

Hier, vers 9 h 45, une automobile lucernoise qui circulait entre Perles et Bienne et dont un pneu venait d'éclater a fait un véritable slalom et est entrée en collision avec une fourgonnette des PTT qui circulait normalement. M. et Mme Albert Pritt et leurs trois enfants, domiciliés près de Lucerne et le postier, M. Martin Werner, d'Orpund, souffrent de différentes blessures et ont dû être hospitalisés.

Au tribunal de district: que n'avait-il pas fait?

(c) Hier le tribunal du district de Bienne s'est occupé du cas du nommé P. N., âgé de 18 ans, accusé de vols, d'escroqueries, de tentatives de vol, recel, d'infraction aux lois de la circulation, de détérioration d'objets mis au service du public (automates, téléphones). Le prévenu était encore inculpé d'avoir attaqué un homosexuel en compagnie de l'agent et d'avoir induit la justice en erreur.

Pour ces différents délits, P. N. a été condamné à 12 mois de prison avec 3 ans de sursis. Il devra payer une amende de 400 fr. et les frais de justice, soit 600 francs.

Un grutier fait une chute à Ipsach

Hier à 11 h 10, M. Alois Habzang, grutier, domicilié à Bienne, mais travaillant sur un chantier à Ipsach, a fait une chute. Souffrant de contusions, il a dû être hospitalisé.

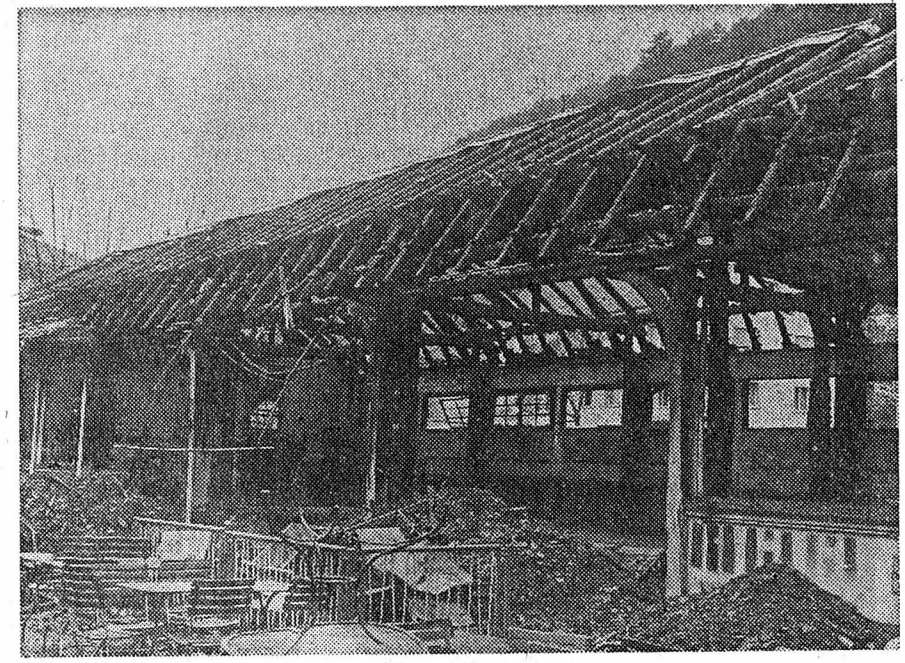
Après l'incendie du Seefels: Près de 1 million de fr. de dégâts

Comme nous l'avons brièvement annoncé dans notre dernière édition, un incendie a détruit deux des annexes du restaurant Seefels à Bienne. C'est peu après 22 h 30 que l'alarme fut donnée. En quelques minutes, le groupe de piquet qui rentrait au garage des pompiers après avoir suivi une orientation à la G.M., se rendit sur les lieux. Malgré sa prompt intervention, le dancing, le bar et les anciennes écuries qui servaient de dépôt de matériel furent détruits en quelques minutes. Les pompiers durent simplement se borner à préserver le bâtiment qui abrite les appartements, le restaurant, la salle à manger et le garage Kupferschmid sis à l'ouest de la maison.

Le char où a pris le feu avait été inauguré peu avant carnaval et entièrement aménagé avec du papier mâché recouvert de peinture phosphorescente. Il se trouvait entre le restaurant et la salle de danse. Mardi soir, la sommelière avait averti des clients de faire extrêmement attention avec les cigarettes et les allumettes. Durant le court laps de temps durant lequel elle se rendit au comptoir du restaurant, le feu était communiqué aux décors.

En quelques minutes, tout le bâtiment fut la proie des flammes. Un consommateur fut sérieusement brûlé et transporté à l'hôpital.

Selon un communiqué du juge d'instruction de Bienne, l'incendie est bien dû à l'imprudence d'un client qui avait jeté sa cigarette encore allumée. Une première estimation a permis d'évaluer les dégâts à un million de francs. Des installations électro-acoustiques de grande valeur ont, en particulier été totalement détruites.



Ce qu'il reste du bâtiment.

(Avispress - Ad. G.)

CARNET DU JOUR

CINEMAS. — Apollo: 15 h, Le Cirque. Tant qu'il y aura des hommes. Capitole: 20 h 15, dimanches 15 h et 20 h 15, Histoires extraordinaires. Elite: 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 45 et 20 h 15, La Ferme porno. Lido: 15 h et 20 h 45, Winnetou und Shatterhand im Tal der Toten. Métro: 15 h et 20 h, Django, pour toi, il n'y a pas de pardon. — Traffic de filles. Palace: 15 h et 20 h 15, Le Soleil rouge. Rex: 15 h et 20 h 15, Nicolas et Alexandra. 17 h 45, Arabesque. Scala: 15 h et 20 h 15, French Connection. Studio: 15 h et 20 h 15, Les Diaboles.

DIVERTISSEMENTS. Danse: Chambord - Fantasio - Domino - Seefels. Musique: Chartreuse - Astoria - City - Seefels - Saint-Pauls - Stadthaus - Nidau.

Pickwick. EXPOSITIONS. — Galerie Forum-legend: Céramique d'Alma Rossini. Galerie Flury: 20 artistes. Galerie Pot art: Rolf Ackermann. Pharmacie de service de nuit et du dimanche: Pharmacie du Jura, Place du Jura, tél. 243 58. Médecin pour cas urgents: Jeudi et dimanche, tél. 6 62 22. Service permanent du jeudi: Pharmacie de la gare: Tél. 2 52 57. Pharmacie centrale, rue de l'Union: Téléphone 241 13. Pharmacie Stern, rue des Maréchaux 9: Tél. 2 40 05. Bureau de renseignements: Tél. 6 62 62. Piscine couverte: Ouvverte. Théâtre allemandique: Gastspiel des Stadttheaters Chur. Je 20.15 Uhr, Die Stühle. Ein Stück von Eugène Ionesco.

Endommagements des câbles téléphoniques: la situation devient alarmante à Bienne

D'après les PTT, les 80 % de ces dommages pourraient être évités et des notices recommandant la prudence seront distribuées par les communes aux chefs de chantier et collaborateurs.

La direction des téléphones a envoyé des lettres recommandées aux communes pour leur demander de vouer une attention toute spéciale concernant les endommagements de câbles téléphoniques. Durant ces dernières années le nombre de ces endommagements a considérablement augmenté et la situation actuelle est alarmante. Dans la circonscription de Bienne c'est 3 à 4 câbles qui sont détériorés chaque semaine. Pendant les mois d'été il n'est pas rare que 5 dommages et plus soient comptés par semaine.

D'après les PTT, les 80 % de ces dommages pourraient être évités et des notices recommandant la prudence seront distribuées par les communes aux chefs de chantier et collaborateurs. Sachant que chaque dégat causé aux installations peut priver un village entier, un quartier, de ses liaisons téléphoniques durant plusieurs heures, de même que les services officiels, médecins, hôpitaux, police, etc. Il y a lieu d'espérer que ces dégâts diminueront rapidement, ceci dans l'intérêt de chacun.

FRIBOURG - FRIBOURG

L'école secondaire de Bulle transformée « en atelier d'expression »

De notre correspondant:

Semaine d'expression. Telles ont été nommées les vacances laborieuses de 90 élèves de l'école secondaire de la Gruyère. Pour une « première », la réussite est de taille. L'intérêt significatif — autant par les élèves que par les parents — démontre que la mise sur pied de cours à option traitant du domaine artistique est parfaitement envisageable, pour ne pas dire nécessaire.

Cette préoccupation entraine sans doute dans les vœux de l'initiateur de cette manifestation, M. Jacques Cesa, artiste-peintre et professeur de dessin à l'école secondaire. Lui-même ne croit pas trop à une « politique des loisirs », car il entend intégrer à l'enseignement, de façon directe, toute prestation créatrice. L'expression se présentait sous six formes au choix. Des personnes avisées en étaient les vacataires: Mmes Marie-Thérèse Dewarrat, artiste-peintre et Baeriswyl, de Fribourg (batik), Jacqueline Demierre, de Bulle (mosaïque), M. René Guignard de Cuy (peinture et gravure), Mlle Annette Delabays, orfèvre de Gruyères (email), M. Jacques Cesa, M. et Mme Jean Firmann (théâtre).

Il est significatif de relever que l'expression, à un degré si intensif, requiert un vaste chantier. Les salles de classe ne s'étaient rendues que sous la menace... des

arts. A noter toutefois que dans le bâtiment de la nouvelle école secondaire — qui sera vraisemblablement achevé en 1973 — ont été prévus des locaux aptes à favoriser l'écllosion de diverses techniques artistiques.

A TITRE D'EXEMPLE. L'événement offert par les six ateliers permettait de combler bien des goûts: fantasmaseries abstraites pour le batik (teinture de tissus), sens de la composition pour la mosaïque, auxquels s'ajoutaient celui de la couleur pour la peinture et plus particulièrement des nuances pour la gravure et l'email. Evocatrices de la joie, les œuvres des enfants le sont aussi, parfois, de l'amerume, parce que la pureté de leur imagination, leur sens inné de la beauté nous dépassent et nous laissent pantois. Mais leur vraie force est de nous contraindre à un retour, à voir et sentir comme eux. Pour un instant du moins. D'ores et déjà l'on sait qu'une exposition se tiendra prochainement à Bulle, qui présentera l'ensemble du travail réalisé.

Pour l'atelier de théâtre, c'est un spectacle qui viendra couronner son activité. L'expression y fut exploitée au maximum. Elle était entièrement le fait des élèves eux-mêmes. Par divers moyens, tels le geste, le mot, la voix, ils s'appliquèrent à découvrir un monde nouveau. « Détruisez le temple et je le rebâtirai en trois jours », thème d'actualité après la fête de Pâques... C'était autre chose encore: inquiétudes et aspirations furent évoquées plastiquement avec combien de force. Les chiffres parlent: en l'espace de quatre jours, 17 garçons et filles sont parvenus à monter plus d'une heure de spectacle « présentable ».

On déduira pour bilan de cette expérience l'importante charge créatrice des enfants, mais encore et surtout qu'il en faut favoriser le déploiement. Cela suppose des perfectionnements, d'ordre matériel et administratif, aptes à justifier une certaine officialité. Il n'en reste pas moins que l'initiative de l'école secondaire de la Gruyère est à plus d'un titre exemplaire.

couvrir un monde nouveau. « Détruisez le temple et je le rebâtirai en trois jours », thème d'actualité après la fête de Pâques... C'était autre chose encore: inquiétudes et aspirations furent évoquées plastiquement avec combien de force. Les chiffres parlent: en l'espace de quatre jours, 17 garçons et filles sont parvenus à monter plus d'une heure de spectacle « présentable ».

On déduira pour bilan de cette expérience l'importante charge créatrice des enfants, mais encore et surtout qu'il en faut favoriser le déploiement. Cela suppose des perfectionnements, d'ordre matériel et administratif, aptes à justifier une certaine officialité. Il n'en reste pas moins que l'initiative de l'école secondaire de la Gruyère est à plus d'un titre exemplaire.

JURA - JURA - JURA - JURA

D'intéressantes remarques d'un écrivain zuricois

Les Suisses allemands se soucient-ils autant et aussi équitablement des Jurassiens que des Bernois?

De notre correspondant:

L'additif constitutionnel bernois de 1970 a reconnu au peuple du Jura le droit de libre disposition. Théoriquement donc, le problème jurassien paraît résolu. Cependant, on le sait, c'est au niveau de l'application de ce droit de libre disposition que des difficultés sérieuses apparaissent. D'un côté, l'art. 8 de l'additif bernois confère aux habitants du Jura — fussent-ils établis dans un des sept districts depuis 3 mois seulement — le droit de décider de l'avenir du Jura. D'un autre côté, le Rassemblement jurassien, s'il n'a pas encore fait connaître officiellement son avis à ce sujet, a du moins commandé à deux éminents juristes des expertises fondées sur le droit international public.

Tous deux sont parvenus à la conclusion que la libre disposition des peuples est un secteur du droit international public. Tous deux s'élèvent, au nom du droit, contre le fait que les habitants du Jura, domiciliés dans ce pays depuis trois mois, pourraient décider si oui ou non le Jura doit former un nouveau canton. Il s'agirait dans ce cas, selon eux, d'un plébiscite manipulé, c'est-à-dire falsifié. L'un des juristes, le professeur Veiter, affirme que seuls doivent pouvoir prendre part au plébiscite les Jurassiens proprement dits, ceux du Jura et ceux qui sont partis depuis trois générations, ainsi que les immigrés présents depuis suffisamment de temps.

Comme nous l'avons dit, le Rassemblement jurassien ne s'est pas encore prononcé officiellement à ce sujet. Mais il suivra sans aucun doute les deux experts qu'il a consultés, du moins pour l'essentiel. Certains détails peuvent être discutés, et ce sera là, de l'avis du mouvement autonomiste, ce qu'il y aura lieu de mettre au point en premier lieu lors de la négociation qui devra bien s'établir un jour ou l'autre.

FAIT-ON TROP CONFIANCE A L'AUTORITE?

Ces deux théories contradictoires au sujet de l'attribution du droit de vote lors du plébiscite qui devra décider de la cantonalisation du Jura, donne lieu depuis quelques mois à de nombreux commentaires dans la presse écrite et parlée de toute la Suisse. Récentement,

l'écrivain suisse allemand Hans-Rudolf Hilty a écrit à ce sujet dans la « Zurcher Abend Zeitung » un article fort remarquable, repris par plusieurs autres journaux. M. Hilty s'y fait en quelque sorte l'avocat des autonomistes jurassiens et se demande d'entrée si les Confédérés de Suisse allemande se soucient autant et aussi équitablement des Jurassiens que des Bernois. « Ne nous arrive-t-il pas, écrit-il, de choisir plutôt la facilité? Prêter une oreille attentive aux « cinq sages », n'est-ce pas faire un peu trop confiance à l'autorité, au pouvoir? »

LE DROIT DES RESSORTISSANTS EXISTE

Et l'écrivain suisse allemand de rappeler que la « commission des bons offices » a été constituée par le Conseil fédéral d'entente avec le gouvernement bernois qui a fait évincer un membre sous prétexte qu'il était le beau-fils de Gonzague de Reynold, ardent défenseur de la cause jurassienne. A cette époque, personne n'a critiqué cet argument de parenté, il n'était pas question alors de fournir des preuves quant à une origine

aryenne. « Mais, poursuit M. Hilty, il en va tout autrement depuis que les Jurassiens voudraient donner le droit de vote aux ressortissants du Jura... La conception que seuls les authentiques Jurassiens ont à décider de la création d'un canton du Jura peut très bien se défendre par des arguments démocratiques et constitutionnels, il n'est pas indispensable d'avoir recours à la protection d'une minorité selon le droit international public. Il suffit de mettre en œuvre les moyens démocratiques tels qu'on les pratique, en Suisse, en matière de droit d'origine ou d'indigénat. »

M. Hans-Rudolf Hilty, à l'aide de quelques exemples, démontre alors que le droit des ressortissants existe. Le passeport des citoyens suisses, et d'autres documents officiels, contiennent la rubrique « lieu d'origine » et non « lieu de naissance ». A Zurich, lorsque des demandes d'indigénat sont présentées au Conseil communal, c'est le conseil de bourgeoisie, c'est-à-dire d'authentiques Zuricois seulement, qui doit décider. Autre exemple: les publications de mariage ne sont pas affichées seulement au domicile, mais également dans les communes d'origine des futurs époux.

M. Hilty démontre encore qu'en Suisse, l'indigénat cantonal répond aux critères essentiels de la citoyenneté et que la réunion ou la division de cantons relève essentiellement du droit des ressortissants.

TAVANNES

Succès du don du sang

La campagne « Don du sang » organisée par la section des samaritains de Tavannes a connu un grand succès puisque 185 personnes ont donné leur sang, à raison de quatre décilitres chacun, à l'hôtel de ville de la localité.

COURTELARY

Assemblée bourgeoise

(sp) L'assemblée générale de la commune bourgeoise, aura lieu vendredi. En plus de la passation des comptes 1971, il lui sera demandé de ratifier l'acte de donation en faveur de la Municipalité de Courtelary du terrain sur lequel a été construit en 1969 le collège de Mont-Crosin.

MOUTIER

Exercice spectaculaire à Moutier

Hier à 18 h et 20 h 40, le détachement hospitalier 69 a effectué un exercice très spectaculaire. Deux trains ont été emportés à destination de Langnau 200 blessés. C'est en effet, à Langnau qu'est monté l'hôpital central.

Nouveau central téléphonique à Porrentruy: quel temps fait-il à Paris?

Hier a eu lieu la mise en service du nouveau central téléphonique de Porrentruy prévu pour 6000 raccordements, mais qui pourrait en abriter 20.000, moyennant extension du bâtiment. Cette réalisation apporte aux abonnés plusieurs nouveautés: — introduction d'un nouveau système de taxation, par impulsions périodiques; — extension du secteur de taxe; — sélection directe des communications internationales à grande distance; — nouvelles stations à préparation dans la plupart des localités raccordées au central.

A l'occasion de cette mise en service, une séance d'orientation a eu lieu à Porrentruy hier après-midi. M. Werner Keller, de Bienne, directeur des téléphones, a souhaité la bienvenue aux invités, puis M. Tinembart, vice-directeur, a fait un exposé sur les nouvelles installations et sur les avantages qu'elles présentent par rapport aux anciens datant de 1949. Le nouveau central dessert Porrentruy, Bure, Bressaumont, Cœuve, Courchavon, Courtoudoux, Courtemanche, Damphreux, Fontaines, Lugnez et Mormont.

M. Charles Sigrist, vice-consul de France à Porrentruy, a été appelé à inaugurer les nouvelles installations en établissant une communication avec M. Marcel Guélat, consul de Suisse à Paris. Nous y reviendrons.

Constructions scolaires: la commission de planification a été reconstituée

De notre correspondant:

Le Conseil d'Etat vient de reconstituer la commission cantonale de planification et de coordination en matière de constructions scolaires qu'il avait créée en 1968. Elle est dorénavant présidée par M. Jean-François Braillard, chef de service à la direction de l'instruction publique.

Force est de constater que cette très importante commission n'a guère joué, jusqu'ici, le rôle de planification et de coordination qui est sa première raison d'être. L'essentiel de son travail a consisté en l'examen de projets, pour des écoles secondaires notamment. Il faut souhaiter qu'elle soit désormais à même d'entreprendre sa tâche fondamentale de prévision des besoins, avec la collaboration de l'office cantonal de statistique et de l'office d'aménagement du terri-

toire, notamment. On évitera ainsi, dans une large mesure, de se trouver subitement devant d'énormes besoins urgents auxquels il devient difficile de parer avec l'efficacité et l'assurance désirées.

Quatre personnes étaient démissionnaires: M. Remi Brodard, élu conseiller d'Etat, M. Jean-Claude Bovet, chef de service (ancien président), M. Joseph Buchs, chef de service et M. Michel Stalder, architecte. Pour les remplacer, on a fait appel à M. J.-F. Braillard, ainsi qu'à MM. Roger Currat, chef de l'office cantonal d'aménagement du territoire et Pierre Maillard lieutenant du préfet du district de la Gruyère. Les autres membres sont MM. Albert Carrel, trésorier d'Etat, Henri Nicolet, Zschocke, adjoint à l'architecte cantonal, Fritz Lerf, inspecteur scolaire à Morat, Gérard Pflug, inspecteur des écoles secondaires françaises et Charles Passer, architecte S.I.A.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à
* LA FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

● jusqu'à fin juin 1972 pour Fr. 17.—

● jusqu'à fin décembre 1972 pour Fr. 49.—

(* souligner ce qui convient)

Nom:

Prénom:

No et rue:

Localité:

No postal:

Veuillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

Grand conseil: prochaine session chargée

Lors de la session de mai du Grand conseil, dont le bureau élargi siège aujourd'hui pour nommer des commissions et fixer l'ordre du jour, le programme sera chargé. A part les comptes et comptes-rendus de l'Etat, le menu comporte cinq projets de loi, dix-sept projets de décrets, cinq rapports, 23 motions et 28 interpellations à développer ou auxquelles le gouvernement doit répondre.

Accident de travail à Ulmiz

Mardi soir, M. Albert Fasel, 66 ans, de Ulmiz, travaillant à l'atelier mécanique Roth, lorsqu'il reçut dans un cil un éclat de métal. Pœil risqué fort d'être perdu. M. Fasel a été transporté dans une clinique de Berne.

CHATÉL-SAINT-DENIS Subvention pour un centre scolaire

Le Conseil d'Etat a octroyé une subvention de 50% pour la construction du centre scolaire secondaire du district de la Veveyse, à Châtel-Saint-Denis. Le montant subventionné est provisoirement arrêté à 8.281.730 francs.

BEA KASSER

cosmétique



En aucun endroit de votre corps, la peau ne doit être sèche!

Produits Bea Kasser pour traiter la peau sèche :

- BIO VITAMIN MILK pour le nettoyage et les soins du corps, 5,90
- SILHOUETTE MILK, 7,50
- SKINTON LOTION pour fortifier la peau, 7,50
- HYDRO ACTIVE CREAM crème nutritive hydratante, 14,50
- BIO VITAMIN CREAM crème nutritive biologique, 5,90
- CHINCHILLA CREAM pour rajeunir la peau, 15,—
- BODY FLUID, lait pour le corps, 7,90



Les soins de beauté Bea Kasser n'ont négligé aucun type de peau. Ils comprennent des crèmes spéciales pour tous les teints... pour tous les cas.

amourins
neuchâtel

NOUVEAU. Une réussite des stylistes avec le OK des pilotes d'essai

General Motors présente la réussite exceptionnelle des stylistes Vauxhall, les nouveaux modèles 1800, 2300 SL, 2300 Estate et VX 4/90. Après avoir subi de nombreux et rigoureux tests sur le terrain d'essai de Vauxhall, les nouveaux modèles ont reçu le OK sans réserve des pilotes d'essai. Des dizaines de prototypes ont parcouru des milliers de kilomètres sur les pavés, l'anneau de vitesse, les bassins d'eau ou le tunnel à poussière. D'autres ont prouvé leurs performances, leur grand confort et leur robustesse lors des tests routiers en Amérique, en Suisse et en Suède.

Vauxhall 1800, 91 ch, dès Fr. 11275.-
Vauxhall 2300 SL, 116 ch, dès Fr. 12525.-
Vauxhall 2300 Estate, station-wagon 5 portes, 116 ch, dès Fr. 12925.-
Vauxhall VX 4/90, la plus sportive de la gamme (illustration), 124 ch, overdrive sur les 3e et 4e vitesses et bien sûr équipement rallye, dès Fr. 14150.-
Livrables avec la boîte GM entièrement automatique à 3 rapports. Crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.
*Prix indicatifs.



Vauxhall 1800-2300 SL-Estate-VX4/90
Dès Fr. 11275.-*

Vente et Service en Suisse romande : Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, Chipplis L. Tschopp (027) 5 12 99, Courtételle Garage et Carrosserie du Moulin S.A. (066) 22 71 56, Fribourg Garage du Stadlberg (037) 22 41 29, Genève Autos-Import S.A. (022) 42 58 00, Lausanne Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne P. Ducry (037) 61 20 42, Porrentruy W. Affolter (068) 66 68 22, Saint-Clerges A. Freymond (021) 95 61 19, Saint-Imier Garage du Chasseral (039) 41 46 08, Yverdon P. et J.-P. Humbert fils (024) 2 35 35, et nos agents locaux à : Agam (027) 6 66 21, Bulle (029) 2 84 63, Carrouge (021) 93 15 15, Genève 78, avenue de la Roseraie (022) 46 27 19, 3bis, avenue de Chamonix (022) 36 89 73, Lausanne (021) 25 72 75, la Tour-de-Peilz (021) 54 23 62.

OFFRES D'EMPLOIS

CRESSIER

Pour secondar notre distributeur, nous cherchons un (e)

porteur (euse) de journaux

qui s'occuperait de la distribution de notre journal, à Cressier,

chaque samedi matin

et pendant les vacances d'automne.

Les paquets de Journaux étant livrés de bonne heure, possibilité de terminer la tournée avant 7 heures du matin.

Adresser offres à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel.
Tél. 25 65 01.

BAECHLER

Teinturiers

cherchent, pour leur pressing de Peseux, rue de Neuchâtel 6,

UNE EMPLOYÉE

qui serait formée comme repasseuse sur machines modernes.
Bon salaire. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres au pressing Baechler, rue de Neuchâtel 6, Peseux.
Tél. 31 45 27.

DESSINATEUR

Génie civil et B. A.

demandé par :

ULMANN & MAULER

Bureau d'ingénieurs civils
2, faubourg du Lac - 2000 Neuchâtel.
Téléphone 24 66 90.

Grand magasin

cherche pour son département

radio-hifi

chef de rayon, capable de diriger du personnel, de s'occuper des achats, de promouvoir la vente.

Bon salaire, avantages sociaux, ambiance de travail agréable à personne dynamique et de confiance.

Adresser offre écrite sous chiffre LC 903, au bureau du journal.

VOUS

trouvez une activité agréable en qualité de

perforeuse

à notre service de comptabilité-clients.

Si vous avez de la pratique sur les machines IBM 029 et 059, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Nous vous renseignerons volontiers, et sans engagement de votre part, sur les possibilités qu'offre cet emploi.

AMBIANCE AGRÉABLE - TRAVAIL PLUS AISÉ !

Suchard CHOCOLAT SUCHARD S.A.
Service du personnel
2003 Neuchâtel
Tél. 038/2111 55, interne 456

Le super-réveil: Réveille en douceur, et sans défaillance.

Electronique. Exact. Ne doit pas être remonté. M-electronic!

Silverline — en forme de téléviseur; avec boîtier de métal massif.

68.-
+ batterie sèche 3.-



Forme moderne de satellite; avec boîtier rouge et cadran noir.

50.-
+ batterie sèche 3.-



M
electronic **MIGROS**
en exclusivité à

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHÂTEL
MEMBRE DU GROUPE PHILIP MORRIS

Aimeriez-vous

- élargir vos connaissances professionnelles ?
- travailler dans une entreprise moderne ?

Pour compléter notre équipe nous cherchons une

PERFOREUSE-VÉRIFICATRICE

ayant quelques années d'expérience et beaucoup d'humour.

Nous sommes un team jeune et travaillons sur IBM 29 et 59. La MDS n'est pas non plus une inconnue pour nous.

Nous attendons volontiers votre appel au
No (038) 21 11 45, Interne 226.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHÂTEL

La Fondation d'Ebauches S.A.

cherche

secrétaire

bonne sténodactylographe.
Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites, en joignant curriculum vitae et copies de certificats, à la Fondation d'Ebauches S.A., case postale 1157, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au (038) 25 74 01, interne 244.

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Mise en place de l'organisation de l'aménagement du territoire

De notre correspondant de Berne :

En présence de ses collaborateurs directs, M. Kurt Furgler, conseiller fédéral, chef du département de justice et police, a présenté, hier, à Berne, l'organigramme des instruments mis en place pour assurer l'exécution des mesures visées par l'arrêté fédéral urgent sur l'aménagement du territoire et la loi générale en matière.

L'ordonnance d'exécution du 29 mars fixe à cet égard notamment les attributions des trois délégués désignés à l'aménagement du territoire et la procédure relative aux zones protégées.

Le conseiller fédéral Furgler a présenté lui-même l'organisation qu'il vient de mettre en place pour la réalisation de l'aménagement du territoire. Œuvre de longue haleine précédée de mesures urgentes selon l'arrêté fédéral du 17 mars dernier suivie de l'ordonnance d'exécution du 29 mars.

UN TRIUMVIRAT

Les délégués du Conseil fédéral à l'aménagement du territoire formeront un triumvirat composé de MM. Martin Rotach, professeur à l'École polytechnique fédérale de Zurich, Marius Baschung, juge cantonal à Schaffhouse, et Jean-Pierre Vouga, archi-

Certificats de maturité : révision partielle de l'ordonnance

BERNE (ATS). — Le département fédéral de l'intérieur a remis, pour avis, aux cantons, partis politiques et autres organisations intéressées un projet de révision partielle de l'ordonnance sur la reconnaissance de certificats de maturité (ORM) de 1968. Certaines modifications de l'ORM découlent du fait qu'il est prévu de reconnaître sur le plan fédéral une maturité « langues modernes » (allemand, français, anglais, italien, éventuellement espagnol et russe) et une maturité socio-économique comme nouveaux types de maturité D et E. D'autre part, la musique sera ajoutée aux disciplines faisant partie du programme de la maturité.

GENEVE

Rebondissement dans l'affaire du prince de la drogue à Genève

De notre correspondant :

Mercredi matin, la Cour impériale d'Iran a fait connaître officiellement que seule l'imposition du juge genevois chargé d'instruire l'affaire, avait empêché le prince A.D., chahbain du shah, de venir s'expliquer à Genève.

Ce sera chose faite, précise-t-on, dès que le magistrat le voudra et le pourra et, à cette occasion, celui que l'on a surnommé « le prince de l'opium » se présentera en renonçant à la protection de l'immunité diplomatique.

PRÉCISIONS

L'avocat du prévenu, Me Raymond Nicolet, a publié un communiqué dans lequel il

apporte certaines précisions quant à l'état de santé de son client.
Selon l'avocat, le prince conteste formellement avoir fourni de la drogue à son compatriote Hassan G., un commerçant iranien de Genève arrêté pour cela puis libéré rapidement sous caution de deux millions de francs.

Or, Hassan G. a bel et bien prétendu avoir reçu l'opium des mains de D. Un des deux ment, lequel ?
Me Nicolet et son client estiment « disproportionnée » l'ampleur de la campagne de presse menée à cette occasion contre D. Il affirme que celui-ci a bel et bien été malade et qu'un médecin suisse a été de-

mandé pour le constater, prescrivant un repos de dix jours avant le déplacement à Genève. Or, entre-temps, c'est le juge qui ne s'est plus senti très bien.
Toujours selon l'avocat, si D. a fait l'objet d'une enquête à Paris en 1960, c'est parce que, gravement intoxiqué, il ne peut s'empêcher de fumer de l'opium. Une autorisation médicale fait foi, paraît-il, du danger qu'il y aurait pour lui, vu son âge (68 ans) à être désintoxiqué...
A Genève, l'impression qui se dégage est celle-ci : le shah d'Iran doit se rendre prochainement dans cette ville pour inaugurer une importante manifestation et il tient à ce que l'affaire soit réglée avant.

R.T.

SUISSE ALÉMANIQUE

20 millions de fr. de dégâts après l'incendie de 1971 Les dommages causés à la centrale nucléaire de Muhleberg sont réparés

BERNE (ATS). — C'est vers la fin du mois de mars qu'on put reprendre les opérations de mise en service de la centrale nucléaire de Muhleberg, dans laquelle un incendie s'était déclaré le 28 juillet 1971. Elles porteront d'abord sur la turbine a, puis, deux mois plus tard, sur la turbine b. Du courant est à nouveau écoulé dans le réseau depuis le début d'avril et, depuis quelques jours, la turbine a travaille à pleine puissance. L'exploitation expérimentale avec les deux groupes de machines, donc pour la totalité de l'installation, aura lieu durant l'été.

Selon une communication des Forces motrices bernoises S.A. (FMB), l'incendie du 28 juillet 1971 à la centrale nucléaire de Muhleberg a causé pour environ 20 millions de francs de dommages à la salle des machines. Ce sinistre de grande envergure s'était déclaré durant l'essai de mise en marche simultanée des deux turbines, il a eu pour origine une défectuosité à la conduite d'huile destinée à commander les soupapes d'admission de la vapeur dans la turbine B. Ces dommages dus à un incendie de type classique sont couverts par une assurance contractée auprès du pool suisse pour l'assurance des risques nucléaires, qui assure la couverture aussi bien des dommages matériels résultant d'incidents nucléaires que de ceux qui sont causés par l'incendie ou par les éléments. Une expertise avait d'ailleurs été ordonnée par le préfet du district de Laupen en vue de déterminer la cause du sinistre, maintenant établie.

Un raccord de la conduite d'huile alimentant le servo-moteur d'une soupape de réglage d'une turbine s'était dévissé, permettant à l'huile sous pression de s'écouler. Des antennes s'approfondissent et l'on a, par suite de fuites d'huile sur l'isolation et l'amiante de la protection des soupapes — fortement échauffées en service — des points d'incandescence pouvaient se former en surface par oxydation avec l'oxygène de l'air ambiant. La température est alors suffisamment élevée pour entraîner l'inflammation

VAUD

Contestation à l'hôpital cantonal de Lausanne
Un groupe de militants constitué autour de quelques infirmières, vient de lancer une pétition réclamant 42 h et demie de travail par semaine pour tout le personnel hospitalier, sans diminution de salaire et sans augmentation des tâches et des rythmes. Le thème de cette pétition est diffusé en français, espagnol et italien à l'hôpital cantonal, qui compte quelque 3000 salariés à plein temps.
Cette pétition aurait déjà recueilli plus de 800 signatures qui seront transmises sous peu à la direction de l'établissement et par elle, au Conseil d'Etat vaudois, seul compétent. Depuis juin de l'an dernier, la durée du travail hebdomadaire à l'hôpital cantonal de Lausanne est de 45 heures pour le personnel infirmier, de 44 heures à l'administration et de 48 heures aux cuisines.

Nouvelles mesures en Argovie pour lutter contre la drogue

(c) Les gouvernements cantonaux allemands parlent beaucoup ces temps de la drogue : preuve en est la dernière réunion du Grand conseil lucernois et la réponse du gouvernement argovien à une interpellation. Il n'y a plus de doute possible : les autorités prennent le problème vraiment au sérieux. Alors que le conseiller d'Etat Karl Kennel (Lucerne) déclarait quant à lui que tout devait être entrepris pour agrandir la station psychosomatique de l'hôpital cantonal de Lucerne et intensifier les actions prophylactiques, le conseiller d'Etat argovien Arthur Schmid précisait quant à lui que le canton d'Argovie allait inaugurer très prochainement un centre d'informations pour jeunes. Afin de prendre des mesures prophylactiques sur le plan régional, les autorités argoviennes préparent un véritable réseau local, dans le but de mettre sur pied une information suivie, des personnes spécialisées pouvant venir directement en aide aux jeunes, en quête de renseignements.
Dernièrement encore, trois écoliers argoviens, en vacances scolaires dans les Grisons, avaient eu à faire avec la police. Les écoliers avaient été surpris en train de fumer du haschisch. Les trois élèves avaient été chassés de l'école. Un membre du Grand conseil argovien devait déclarer lors de la dernière réunion, qu'une mesure d'ex-

rels. Quant aux zones de détente, elles devaient être telles que les buts visés par leur création exigée soient atteints.

RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE

Si l'entente est d'ores et déjà acquise sur les objectifs à atteindre, il doit relever hier M. J.-P. Vouga, les difficultés devront être surmontées sur le choix des moyens et leur définition. L'unité de doctrine ne doit pas rester un vain mot. Il faut pour cela que chacun se persuade que l'aménagement du territoire n'est pas la recherche à tout prix de la croissance, mais celle d'un équilibre entre régions riches et pauvres, urbaines et

Des futurs diplomates apprennent à connaître la Suisse

(c) Onze futurs diplomates, étudiant actuellement à l'Institut universitaire de hautes études internationales à Genève, entreprennent cette semaine en Suisse, un voyage d'information de la dotation Carnegie, organisé par « Pro Helvetia », avec la collaboration du délégué pour la coopération technique du département politique fédéral. Les représentants de la Côte-d'Ivoire, du Burundi, des Bahamas, de la Haute-Volta, du Mali, du Maroc, du Togo, de la Tunisie et de Zaïre ont eu l'occasion d'entrer en contact avec la population et ont pu visiter des centres helvétiques d'intérêt général. Nous avons rencontré les futurs diplomates au château argovien de Wildegg, où M. Walter Trachsler, conservateur du Musée national, a donné les explications nécessaires.

Après avoir visité Gruyères, Avenches, Neuchâtel, Bienne et Porrentruy, les futurs diplomates sont arrivés mercredi matin à Wildegg. Ils ont été reçus par des personnalités politiques et culturelles argoviennes. Jeudi, les voyageurs seront à Zurich, avant de gagner la Suisse centrale.

rurales, de façon à promouvoir avant tout une meilleure qualité de vie.

Nous pourrions être contents, ajouta M. Vouga, si nous parvenions à maintenir ce qui reste de ce patrimoine naturel dont nous ne sommes sur terre que les dépositaires. A cet égard, répondant à une question, M. Furgler a souligné qu'il n'est pas question de priver telle ou telle région de ses possibilités de développement économique mais au contraire, de rechercher toujours des synthèses selon le principe de la décentralisation sur le plan fédéral et la centralisation sur le plan régional.

Si les critères objectifs du développement du territoire peuvent se trouver dans les travaux que l'Institut ORL vient de publier, les éléments subjectifs de décisions à venir résulteront des dialogues qui devront s'intensifier au niveau des communes, des cantons et de la Confédération. J.-P. G.

A GRANDS PAS VERS LA SATURATION COMPLETE Le parc des voitures de tourisme pourrait dépasser le cap des deux millions en 1977

(CPS) D'après les résultats apurés du relevé d'effectif, le nombre des véhicules à moteur (cyclomoteurs non compris) immatriculés en Suisse le 30 septembre 1971 s'élevait à 1,765 million, soit à 6 % de plus qu'en automne 1970. C'est la troisième fois consécutive que l'effectif total s'accroît annuellement de 10.000 unités. De nombreux indices font prévoir une nouvelle expansion de même importance d'ici à la fin de septembre 1972.

« La Vie économique » relève que notre pays comptait 1.482.000 voitures de tourisme, c'est-à-dire 99.000 ou 7 % de plus qu'en 1970. Il s'est donc produit une augmentation de près d'un demi-million entre 1966 et 1971. Si les conditions économiques restent aussi favorables qu'aujourd'hui, il n'est pas exclu a priori que le développement continue au même rythme, et le parc de voitures de tourisme dépasserait alors la limite des deux millions en 1977 déjà. Même en s'appuyant sur des pronostics plus prudents et en admettant un certain ralentissement de la croissance, on doit escompter qu'il y aura en 1980 au plus tard bien deux millions de voitures de tourisme en circulation. La plupart des estimations récentes donnent pour alors un effectif de 2 à 2,2 millions.

Il est évident que l'expansion sera limitée par des facteurs purement démographiques, c'est-à-dire par le nombre possible d'usagers. Même si la tendance à posséder une seconde voiture se généralise, des phénomènes de saturation se manifesteront tôt ou tard. Dans la plupart des prévisions, on estime que le point de saturation oscille entre 340 et 360 voitures de tourisme pour 1000 habitants.

QUELLE VOITURE, QUELLE PUissance ?

La répartition du parc de voitures d'après les pays producteurs révèle que

Variole en Yougoslavie: des mesures toujours en vigueur à la frontière de notre pays

BERNE (ATS). — Jusqu'à présent, 166 cas de variole, dont 33 mortels, ont été enregistrés en Serbie, au Monténégro, et surtout dans la région de Kosovo. Dans un communiqué, le service fédéral de Hygiène publique déclare que les voyageurs venant de Yougoslavie doivent toujours présenter à la frontière suisse un certificat international de vaccination.
En outre, le service fédéral de hygiène publique recommande, de même que la Fédération des médecins suisses dans un récent communiqué, de relever le niveau d'immunité des personnes qui ont été vaccinées contre la

variole il y a plus de trois ans en les revaccinant. La vaccination constitue la seule protection en cas de contamination par le virus de la variole. Les premiers examens qu'a subi à l'hôpital Tiefenau à Berne le patient qui présentait des symptômes proches de ceux de la variole ont donné des résultats négatifs. Selon un communiqué du médecin cantonal, les examens se poursuivent, mais on pense qu'ils donneront probablement des résultats négatifs. Le patient est un ressortissant yougoslave de 30 ans, qui a été placé en isolation lundi à l'hôpital de Tiefenau.

de fait, leur nombre s'est accru de 4 % et approche de 110.000. L'effectif des poids lourds s'est agrandi dans une mesure, nettement supérieure à la moyenne.

Contrairement à celui des voitures de tourisme et des véhicules utilitaires, l'effectif des motocycles (cyclomoteurs non compris) a de nouveau diminué, à savoir de 5500 ou de 4 %; il se chiffrait de la sorte à 137.000 en septembre 1971. L'accroissement du total des motocycles proprement dits, en particulier des machines de forte cylindrée, observé en 1970 déjà, est contrebalancé par une nouvelle diminution du nombre des scooters et des motocycles légers.

A la fin de septembre 1971, on avait en moyenne nationale 282 véhicules à moteur pour 1000 habitants, à savoir: 236 voitures de tourisme (221 en 1970), 23 (22) véhicules utilitaires et 22 (23) motocycles. La densité des voitures de tourisme variait entre 150 dans les Rhodés-Intérieures d'Appenzel et 363 dans le canton de Genève qui atteint ainsi le point de saturation.

L'effectif des cyclomoteurs circulant simplement avec une plaque d'assurance a augmenté de 40.000 ou d'environ 8 %, depuis l'année précédente et se chiffre à 567.000. Il s'est ainsi accru de 70 % au cours des cinq dernières années.

Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture

BERNE (ATS). — La conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture, réunie à Berne sous la présidence du conseiller d'Etat soleurois Hans Erzer, a pris position sur les problèmes agricoles actuels. Elle a discuté avec le directeur de la division fédérale de l'agriculture, M. J.-C. Plot, et ses collaborateurs, de la formation professionnelle agricole, des crédits d'investissements et des subsides destinés aux améliorations foncières, et décidé d'adresser des pétitions aux instances fédérales concernées.

POINT DE SATURATION ATTEINT

La catégorie des véhicules utilitaires englobe les autocars et autobus, camions, voitures de livraison, les véhicules spéciaux, les tracteurs à sellette et les tracteurs industriels. En augmentation de 5200 ou de 4 %, le total de ces véhicules s'établit à 146.000. Les camions et voitures de livraison l'emportent ici;

Décisions du Conseil fédéral

Dans sa séance d'hier, le Conseil fédéral a notamment approuvé les dépassements de crédit des PTT qui se montent, pour le compte d'exploitation 1971, à 24 millions 700.000 francs et pour celui des immobilisations à 13 millions 400.000

PTT : déficit de 123 millions

BERNE (ATS). — Présidé par M. Pierre Glasson, de Fribourg, le conseil d'administration des PTT a approuvé le projet de message comprenant le compte financier, le bilan et le contrôle des engagements pour l'exercice 1971.
Alors que le total du bilan s'élève à 8413,1 millions de francs (1970 : 7423,7 millions), le compte financier des PTT se solde par un déficit net de 122,8 millions de francs.

Attendu que le budget prévoyait encore un bénéfice net de 9,6 millions de francs, le résultat de l'exercice a donc été de 132,4 millions inférieur aux prévisions. Le déficit — le premier depuis 1922 — imputable surtout au renchérissement, qui a pris une ampleur inattendue, résulte en premier lieu d'un surcroît de charges d'exploitation de 166 millions de francs, dont 130 millions pour le personnel et 36 millions pour les prestations de tiers. De leur côté, les produits d'exploitation n'ont été dans l'ensemble que de 16 millions de francs supérieurs aux prévisions.
Le compte des charges et produits extraordinaires boucle par un bénéfice de 32,4 millions de francs, alors que le budget prévoyait 15 millions.

Participation suisse à une centrale nucléaire en Alsace

LAUSANNE (EBS). — Mardi s'est tenue à Berne l'Assemblée générale constitutive de la société « Centrales nucléaires en participation S.A. (CNP) ». Cette société, au capital de 60 millions de francs, a pour but de permettre à ses actionnaires de s'assurer une part de la puissance et de l'énergie produites par la centrale nucléaire de Fessenheim (Haut-Rhin, France), propriété d'Electricité de France (EDF), actuellement en construction. Les commandes principales (chaudière nucléaire, turbo-alternateur) relatives à cette installation ont été passées en 1971. Les travaux ont débuté en octobre 1971. La centrale, d'une puissance électrique de 890.000 kilowatts, devrait entrer en exploitation industrielle au début de 1976. La nouvelle société groupe à parts égales les Forces motrices bernoises S.A. (BKW), les Forces motrices du nord-est de la Suisse S.A. (NOK), et la S.A. l'Energie de l'Ouest Suisse (EOS). La puissance mise à la disposition des actionnaires sera d'environ 270.000 kilowatts et la production annuelle s'éleva à 1,7 milliard de kilowatts-heures pour une marche normale de la centrale. La mise de fonds des trois sociétés suisses sera d'environ 270 millions de francs suisses.

Ces dépassements par rapport au budget financier sont dus essentiellement, dans le compte d'exploitation, à des dépenses supplémentaires pour le personnel, pour l'entretien et la transformation d'installations et dans le compte des immobilisations à des frais d'équipement de lignes téléphoniques. Le dépassement de crédit est donc de 0 % pour le compte d'exploitation et de 1,2 % pour le compte des immobilisations.

Le Conseil fédéral a autorisé le département de l'économie publique à mettre sur pied une commission d'experts ayant mandat d'élaborer une nouvelle loi en matière de contrôle et d'hygiène des viandes. La loi actuelle a en effet grand besoin d'être adaptée aux normes d'hygiène modernes puisqu'elle date de 1905.

GYMNASTIQUE ET SPORTS

En ce qui concerne la gymnastique et

les sports, le Conseil fédéral a autorisé le département militaire à consulter les cantons et les associations intéressées au sujet du règlement d'exécution de la nouvelle loi d'encouragement à la gymnastique votée par les Chambres durant les sessions de décembre 1971 et mars 1972.

D'autre part, le Conseil fédéral a pris connaissance des résultats de la consultation des milieux intéressés concernant les avant-projets d'articles constitutionnels destinés à étendre les compétences fédérales dans le domaine de l'économie hydraulique et de réglementation de manière plus uniforme la législation sur les eaux. Le principe étant admis, les opinions des intéressés divergent sur la question de savoir si la solution proposée par la « commission d'étude » donne entière satisfaction ou non.

Enfin, le Conseil fédéral a adopté le compte d'Etat de 1971 qui fait ressortir un déficit de 290 millions. J.-P. G.

SUITE M. Graber à Paris

La question de l'éventuelle acquisition d'un nouvel avion de combat en France pourrait également être évoquée lors des entretiens, dit-on. La composition de la délégation suisse indique pour une part les préoccupations qui seront celles de M. Graber à Paris : le chef du DFF est accompagné par les ambassadeurs Thalmann, secrétaire général du département, Jolles, directeur de la division du commerce, Keller, chef de la division des organisations internationales, Bindschedler, juriste du département, et par le ministre Thévenaz, le nouveau chef du service de documentation politique, et par M. Peter Erni, chef de presse du DFF.

LE MARCHÉ COMMUN

En ce qui concerne le Marché commun, on rappelle, d'une manière générale, l'appui que la France a accordé aux neutres dans le processus en cours d'élargissement des communautés. L'accord à conclure entre la Suisse et la CEE est en bonne voie, mais sans doute des questions particulières pourront être réglées ou tout au moins mieux définies lors des entretiens du Quai d'Orsay. Du côté français, on parle en particulier des questions horlogères ainsi que des échanges agricoles.

DIPLOMATIE ACTIVE

Au sujet de cette visite, le journal « Le Monde » écrit : « Assurant actuellement la représentation des intérêts de 24 Etats en mauvais terme dans le monde, la diplomatie helvétique entend bien ne pas être considérée comme inactive ».

M. Pierre Graber REÇU A L'ELYSEE

« L'esprit de cordialité dans lequel s'est déroulée l'entrevue que vient de m'accorder le président de la République m'a vivement touché », a déclaré le conseiller fédéral Graber à l'Elysée, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec M. Pompidou entre 15 h 30 et 16 h 30. Répondant aux questions des journalistes, le chef du département politique fédéral a évoqué ensuite les principaux problèmes qui feront l'objet des entretiens prévus au cours de son séjour à Paris, en mentionnant l'accord sur l'accord à conclure entre la Suisse et la CEE, accord, a-t-il précisé, dont on voit maintenant qu'il pourrait être quelque peu retardé.
Au sujet de son entretien avec M. Pompidou, M. Graber a encore rappelé qu'il n'est pas coutume qu'un représentant de la Suisse soit reçu à l'Elysée. Il a souligné que le Conseil fédéral est sensible au fait que son représentant à Paris ait été reçu par le président de la République, et à l'intérêt que ce dernier a témoigné pour les affaires extérieures suisses.

Rawyl: du nouveau

(c) Les nouvelles routières se suivent en Valais, aussi percutantes les unes que les autres. Après le choix de Berne au sujet du passage de l'autoroute à Saint-Maurice, on apprend hier qu'un pas en avant venait d'être fait au chapitre du Rawyl « le serpent de mer des Alpes » comme quelqu'un l'appellait.

En effet, selon les informations qui nous sont communiquées les premiers travaux de sondage débiteraient cet été déjà. On va entreprendre à cet effet le percement d'une première galerie « d'essai » à la fois des côtés valaisans et bernois.

Le futur tunnel sera probablement construit à la cote 1200 et non pas comme prévu tout d'abord à 1400 ou à 1800 mètres.

Pour cyclistes seulement...

ZURICH (ATS). — Les amoureux de la bicyclette peuvent se réjouir : l'Union vélocipédique et motocycliste suisse ouvrira samedi prochain dans la région de Zurich nord, le premier chemin balisé réservé uniquement aux cyclistes de notre pays. Il a été présenté mardi à Watt près de Regensdorf par M. Karl Graf, président central de l'Union, qui a fait remarquer que la bicyclette était redevenue un moyen de transport apprécié aux Etats-Unis et que cette tendance ne manquera pas d'avoir des effets sur notre pays aussi.

LANCÔME à Peseux

Droguerie — **Michel Jenni**
Parfumerie —

Tél. (038) 31 15 07

Pour de beaux tricot

adressez-vous au magasin spécialisé
Beau choix de lingerie, bas, collants
Articles pour bébés**G. JEANNOTAT**

PESEUX - Tél. (038) 31 41 72

Timbres-escompte

Jane

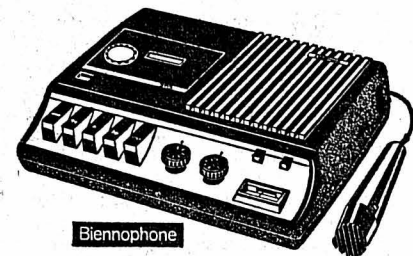
GAUTHEY

BONNETERIE - LINGERIE

Confection
pour dames
et enfants

Timbres-escompte Grand-Rue 36

RÉMY PERRET

RADIO - TÉLÉVISION
COULEUR**BIENNOPHONE
PHILIPS**

Peseux - Ø 31 40 20

Atelier Temple 6

Magasin Grand-Rue 6

Concessionnaire PTT

Pour vos livraisons à domicile

**31 11 31****Pharmacie Gauchat**

PESEUX

SCHURCH HORTICULTEUR
FLEURISTE

Confections florales en tous genres.

On livre à domicile.

CORCELLES

Ø 31 15 87

Baromètres
Thermomètres
Jumelles
Longues-vues
Loupes

Maître opticien

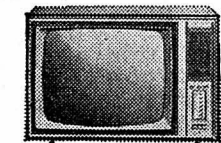
Sandoz

Gd. rue 29 PESEUX

bien conseillé bien servi

BABY - HALLVotre détaillant
spécialisé**PESEUX**Grand-Rue 2
Téléphone 31 38 35**ANDRÉ HAEFELI** PESEUX

GRAND-RUE 22 (sous les arcades)

TV - RADIO - DISQUES
TOURNE - DISQUES
MAGNÉTOPHONES

Ø 31 24 84

Service prompt et soigné

**Boucherie chevaline**
Peseux

Marcel Joset

Rue Ernest-Roulet 7 Tél. 31 51 31

Ainsi que viande de porc de première qualité

Les accordéonistes de la Côte vont fêter les 25 ans de leur société avec éclat

Samedi et dimanche seront deux journées fort importantes pour un groupement régional. C'est en effet après-demain et dimanche qu'auront lieu, à Peseux, les diverses manifestations destinées à commémorer le 25^{ème} anniversaire de la Société des accordéonistes de la Côte.

Ce quart de siècle sera marqué tout d'abord par une soirée musicale franco-suisse avec bal, puis le lendemain par le banquet officiel précédé de discours et suivi d'un concert d'ensemble, le tout se déroulant à la salle des spectacles et de gymnastique.

14 membres au début

C'est en 1947 qu'une assemblée présidée par Marcel Jeanneret, directeur, et comprenant 14 membres décida de créer la onzième société des accordéonistes du Vignoble. Le nom de la nouvelle société fut choisi en tenant compte que les membres habitent Peseux, Corcelles ou Cormondèche. Le premier comité comprenait Charles Borel (†) à la présidence, Willy Baldi à la vice-présidence, Berthe Borel (†) et Clémentine Sauter (†) secrétaires, André Butler caissier, Henri Piller et Oscar von Rotz, assesseurs.

La première soirée est donnée à la salle des spectacles de Peseux avec la troupe de Francis Bernier, de Radio-Lausanne.

En 1948, lors de l'assemblée générale pointent les premières discussions concernant l'autonomie de la société. En 1949 Willy Baldi prend la relève de Charles Borel à la présidence. Le 3 avril de l'année suivante au cours d'une assemblée houleuse le comité démissionne en bloc, tout n'allant pas pour le mieux dans le groupement du Vignoble. Les choses cependant s'arrangèrent et le comité revint sur sa décision. Mais en novembre 1952, lors d'une assemblée générale, il est décidé que la société se retirait du groupement des accordéonistes du Vignoble.

En 1953 c'est l'assemblée des délégués cantonaux de l'ACNA et en avril la direction des accordéonistes de la Côte change : Georges Mentha succède à Marcel Jeanneret.

L'année suivante la société est au creux de la vague : le comité propose, lors d'une assemblée extraordinaire, de mettre le groupement en veilleuse, ce qui, compte tenu de la marche des affaires, est accepté.

Eclipse de dix ans

Dix ans s'écoulent, puis en 1964, au début d'octobre une poignée de personnes aimant l'accordéon décident de ressusciter la société : sept membres actifs reprennent le chemin des répétitions sous la direction d'un musicien de 18 ans, Pierre Mundwiler.

En 1965, un nouveau comité s'installe,

présidé par Willy Steiner. C'était en janvier et en mars la société entre dans la Fédération cantonale des accordéonistes (FCNA). Le mois suivant grand jour : lors de la soirée annuelle les treize actifs inaugurent l'uniforme composé de la chemise blanche, avec cravate jaune, jupes et pantalons bleus, avec passepoils jaunes, bonnets de police bleu et jaune avec les armoiries de Peseux et de Corcelles-Cormondèche.

Désormais, la société poursuivra son chemin sans incident. En avril 1967 c'est l'inauguration de la bannière avec éclat suivie d'une grande soirée à laquelle participe l'« Amitié » de Bevaix, société marraine. Un week-end faste avec musique et discours à l'appui.

En mai, la société se charge d'accueillir la première réunion des ac-

cordéonistes du district et en janvier 1968, c'est l'assemblée générale de la FCNA qui siège à Peseux avec 89 délégués.

En 1970, changement à la présidence : Robert Meylan succède à Willy Steiner qui fut le premier président du renouvelé. En avril c'est le succès pour un junior débutant de la société, Daniel Vaucher, qui se classe premier à Payerne où se disputait la coupe romande de l'accordéon à laquelle prirent part trois membres de la Côte.

Et nous voici arrivé aux temps présents, avec une société qui a bonne mine comme on le verra samedi et dimanche.

Féconde activité

A ce bref rappel historique, qui est loin d'être complet, nous devons ajouter la longue et fructueuse activité purement musicale et divertissante de la société. Il y eut notamment tout au long de ce quart de siècle qui, en fait, a été amputé d'une décennie,

des soirées mémorables qui alliait la musique au théâtre, aux variétés, la participation des accordéonistes de la Côte à diverses manifestations locales ou régionales, telles que fêtes cantonales à la Chaix-de-Fonds, aux Geneveys-sur-Coffrane, à Bevaix, aux Ponts-de-Martel, aux festivités organisées à l'occasion des 25 ans de l'« Amitié » de Bevaix en automne 1969, etc.

La société se porte bien avec en tête Robert Meylan, son souriant président, son président d'honneur Willy Baldi, ses membres d'honneur André Butler, Henri Piller, Oscar von Rotz, Henri Kräuchi et Victor Zanetti, ses directeur et sous-directeur Pierre Mundwiler et Claudine Meylan, ses 22 actifs et ses 12 élèves qui assureront la relève, au moment opportun.

Longue vie donc et prospérité à cette société musicale qui s'apprête à célébrer dans l'amitié et la joie, un quart de siècle d'accordéon à la Côte.

G.M.



Les accordéonistes de la Côte lors de l'inauguration de leur bannière, en 1967. Deuxième depuis la droite, à l'arrière-plan le président Robert Meylan (1970).

La piscine de la Côte, aux Tires

LE POINT DE VUE DE COLOMBIER

Le 10 mars dernier, nous avions consacré notre « Flash sur la Côte » au projet de piscine intercommunale de la Côte, qui sera construite aux Tires, au-dessous de Peseux. Cet article, dans ses grandes lignes, reflétait le point de vue des promoteurs de cette réalisation, donc celui de la Côte neuchâteloise étendue à plusieurs communes avoisinantes.

Le Conseil communal de Colombier a tenu à faire valoir son point de vue. Il est, dans l'optique de ce village, défendable puisque Colombier se considère plus lié à la région nommée la « Basse-Areuse » qu'à la Côte qui englobe Peseux et Corcelles-Cormondèche. Vues sous cet aspect, les choses sont évidemment différentes, car tout dépend de quel côté on se place !

Après avoir dit, dans sa réponse, qu'elle comprenait aisément que le rédacteur soit déçu de ne pouvoir englober Colombier dans le giron de la Côte, la commune de Colombier ajoute qu'il est particulièrement intéressant de pouvoir compter sur un village de 4200 habitants dans la répartition des frais d'une entreprise qui, tous les exemples comparables le prouvent, est, par nature même, vouée aux déficits chroniques.

Colombier, voyant les choses dans l'optique qui lui est propre, constate

qu'en ce qui la concerne, la « région » à laquelle elle se sent liée s'appelle la « Basse-Areuse ». Cette région, ajoute le Conseil communal, se situe sur le delta de l'Areuse et qui comprend Bôle, Boudry, Cortaillod et Colombier, avec, à cheval sur des limites naturelles, Auvernier à l'est et Bevaix à l'ouest.

Et Colombier de poursuivre : « Il nous semble enfin que, vue sur le plan régional, la « Basse-Areuse » a un potentiel de développement beaucoup plus important que celle de « la Côte » qui est près d'atteindre le seuil de la saturation. »

C'est dans cette optique, précise la lettre du Conseil communal, que Colombier a choisi la solution, « Basse-Areuse », et que nous préférons la création d'un centre sportif polyvalent, qui pourra se situer aussi bien sur le territoire d'Auvernier que sur ceux de Boudry, Cortaillod ou de Colombier, bien desservi par des transports en commun. Mais surtout, nous n'avons pas l'intention que nous prête un peu facilement votre correspondant, de vouloir « faire même » car nous savons fort bien ce qu'il nous en coûtera.

Quant aux termes « d'esprit assez étroit et qui a quelque chose d'enfantin ou de basement électoral » permettez-nous de vous dire que nous avons,

depuis pas mal d'années déjà, abandonné les clichés éculés et que nous avons franchi le cap difficile semble-t-il des bandes dessinées.

En ce qui concerne la régionalisation, dont votre correspondant nous accuse de nous en « gargariser sans avoir l'air d'avoir bien compris de quoi il s'agit », permettez-nous de vous rappeler qu'il existe sur le territoire de Colombier : une usine d'incinération d'ordures ménagères, une station d'épuration des eaux usées, un collège secondaire intercommunal qui s'appelle CESCOLE et un Centre de formation interprofessionnel. Que, d'autre part, nous avons dû sacrifier des Allées qui constituaient un des hauts lieux de l'histoire locale et cantonale pour le passage d'une route nationale. Evidemment, il est beaucoup plus facile de parler « piscine » que de recueillir les déchets des villages de la Côte avec tous les inconvénients qu'ils comportent.

Une situation géographique l'a voulu ainsi, nous n'en tenons pas rigueur pour autant aux gens de la Côte. Alors qu'on ne vienne pas nous reprocher de nous intéresser à un projet qui, géographiquement, nous paraît plus intéressant que celui des Tires » conclut la commune de Colombier sous la signature de son président R. Strohecker et du secrétaire H. L. Hardy.

Les juniors A du F.-C. Comète à Cagliari

Excellents résultats et un voyage mouvementé

Durant les fêtes de Pâques, nos juniors, accompagnés de quelques parents, se rendirent en Italie pour y rencontrer au cours d'un tournoi international les jeunes de Cagliari, des Young Fellows et les Maltais. Après une panne à l'avion qui devait les amener de Genève à Milan, c'est en autocar qu'ils quittèrent Genève au beau milieu de la nuit. De Milan à Cagliari ils se déplacèrent par avion, mais l'attente, le manque de sommeil n'étaient pas pour aborder leur premier match dans de bonnes conditions. C'est ainsi qu'ils firent malgré tout une excellente impression contre Cagliari malgré une défaite par 3 à 2. Puis ce fut la rencontre contre les Young Fellows qu'ils remportèrent 1 à 0 et le dernier match contre Malte gagné par 2 à 0. Sans les difficultés du voyage nous pourrions dire que la première place du tournoi était à leur portée.

Classement final : 1. Cagliari ; 2. Comète ; 3. Young Fellows ; 4. Malte.
C. St

Votre publicité dans la FAN

Notre représentant à la Côte se tient à votre disposition pour vous conseiller

CLAUDE SERMET

Carrels 9 a

2034 Peseux Tél. 31 29 67
FAN-Bureau, tél. 25 65 01

COMMUNIQUÉ

Département mesure industrielle

René Moine, coupeur modéliste diplômé, vous conseillera pour l'achat de votre prochain complet, fabriqué selon les techniques industrielles les plus récentes, mais coupé individuellement à vos mesures en l'espace de 10 jours seulement et ceci dans des tissus aussi variés dans leurs coloris que dans leur qualité (à partir de Fr. 260.—).

VÊTEMENTS MOINE - PESEUX

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES... APPAREILS MÉNAGERS... FAITES CONFIANCE A

**ROSSIER**ELECTRICITE GENERALE
PESEUX BEVAIX CHEZARD
311216 461757 531975

FAN SPORTS



L'EXPRESS

football

DIX-HUITIÈME JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE NATIONALE

BALE POURRAIT AUGMENTER SON AVANTAGE SUR ZURICH

Week-end décisif en queue de classement ?

Bien ! dit-il, puis il reprit son chemin pour la dix-huitième étape. Les deux premiers seront à domicile, le troisième en déplacement. On attend les surprises. Chœur des pleureuses pour les matches au sommet... de la relégation : Lucerne - La Chaux-de-Fonds, Granges - Bienne, Saint-Gall - Lugano. Le plateau de la balance peut glisser, permettant d'y voir un peu plus clair.

Bâle - Sion (3-3)
On ne va pas se répéter, mais réciter sagement la leçon apprise depuis 1968 : Bâle ne perd pas à Saint-Jacques. C'est pourtant bien dommage, que tous ces titres rentrés. Que Sion force un peu sur le fendant, ça donne du cœur au ventre !

Zurich - Lausanne (0-2)
A manipuler précautionneusement ! Lausanne, bête noire de Zurich, s'amène, en plus, avec Maurer et la volonté de s'offrir une bonne action de société anonyme.

Servette - Grasshoppers (1-3)
Deux des trois grands aux dessèins

opposés. Prestige pour Servette, nécessité pour Grasshoppers. Servette, c'est un peu la folle du logis, capable de tout. Dörfel absent, qui battra Deck ? Dörfel présent, suffira-t-il ? Autant ne pas s'illusionner trop sur les chances romandes.

Granges - Bienne (2-2)
Le classement est formel : une victoire éloignerait définitivement Granges de la zone dangereuse, mais voilà : Granges n'a plus gagné depuis le dix-sept octobre. Depuis ? trois partages et des défaites.

Lucerne - La Chaux-de-Fonds (2-3)
Une chance pour Lucerne de céder la lanterne rouge. Pas si mauvais que ça, Lucerne, et La Chaux-de-Fonds sera davantage secourue qu'à Saint-Gall. Hors du bal, ceux du « Haut » peuvent s'offrir un extra en songeant au malheureux d'arrière.

Young Boys - Winterthur (3-1)
N'étaient-ce les visées sur la quatrième place, le match ne serait qu'amicale. Mais voilà ! Young Boys, battu à Lausanne, devra redresser la barre, juste pour s'assurer de sa petite santé. Winterthur est débarrassé de ces basses contingences, heureux d'être où il est.

Saint-Gall - Lugano (3-3)
Mais 5-0, en coupe ! Lugano conviendrait-il à Saint-Gall ? Ce serait le bon moment de le prouver. Après avoir perdu chez lui contre La Chaux-de-Fonds, Saint-Gall n'ose plus se permettre de fantaisie, à moins que l'amour de la ligue B soit si fort...

moment de le prouver. Après avoir perdu chez lui contre La Chaux-de-Fonds, Saint-Gall n'ose plus se permettre de fantaisie, à moins que l'amour de la ligue B soit si fort...

Young Boys - Winterthur (3-1)
N'étaient-ce les visées sur la quatrième place, le match ne serait qu'amicale. Mais voilà ! Young Boys, battu à Lausanne, devra redresser la barre, juste pour s'assurer de sa petite santé. Winterthur est débarrassé de ces basses contingences, heureux d'être où il est. A. E-M



AUX CHARMILLES. — Le Servette de Sundermann (à gauche), qui n'a pas encore réussi à convaincre, se mettra-t-il en évidence contre Grasshoppers ? (A.S.L.)

Neuchâtel Xamax-Chiasso retiendra spécialement l'attention en ligue B

Sans toutefois s'éclaircir véritablement, la situation se précise en tête du classement du championnat de ligue B. Certes, Vevey reste intraitable. Il avait tout à craindre de son déplacement à Monthey, d'autant plus que Tippelt et Pasquini manquaient à l'appel. Le voilà rentré en Copet avec deux nouveaux points ; et ce n'est pas dimanche prochain qu'il abandonnera du lest, la venue de Gambarogno étant synonyme d'un nouveau gain, quand bien même l'équipe tessinoise semble se confiner dans un jeu strictement défensif — ses récents résultats le confirment.

EXPLOSIF
Derrière la formation vaudoise de Rorsch, le retour de Neuchâtel Xamax aux avant-postes se précise. Le voilà à deux points de Chiasso ! C'est dire que la confrontation directe de samedi soir, à la Maladière, sera explosive, l'occasion étant belle pour les hommes d'Artemov de rejoindre leurs adversaires au second rang. Toutefois, devant l'importance de l'enjeu, Chiasso mettra tout en œuvre pour s'en retourner nanti des deux points. Or, son récent résultat contre Fribourg (1-0 au « Campo sportivo ») n'est guère encourageant sur le plan offensif à l'heure où la formation neuchâteloise semble avoir trouvé un système efficace. Les Tessinois chercheront

— au contraire de Bruhl — à fermer le jeu plutôt qu'à l'ouvrir. L'issue de la rencontre pourrait donc dépendre de la résistance nerveuse des Neuchâtelois devant le « catenaccio » de leurs adversaires, dans l'éventualité où ils ne trouveraient pas la faille très rapidement.

MONTHÉY A SAINT-LÉONARD
Vevey, Chiasso et Neuchâtel conduisent donc le bal, suivis de Fribourg. Après s'être cassé les dents face à Chiasso, Wettingen et Vevey (à Saint-Léonard), l'équipe de Raetzo se voit offrir un autre « os » (Monthey) pour son pensum dominical. La formation de Rudinsky a posé quelques problèmes à Vevey avant de s'avouer battue. Or, au bénéfice d'un moral et d'un esprit de décision identiques, la formation valaisanne est fort capable de bousculer Fribourg, ne serait-ce que lui ravir un point.

Chiasso au bénéfice du deuxième rang avec vingt points, c'est dire, qu'en plus de Fribourg et Neuchâtel Xamax, Bellinzone, Mendrisiostar et Martigny espèrent encore décrocher une place en ligue A. De ces trois équipes, ce sont les formations tessinoises qui paraissent être au bénéfice du programme dominical, le plus léger : Bellinzone reçoit l'avant-dernier, Etoile Carouge ; Mendrisiostar accueille Bruhl freiné dans sa progression, samedi passé, à la Maladière. Sans excès de confiance — d'autant plus que les rencontres auront lieu au Tessin — tant les hommes du directeur technique Pinter que ceux de l'entraîneur Sebastiani peuvent envisager un nouveau profit.

AARAU MENACE
Martigny, pour sa part, reçoit Chênôis, qui le battit au premier tour (2-1). Là également, l'avantage du terrain pourrait déterminer l'issue du match.

Enfin, septième rencontre du week-end, le derby cantonal entre Wettingen et Aarau. Le pensionnaire du stade Altenbourg concentre toute son énergie à s'éloigner de la zone dangereuse conduisant en première ligue. Dans cette optique, il a déjà engrangé cinq points (deux contre Fribourg et Gambarogno, un face à Monthey) dans ce second tour ; un second tour peu propice à Aarau battu par Martigny, Bruhl et Bellinzone, seul Mendrisiostar lui ayant abandonné un point. Et comme une seule longueur sépare les deux adversaires — en faveur d'Aarau — c'est relever combien le verdict revêtira d'importance pour la suite de la compétition !

P. H. BONVIN

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la dix-septième journée

	Matches	Buts
J. G. N. P. p. c. Pt		
1. Bâle	17 11 6 — 43 18 28	
2. Zurich	17 12 3 2 37 17 27	
3. Grasshop.	17 10 4 3 34 16 24	
4. Lausanne	17 8 5 4 37 22 21	
5. Young B.	17 8 5 4 30 18 21	
6. Winterthur	17 8 5 4 32 21 19	
7. Sion	17 6 5 6 25 24 17	
8. Lugano	17 4 7 6 21 26 15	
9. Servette	17 6 3 8 25 35 15	
10. La Chx.de.Fds	17 4 6 7 20 28 14	
11. Granges	17 3 7 7 16 29 13	
12. Saint-Gall	17 2 5 10 19 32 9	
13. Bienne	17 2 4 11 19 41 8	
14. Lucerne	17 3 1 13 36 7	

La saison dernière

1. Grasshoppers	17 13 2 2 35 14 28
2. Bâle	17 10 5 2 46 20 25
3. Lugano	17 7 3 30 22 21
4. Lausanne	17 8 4 5 39 31 20
5. Zurich	17 7 5 5 28 31 19
6. Winterthur	17 4 6 21 23 18
7. Young Boys	17 7 3 7 31 35 17
8. Servette	17 4 7 6 26 27 15
9. La Chx.de.Fds	17 5 5 7 28 30 15
10. Bienne	17 3 8 6 21 24 14
11. Sion	17 4 6 7 25 29 14
12. Lucerne	17 5 3 9 26 32 13
13. Fribourg	17 3 5 9 18 38 11
14. Bellinzone	17 1 6 10 17 35 8

Notre classement

Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement :
Victoire = 2 points.
Egalité = 1 point.
Défaite = 0 point.
Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire.
Aucun but marqué = 1 point en moins.

Match nul 0-0 = moins 1 point.	Résultats	Points Total
1. Bâle	3-0	3 35
2. Zurich	4-1	3 32
3. Grasshoppers	4-0	3 28
4. Lausanne	3-1	3 27
5. Young Boys	1-3	— 23
6. Sion	1-0	2 17
7. Winterthur	2-1	2 17
8. Servette	0-1	— 14
9. La Chx-de-Fds	2-1	2 14
10. Lugano	0-3	— 11
11. Granges	0-4	— 6
12. Saint-Gall	1-2	— 5
13. Bienne	1-4	— 4
14. Lucerne	1-2	— 0

Penalties

Pour	Total Réussis
Bâle	4 4
Bienne	3 3
La Chaux-de-Fonds	2 2
Granges	2 2
Grasshoppers	2 1
Saint-Gall	2 2
Servette	1 1
Sion	1 1
Winterthur	2 1
Young Boys	4 4
Zurich	1 1

Contre	Total Réussis
Bâle	1 1
Bienne	3 3
La Chaux-de-Fonds	2 2
Granges	1 1
Lucerne	5 3
Saint-Gall	1 1
Servette	3 3
Sion	3 3
Winterthur	4 4
Young Boys	1 —

Expulsés

Rebmann (Bienne)
Mumenthaler (Granges)
Vuilleumier, Zappella, Guggisberg (Lausanne)
Boffi (Lugano)

Autobuts

Pour	Buts
Bâle	1
Bienne	1
Lausanne	2
Sion	1

Contre	Buts
Granges	1
Lugano	1
Young Boys	1
Zurich	1

Douzième et treizième hommes utilisés

Sion	11	Grasshoppers	16
Young Boys	13	Sion	16
Zurich	14	Zurich	16
Grasshoppers	15	Granges	17
Servette	17	Young Boys	17
Bâle	18	Bâle	18
La Chx-de-Fds	18	La Chx-de-Fds	18
Lucerne	19	Lausanne	19
Bienne	20	Servette	19
Lausanne	21	Winterthur	19
Saint-Gall	21	Saint-Gall	20
Granges	22	Lugano	22
Winterthur	22	Bienne	23
Lugano	23	Lucerne	26

Ligue B

	Matches	Buts
J. G. N. P. p. c. Pt		
1. Vevey	17 10 6 1 34 21 26	
2. Chiasso	17 10 2 5 24 15 22	
3. Neuchâtel X.	17 6 8 3 38 29 20	
4. Fribourg	17 8 3 6 25 19 19	
5. Bellinzone	17 7 4 6 36 28 18	
6. Martigny	17 6 6 5 29 23 18	
7. Mendrisios.	17 6 5 5 25 21 17	
8. Chênôis	17 6 5 6 24 19 17	
9. Aarau	17 6 4 7 23 20 16	
10. Monthey	17 6 4 7 25 31 16	
11. Wettingen	17 6 3 8 20 28 15	
12. Bruhl	17 4 6 7 26 37 14	
13. Carouge	17 3 7 7 19 25 13	
14. Gambarogno	17 — 6 11 33 6	

BULLETIN DE SANTÉ

BALE. Premier. Vingt-huit points. Seule équipe invaincue. La meilleure ligne d'avants. Premier but de Ramseier. Invaincu à Saint-Jacques depuis juin 1968.

BIENNE. 13me. Huit points. Défense la plus médiocre. N'a gagné qu'un match à la Gurzelen. Troisième défaite d'affilée.

LA CHAUX-DE-FONDS. 10me. Quatorze points. Deux buts pour Richard. Première victoire en déplacement. Invaincu depuis trois dimanches.

GRANGES. 11me. Treize points. Record des partages avec Lugano. Première absence d'Obrecht II ; débuts de Jung. N'a obtenu que trois buts lors des six dernières rencontres.

GRASSHOPPERS. 3me. Vingt-quatre points. La meilleure défense. Deuxième absence de Ruegg. N'a déplacé, chez lui, que deux mille personnes.

LAUSANNE. 4me. Vingt et un points. Absence de Lala. Invaincu depuis sept dimanches. Bénéficie de son deuxième autobus.

LUCERNE. Dernier. Sept points. Les plus mauvais avants. Retour de Schuwiz ; première apparition de Heri (ex-Gerlafingen).

LUGANO. 8me. Quinze points. Retours de Boffi, Scacchi et Cadini. Bilan des deux derniers matches : 1-6. N'a gagné que deux fois au Cornaredo, sur neuf parties.

SAINT-GALL. 12me. Neuf points. Deux victoires seulement. Bilan du second tour : quatre matches et zéro point, dont deux défaites à domicile.

SERVETTE. 8me. Quinze points. Dix buts de déficit, huit défaites ! Absence de Dörfel. Première apparition de Castella.

SION. 7me. Dix-sept points. Bilan de buts positif, mais de justesse. Trois derniers matches : 1-1, 1-0, 1-0, ci : cinq points.

WINTERTHOUR. 6me. Dix-neuf points. Débuts du gardien Frei et première défection de Kunz. Trois dernières parties : 1-0, 1-1, 2-1.

YOUNG BOYS. 4me. Vingt et un points. Première absence de Brenninger, deuxième de Peters. Premier but pour Schild. Première défaite après sept parties positives. Déploire son premier autobus.

ZURICH. 2me. Vingt-sept points. A gagné le plus grand nombre de matches. Absence de Martignelli. Premier but de Baumgartner. A. E.-M.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bâle - Sion. — Si saint Jacques est avec ses pensionnaires, les Valaisans risquent fort de voir treize étoiles. Il ne semble pas que la cote du fendant sortira rehaussée de l'aventure. 1 1 1
2. Granges - Bienne. — Bienne voudrait bien mettre Granges à son heure, mais en aura-t-il les moyens ? X 1 X
3. Lucerne - La Chaux-de-Fonds. — Le lion ne sommeille jamais vraiment tout à fait. Les Merveux vont donc au-devant d'une périlleuse aventure. 1 X 1
4. Saint-Gall - Lugano. — Le maître de céans ne peut guère se permettre de

faire des broderies... et encore moins d'en offrir ! X X 1
5. Servette - Grasshoppers. — Les Sauterelles, qui n'apprécieront pas les années humides, auront probablement des difficultés sous les Charmilles. Mais, on ne sait jamais... 1 2 2
6. Young Boys - Winterthur. — La cote est favorable à l'ours, en dépit de sa légendaire lenteur. X 1 1
7. Zurich - Lausanne. — Un certain souvenir pourrait paralyser Konietzka et ses

ouailles. En jouant... Gragnement sa chance, Lausanne peut s'illustrer. 2 X 2
8. Bellinzone - Etoile Carouge. — S'il ne veut pas tomber... Dutoit, Carouge doit mettre les bouchées doubles. Le Tessin lui étant assez favorable, faisons-lui confiance. X X 2
9. Fribourg - Monthey. — Mon tel ! Monthey n'est pas la mer à boire pour une équipe comme Fribourg. Mais, il semble que saint Léonard ne s'occupe plus tellement des siens ! X 1 X
10. Martigny - Chênôis. — Les Valaisans sont si bien placés que la Bâtiaz en frémisse d'émotion. Mais, comme dit le chanson : « La tour, prends garde ! » 2 1 X

11. Mendrisiostar - Bruhl. — Bruhl, qui s'est fait proprement éteindre samedi dernier, aura peut-être de la peine à retrouver quelques braises encore vivaces sous ses cendres. 1 1 1
12. Neuchâtel Xamax - Chiasso. — La Maladière va trembler ! S'il évite de s'enfermer devant le but tessinois, Neuchâtel Xamax donnera une fessée à son hôte.

13. Wettingen - Aarau. — Dans les derbys, il n'y a pas de loi qui vaille. Favori et jouant sur son terrain, Wettingen peut donc fort bien passer pour le dindon. X X 2

tir

Le Neuchâtelois Pierre-Alain Dufaux en tête de la relève

Les membres de l'équipe nationale dite « des candidats-élite » n'ont pas beaucoup perdu de temps en ce début de saison. On les a vus premièrement à l'œuvre dans un programme complexe à l'arme de petit calibre et on les a retrouvés au stand de Sissach pour un double test à la carabine à 300 m, ce à une semaine d'intervalle.

Cette seconde épreuve s'est disputée dans de très bonnes conditions, sauf un moment donné, où l'on enregistra de nombreux changements de lumière et où un vent point du tout régulier a gêné les concurrents. Mais elle a été bénéfique pour le seul Romand en lice, le jeune Neuchâtelois Pierre-Alain Dufaux, qui s'est payé le luxe — et l'on admettra sans restriction que c'en est bien un — de s'installer — solide- ment — en tête du palmarès dans les deux cas.

Au départ, dans un programme de 20 coups couché et de 40 balles dans les deux autres positions, le champion de Pesoux a battu de 6 p. le Bâlois Bruno Ankli, soit par 916 à 910 p. Dufaux n'a pas forcé son

talent couché, où ses 189 p. lui valent pourtant le second meilleur rang de la spécialité, à un point du Tessinois Nevio Taragnoli, lui aussi en vedette pour l'occasion, mais personne ne l'a même égalé tant debout qu'à genou. Dans la position difficile justement, il est arrivé à l'excellente moyenne de 87,5 p. par passe de 10 coups, contre 94,25 p. à genou. Au total, si l'on préfère, 350 et 377 p. A titre comparatif, Peter Ruch, qui participait à la compétition en qualité d'invité, a obtenu 356 p. debout et 377 aussi à genou. Contre 194 p. couché, c'est vrai. A lui donc, 927 p., soit 11 de plus que Dufaux. Et quelques années aussi, une préparation plus poussée encore.

PETITE REVANCHE

Bref, le Neuchâtelois a pris une éclatante revanche sur ses coéquipiers, qui l'avaient sensiblement distancé huit jours plus tôt au petit calibre. On voit aujourd'hui les Isler, Bolliger, Hürzeler, Sigrist et autres Dubach à distance respectueuse du matcheur romand. Son second, Bruno Ankli, doit d'ailleurs apprécier également ce retournement de la situation puisqu'il en est l'un des principaux bénéficiaires. A l'instar de Taragnoli, troisième cette fois, il est huitième, cependant, dans le second test de 160 balles, dont 40 couché et 60 dans les autres positions, pour avoir perdu du terrain un peu partout. Mais Dufaux a conservé sa situation de « leader », tout en s'imposant avec plus de netteté encore que la veille : à lui 1473 p. — ou quelque 1112 p. dans un programme normal de 120 coups — contre 1458 à Ankli, son dauphin toujours, 1450 à Heinz Bolliger, 1441 à Paul Gantenbein, 1435 à Robert Gasser, puis 1434 à Adrian Dubach et 1421 à Walter Isler, premier au petit calibre. Quant à Peter Ruch, il a totalisé 1502 p., avec une avance de 29 p. sur Dufaux. Il les a gagnés debout et à genou surtout. La comparaison n'est pourtant nullement défavorable à l'endroit de Pierre-Alain Dufaux, que Hans Sinniger, son conseiller technique combien compétent, a d'ores et déjà désigné pour l'entraînement de l'équipe nationale qui aura lieu prochainement au Tessin. C'est une première consécration qui doit permettre à l'excellent matcheur romand de donner sa pleine mesure. Ou, en tout cas, de prendre conscience de ses moyens, comme de sa valeur. Il faut reconnaître qu'ils s'est comporté au stand de Sissach avec une souveraine maîtrise. On l'a vu en tête des classements

divers

256.000 francs pour le sport suisse
Quatre chèques destinés à encourager le sport suisse ont été remis lundi à Berne, à la Fondation Aide sportive suisse (deux chèques), à la Fédération suisse de ski et à la Fédération suisse de bob. Ils portent sur un montant total de 256.000 francs et ont été remis aux représentants des différentes organisations à l'occasion d'une conférence de presse de la Fondation Aide sportive suisse.
Un représentant du journal « Sport » a remis un chèque de 118.000 francs à la Fondation Aide sportive suisse, un autre de 95.000 francs à la Fédération suisse de bob. Cet argent provient d'une campagne organisée par ce journal à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver de Sapporo.
Un représentant de la Banque populaire suisse a, ensuite, remis un chèque de 20.000 francs, dont de cette banque, à M. Hartmann, président de l'Aide sportive suisse.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Championnat d'Angleterre de première division : Crystal Palace - Arsenal 2-2 ; Huddersfield Town - Coventry City 0-1 ; Southampton - Leicester City 1-0.

Dix experts vous proposent...

	x	2
1. Bâle - Sion	8	1
2. Granges - Bienne	4	4
3. Lucerne - La Chaux-de-Fonds	5	3
4. Saint-Gall - Lugano	3	4
5. Servette - Grasshoppers	3	4
6. Young Boys - Winterthur	7	2
7. Zurich - Lausanne	6	3
8. Bellinzone - Carouge	7	2
9. Fribourg - Monthey	7	2
10. Martigny - Chênôis	6	3
11. Mendrisiostar - Bruhl	6	2
12. Neuchâtel Xamax - Chiasso	6	3
13. Wettingen - Aarau	4	3

lutte

Importante réunion de la Fédération suisse de lutte amateur

La Fédération suisse de lutte amateur (F.S.L.A.) a tenu une assemblée générale extraordinaire sous la présidence de M. Nicolas Grossenbacher, à Berne. Après un exposé de son secrétaire général, M. Marc Weder (Lausanne), relatif aux accords passés avec les trois associations polysportives (SFG, SATUS et FCSGS) pratiquant la lutte de style international, l'assemblée a ratifié tous les points de ce nouvel arrangement qui permettra aux lutteurs des associations polysportives de reprendre leur activité sur le plan international. Lesdits membres devront, cependant, prendre une licence de la F.S.L.A., qui leur sera délivrée par l'Association nationale d'éducation physique. Par ailleurs, les équipes des associations

polysportives verseront pour toute manifestation avec une équipe membre d'une fédération affiliée à la F.I.L.A., un droit de licence.
Cette même assemblée a ratifié des lutteurs entrant dans le cadre olympique et a pris bonne note du mode de qualification élaboré par la commission de planification pour la lutte de l'A.N.E.P. au sein de laquelle siègent 3 membres de la F.S.L.A. et 1 membre de la S.F.G., Satus et F.C.S.G.S.M. C'est ainsi que la participation des lutteurs suisses aux Jeux olympiques 1972, à Munich, sera assurée. L'équipe suisse participera, du 24 au 30 avril, aux championnats d'Europe amateurs à Katovice (Pologne).

telex
a tous les fans du sport de suisse
grand concours sport dote de prix magnifiques
ces prochains jours dans votre boîte à lettres
ouvrez l'oeil et participez

Propriétaires d'immeubles... ATTENTION!

Vendredi, 14 avril, à Neuchâtel, hôtel du Soleil, de 15 à 19 heures

Exposition de stores

100.000 fois éprouvé - un store WOLF s'adaptant partout ! Fabrication suisse !
Prix d'exposition



Stores en aluminium — métal de l'avenir.
Voyez leurs avantages, ils sont nombreux :

- Plus de peinture
- Adaptables à toutes fenêtres, aucune transformation ou modification nécessaires
- Protection contre le chaud, le froid et le bruit
- Résistent aux intempéries et n'exigent aucun entretien
- couleur immuable même après plusieurs années
- Livraison directe de la fabrique, donc avantageuse

Conseils gratuits — Carte postale suffit.
Agence pour la Suisse romande :
Marc MOSIMANN, Sulgenauweg 8, 3007 BERNE.
tél. (031) 45 75 40.

Datsun 1400

Une Japonaise à l'écossaise. L'idéal.
Un avaré prodigue. Vaste intérieur.
Carrosserie généreuse. Grande puissance.
Mais entretien insignifiant.
Un essai — à l'écossaise.
Equipement complet
DATSUN



DATSUN Garantie: 12 mois ou 20000 km
Service: plus de 180 agences en Suisse

COUPON
Documentation DATSUN 1400
Mon adresse: _____ FA

A renvoyer à DATSUN (Suisse) SA
Staufacherstr. 45, 8004 Zurich

Votre région: La Chaux-de-Fonds: Garage-Carrosserie de l'Est, Visinand & Asticher, rue de l'Est 31 (039) 23 51 88. — La Chaux-de-Fonds: Raoul Boichat, Station-Service Shell, 147, avenue Léopold-Robert (039) 23 70 44. — Fontalmelon: W. Christinat, garage, avenue Robert, (038) 53 34 77. Neuchâtel: Mario Bardo, garage-carrosserie, Sablons 47-51 (038) 24 18 43.

Quinzaine de Neuchâtel

Vendredi 2 juin

NEUCHÂTEL au BORD DE SON LAC

Promenade spectacle

HÔTEL PATTUS SAINT-AUBIN

Tous les jours la pêche du matin: perches, palées.

Sa grande carte: asperges, cuissés de grenouilles, mignons de veau flambés, côte de boeuf, etc.

dimanche au menu

Petits poussins à la Diable

Pas de jour de fermeture.

Retenez votre table pour la Fête des mères et de Pentecôte.

Tél. (038) 55 27 22.

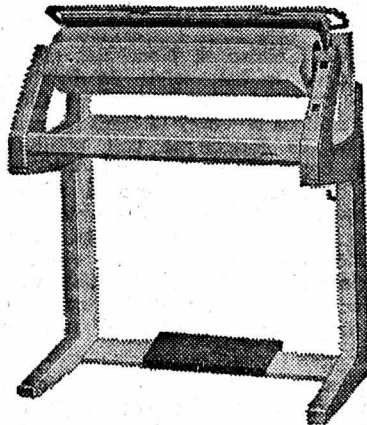
Création Knirps



belami

le nouveau parapluie plat (21 cm) jeune et moderne biedermann maroquinier Neuchâtel

Maintenant vous repassez vite et facilement toute votre lessive



Nouvelle repasseuse SIEMENS
Venez voir cette admirable machine dans nos magasins
Démonstration sans engagement

CLAUDE DUCOMMUN

ELECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 ☎ 25 28 00 Neuchâtel

A vendre ruches habitées
Tadaut, inspection faite en 1972. Matériel complet. Le tout à prix très avantageux.
Tél. (038) 46 13 39.

L'annonce reflet vivant du marché

COMMERCES

A remettre à Lausanne
garage
en plein développement, situé au centre de la ville, comprenant: atelier de réparations complètement équipé, station d'essence, local de vente parfaitement aménagé, boxes, parking. Deux agences officielles.
Surface exploitable: 2000 m2 environ.
Pour tous renseignements, écrire sous chiffres PB 305161, à Publicitas S.A., 1002 Lausanne.

Couple de métier cherche, dans le canton de Neuchâtel,
petit café-restaurant
en gérance ou en location.
Adresser offres écrites à BT 919 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS

Vendeur d'automobiles
de première force, 20 ans d'expérience, cherche changement de situation dans garage possédant grandes marques, en qualité de premier vendeur ou chef de vente. Excellentes références à disposition.
Adresser offres écrites à DW 921 au bureau du journal.

Jeune dessinateur en génie civil

cherche place intéressante dans bureau d'ingénieur offrant la possibilité de compléter ses connaissances de la langue française. Entrée début mal.
Adresser offres à Felix Metzler, Auerstrasse 3, 9435 Heerbrugg.
Tél. (071) 72 25 07.

Jeune dame cherche emploi à plein temps, comme débutante dans bureau.
Adresser offres écrites à GZ 924 au bureau du journal.

Jeune fille 24 ans, parlant couramment le français, l'allemand, l'italien et un peu d'anglais, cherche place dans bureau de réception.
FAIRE OFFRES SOUS CHIFFRES P 300.227 N, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

chauffeur permis A. Entrée à convenir.

place intéressante Jeune employée de commerce cherche

Peintre au pistolet ou au pinceau cherche emploi.
Adresser offres écrites à 134-342 au bureau du journal.

APPRENTISSAGES

Bussy & Stolz, coiffure, cherchent **apprentie**
Tél. 25 25 78.

FACCHINETTI & MERONI S.A.

bâtiments, cherche des
APPRENTIS MAÇONS

Nous assurons une formation professionnelle approfondie et moderne, ainsi qu'une ambiance de travail agréable.

Ecrire ou téléphoner à
Facchinetti & Meroni S.A., Gouttes-d'Or 78, Neuchâtel. Tél. (038) 25 30 23.

Société Anonyme Fiduciaire Suisse

engagerait, pour août ou septembre 1972,
apprentie de commerce
Formation complète assurée.
S'adresser à:
Société Anonyme Fiduciaire Suisse,
Grand-Rue 1a, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 52 22.

OFFRES D'EMPLOIS

L'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux engageait, pour entrée immédiate ou à convenir,

1 jardinier diplômé ou 1 aide-jardinier

Place stable.
Adresser offres écrites ou par téléphone au No (038) 42 19 42, service du personnel.

Hasler

cherche des ouvrières

pour travaux de soudage, de contrôle et de câblage propres et intéressants. Lieu de travail: centraux de téléphone automatique du groupe de construction de la Chaux-de-Fonds et Neuchâtel.

Le personnel sera instruit sur place par nos soins. Sens normal des couleurs indispensable.

S'annoncer par écrit ou par téléphone à Monsieur P.Masset, technicien en construction, de la maison HASLER S.A., Central téléphone de Neuchâtel, téléphone (038) 25 39 94.

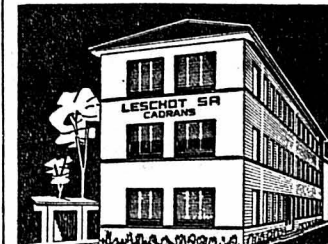


CHAUFFEUR-LIVREUR

cherche

possédant permis de conduire A, si possible avec expérience dans le domaine du meuble. Entrée immédiate ou date à convenir. Ambiance de travail agréable.

Se présenter ou faire offres à:
Fabrique du meuble R. et A. Rossetti, 7, fbg Philippe-Suchard, 2017 Boudry. Tél. (038) 42 10 58.



LESCHOT S.A.
Fabrique de cadrans
Mail 59
2002 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 84 44

DÉCALQUEUSES OUVRIÈRES

engage, pour entrée immédiate ou date à convenir,
DÉCALQUEUSES OUVRIÈRES
Travaux propres et intéressants.

Les personnes Intéressées sont priées de se présenter ou de faire leurs offres. Tél. 25 84 44.

FAN

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR A LA
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ jusqu'à fin juin 1972 Fr. 16.—
★ jusqu'à fin décembre 1972 Fr. 48.—
(* souligner ce qui convient)
Tarif: 3 mois Fr. 19.—; 6 mois Fr. 38.—; 1 an Fr. 69.—
Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
Localité: _____ No postal: _____
Signature: _____

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

hockey sur glace

Championnat du monde à Prague



DANS LE MATCH AU SOMMET, L'URSS TENUE EN ÉCHEC PAR LES TCHÈQUES

Tchécoslovaquie - URSS 3-3 (2-0, 0-1, 1-2)

MARQUEURS: Machac 2me; Farda 3me; Loutchenko 36me; Kochta 45me; Blinov 50me; Yakuchev 52me.

TCHÉCOSLOVAQUIE: Holecck; Machac, Pospisil; Bubla, Horesovsky; Tajnar; Klapak, Jaroslav Holik, Jiri Holik; Kochta, Nedomanski, Kuzela, Martinec, Farda, Stasny; Hlinka.

URSS: Tretjak; Lutchenko, Romichevski; Kuzkin, Gusev; Tsiganov, Ragulin; Soloduchin, Chadrin, Yakuchev; Michailov, Petrov, Blinov; Vikulov, Maltsev, Charlamov.

ARBITRES: MM. Ehrensperger (Suisse) et Kompalla (Allemagne de l'Ouest).

Le premier verdict des championnats du monde du groupe A à Prague n'est pas tombé. La Tchécoslovaquie et l'URSS se sont séparés sur un résultat nul (3-3). Au terme d'une rencontre passionnante et qui a soulevé l'enthousiasme des 14.000 spectateurs qui remplissaient la halle des sports...

Ce match nul préserve en tout cas tout son intérêt à ce tourné, mondial où les formations en présence évoluent vraiment un ton en dessus du tournoi olympique de Sapporo. Après quatre rencontres, la Tchécoslovaquie et l'URSS partagent toujours la première place du classement, à égalité de points.

DÉBORDEMENTS

Depuis quelques années déjà, les Tchécoslovaques sont passés maîtres dans l'art de contrarier le jeu soviétique. A Prague mercredi, ils ont donné une nouvelle démonstration de leur habileté tactique. Lorsqu'ils sont privés du palet, les champions du monde ne s'engagent jamais imprudemment. Mais dès qu'une ouverture se présente, les attaquants de Prague savent porter le danger devant la cage adverse. Et à l'instar d'un Nedomanski, qui n'y a pas très longtemps encore, hésitait à passer le long de la bande, les joueurs de l'entraîneur Pittner tentent avec bonheur les débordements par les ailes.

Mais l'URSS a démontré pour sa part que sa maîtrise était incomparable. Bousculée en début de rencontre, menée par 2-0 après six minutes de jeu à peine, l'équipe championne du monde a su laisser

passer l'orage avec beaucoup de calme. Et quand la concentration adverse s'émoussa, les Soviétiques accéléraient. Et ils furent finalement plus près du succès que leurs rivaux.

DEUX BUTS...

La première occasion du match était pour Vikulov, qui patinait sa reprise (2me minute). Sur la contre-attaque, Machac décrochait un tir violent de la ligne bleue, qui surprenait un gardien soviétique masqué. Sur leur lancée, les Tchécoslovaques insistent et, alors que Miedzilov purgeait une pénalité de deux minutes, Farda portait la marque à 2-0.

Jusqu'à la dixième minute, l'URSS fut prête de capituler à nouveau. Puis, les joueurs soviétiques commencèrent à s'organiser et Charlamov manqua de peu un but alors qu'il s'était penché face à Holecck (15me). Le gardien tchécoslovaque devait d'ailleurs réussir une performance de toute première valeur tout au long de la rencontre.

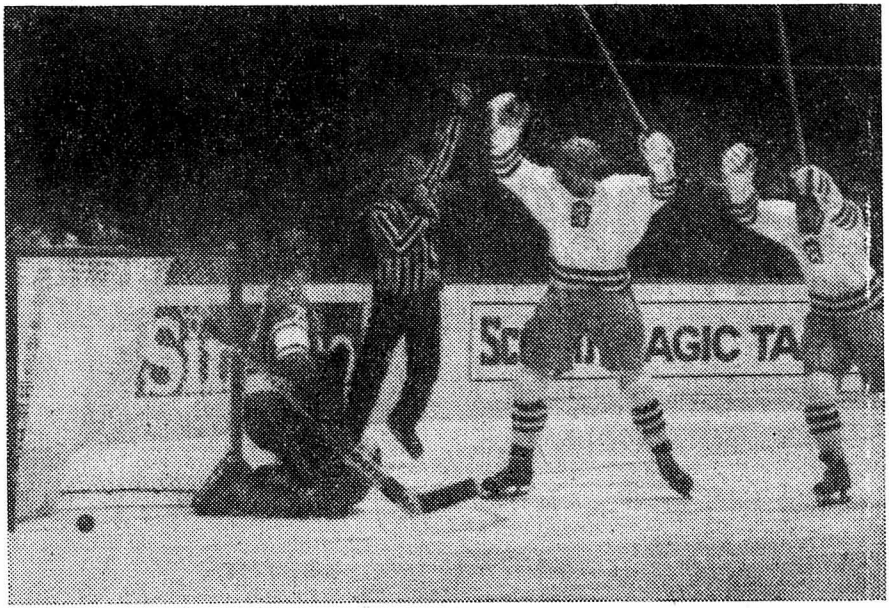
AVEC BRIO

La seconde période venait de débiter lorsque Bubla fut pénalisé de deux minutes. Jouant en supériorité numérique, les Soviétiques s'installèrent dans le camp adverse mais Holecck parvint à s'opposer avec brio. A cette occasion, on a peut-être regretté l'absence à Prague de Firsov. Lorsque l'URSS jouait à 5 contre 4, Firsov prenait régulièrement la place d'un défenseur et l'équipe pénalisée le payait cher généralement.

Dès la moitié du match, les Soviétiques prenaient franchement la direction des opérations. A la 31me minute, Holecck réussissait un arrêt stupéfiant sur un tir à but portant de Petrov. Mais, ce n'était que partie remise, et Lutchenko, avec la complicité de Soloduchine, marquait le premier but soviétique à la 36me minute.

Encouragés par un public dont la ferveur ne faiblit jamais, les Tchécoslovaques repartaient de plus belle au troisième tiers-temps. Et Kochta rétablissait un écart de deux buts à la 45me minute, d'un tir superbe dans l'angle des buts de Tretjak. N'importe quelle équipe aurait probablement reçu le coup de grâce. L'URSS échappa pourtant à la règle générale et les joueurs de Bobrov reprirent leur course handicap.

A quelques secondes du changement de camp, Blinov exploitait habilement un renvoi de Holecck. Et deux minutes plus tard, Yakuchev, le plus brillant joueur sur la glace mercredi, obtenait l'égalisation au terme d'une action solitaire de grande classe. 3-3, la marque en restait là et les deux équipes se séparaient sur un résultat nul équilibré.



LE PREMIER. — Tretjak est battu, Jaroslav Holik (au centre) et l'arrière Klapak lèvent les bras en signe d'allégresse. (Téléphoto AP)

Sgualdo blessé?

Marcel Sgualdo ne pourra peut-être pas tenir sa place lors du match de jeudi qui doit opposer la Suisse à l'Allemagne de l'Ouest. Le défenseur neuchâtois est en effet tombé lourdement sur la glace lors de la rencontre contre la Finlande et il souffre des reins. Mercredi matin, Sgualdo s'est rendu à l'hôpital pour passer une radio. Il faudra attendre les résultats de cet examen pour se prononcer sur la gravité de la blessure dont souffre le Neuchâtois.

Un petit but d'écart (2-1) pour les Suédois face aux Finlandais

SUEDE-FINLANDE 2-1 (1-1-0-0-1-0)

MARQUEURS: Oystila 11me; Bergman 12me; Hedberg 58me.

SUEDE: Holmqvist; Salming, Oestling; Bergman, Sjoeborg; Sundquist, Abrahamsen; Hammarstrom, Wickberg, Lundstrom; Karlsson, Hedberg, Nilsson; Johansson, Palmqvist, Larsson.

FINLANDE: Valtonen; Rantasila, Riihira; Numelin, Oystila; Valkapaa, Marjamaki; Oksanen, Kotela, Keinonen; Mononen, Turunen, Repo; Tamminen, Murto, Linnomaa.

DANS LA TRADITION

Le derby des Nordiques est resté dans la tradition, à Prague. La Suède l'a emporté de manière un peu chanceuse au terme

d'une rencontre hachée et marquée par une grande nervosité des adversaires en présence. Mais, ce succès revêt tout de même une importance capitale pour les Suédois, qui gardent ainsi le contact avec les premiers.

Sans grand génie, n'ayant qu'une solide volonté à faire valoir, les Scandinaves ont certes dominé la plus grande partie du match. Mais, ils ne se montrèrent vraiment dangereux qu'en de très rares occasions. Ils obtinrent d'ailleurs leurs deux buts alors qu'ils évoluaient en supériorité numérique. C'est dire la carence dont a souffert l'attaque suédoise mercredi.

Du côté finlandais, si l'on a souvent tenté d'établir un jeu construit, une trop grande nervosité a également gêné des joueurs manquant de clairvoyance. Et pourtant, la Finlande avait ouvert la marque. Elle bénéficia en outre de nombreuses chances de but, peut-être plus que son rival, mais Holmqvist, le gardien suédois, ne capitula qu'à une seule reprise. Tout au long de la rencontre, les défenses on d'ailleurs nettement pris le pas sur les attaques.

tennis de table

Peseux promu en ligue nationale B

Le week-end dernier, le CTT Côte-Peseux est sorti premier de la poule de promotion de ligue interrégionale. De fait, le voilà promu en ligue B. Il est agréable de féliciter le club subérois de sa performance qui fait suite à la magnifique saison qu'il vient de terminer. En effet, classé deuxième du groupe II de la ligue interrégionale derrière Elite Bernoise III (Elite ne pouvant pas participer à la poule de promotion, étant donné qu'il a déjà une équipe en ligue B) le club de l'ANJTT s'est comporté de façon superbe puisqu'il n'a pas perdu de match durant ce tour final, il a concédé un seul point à son rival Soleure (5-5).

L'équipe du CTT Côte - Peseux qui a fait une si belle saison était la suivante: U. Faessler, H. Hamann, C. Kirschhof et E. Micheli.

Pour leur part, les équipes du Locle et de Bienna finissent 5me et 7me de cette poule régionale.

En première ligue, les jeux sont faits. Bôle II participera aux finales de promotion en ligue interrégionale à Genève.

R. C.

SPORTS dernière

FOOTBALL

Allemagne. — quarts de finale de la coupe, match retour: Cologne-Bayern Munich 5-1 (1-0). — Cologne est qualifié.

Angleterre. — première division: Manchester United-Manchester City 1-3. — Wolverhampton Wanderers-Chelsea 0-2.

France. — première division (31me journée): Marseille-Nantes, 2-0. — Angers-Bastia 2-0. — Lille-Lyon 3-3. — Paris Saint-Germain-Metz 3-1. — Lyon-Angoulême 2-0. — Rennes-Nîmes 0-2. — Bordeaux-Saint-Etienne 0-2. — Nancy-Red Star 1-1. — Monaco-Reims 1-1. — Ajaccio-Sochaux 1-2. — Classement: 1. Marseille le 44 p. — 2. Nîmes, 39. — 3. Sochaux, 39. — 4. Lyon, 38. — 5. Saint-Etienne, 36.

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qui elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes. Feuille d'avis de Neuchâtel

Tableau de classement du hockey sur glace montrant les positions des équipes.

Aujourd'hui 17 heures: Suisse - Allemagne.

boxe

Adversaire de Menétrey, Kettles fait bonne impression!

Champion d'Europe des poids welters, Roger Menétrey dispute vendredi soir son douzième combat professionnel à Genève. L'Américain est un bel athlète. Il est très en souffle. Son allonge posera des problèmes à Roger Menétrey, plus petit de taille. Kettles a mis les gants pendant quatre reprises avec le professionnel suisse Walter Blaser. Il a montré qu'il savait fort bien travailler au corps et qu'il marchait constamment sur l'homme.

Avec Kettles, Roger Menétrey prend un risque mesuré. Le but de ce combat est de lui permettre de s'initier au style très particulier des boxeurs d'outre-Atlantique. Par sa vitalité et sa jeunesse (25 ans) le New-yorkais peut donner une honnête ré-

plique au champion d'Europe des poids welters.

Deux autres combats professionnels sont prévus. Les deux grands rivaux nationaux, Walter Blaser et Max Hebeisen, se sou-

mettront au jugement de la foule à travers deux combats différents. Alors que l'Oberlandais de Genève donnera la réplique au poids welter belge Freddy Roelandt, le Bernois Hebeisen sera opposé à l'Italolonnais Leonardo Dessi. Les deux boxeurs suisses partent favoris.

long, l'Américain est un bel athlète. Il est très en souffle. Son allonge posera des problèmes à Roger Menétrey, plus petit de taille. Kettles a mis les gants pendant quatre reprises avec le professionnel suisse Walter Blaser. Il a montré qu'il savait fort bien travailler au corps et qu'il marchait constamment sur l'homme.

Avec Kettles, Roger Menétrey prend un risque mesuré. Le but de ce combat est de lui permettre de s'initier au style très particulier des boxeurs d'outre-Atlantique. Par sa vitalité et sa jeunesse (25 ans) le New-yorkais peut donner une honnête ré-

BONNES IMPRESSIONS

Les impressions d'entraînement sont bonnes. Elancé, les épaules larges, le buste

Au Neufeld bernois

Les cadres nationaux à l'entraînement

En présence de Bruno Michaud et de son adjoint Willy Sommer, les internationaux suisses ont participé à un match d'entraînement au stade du Neufeld. Ce match a été interrompu par la pluie après une quarantaine de minutes de jeu alors que la marque était de 3-3. Les joueurs avaient été réunis par Bruno Michaud à

12 heures au Gurten. La rencontre avait été précédée d'un entretien au cours duquel Bruno Michaud a fait part de ses projets aux joueurs. Les équipes en lice étaient les suivantes:

Equipe A: Kunz (Bâle); Mundschin (Bâle), Ramseier (Bâle), Siegenthaler (Bâle), puis Boffi (Lugano), Stierli (Zurich); Hasler (Bâle), Blaettler (Bâle), puis Demarmels (Bâle), Kuhn (Zurich); Balmer (Bâle) Kunzli (Zurich) et Jeandupeux (Zurich).

ENTRE JUNIORS U.E.F.A. Suisses vainqueurs mais... éliminés!

SUISSE - BELGIQUE JUNIORS 3-2 (0-1)

MARQUEURS: Verkick 26me et 79me; Grimm 82me; Rouèche 85 et 88me.

SUISSE: Berbig; Ernst, Muller, Iselin, Conz; Imboden, Rossi, Marin; Rouèche, Foglia, Zwahlen. Entraîneur: Gislin.

L'équipe belge a été nettement supérieure tout au long de la première mi-temps et la marque 1-0 en sa faveur est parfaitement justifiée. Les Suisses semblent avoir été abattus par ce but encaissé après vingt minutes de jeu; ils se sont complètement désunis. Mais, à la reprise une équipe suisse transformée s'est portée à l'assaut du but belge; à son tour elle a été assez nettement supérieure. Toutefois, les visiteurs ont aggravé la marque à onze minutes de la fin et c'est à ce moment-là qu'on a assisté à une fin de match dramatique. Les Suisses en l'espace de dix minutes ont renversé la vapeur remportant ainsi la victoire mais qui ne les qualifie tout de même pas pour le tour final en Espagne. Les buts marqués à l'extérieur comptant doubles.

Chez les Suisses on peut dire que le Bruntrutain Conz en défense a été excellent de même que le Monthésan Marin, alors que dans la ligne d'attaque le centre-avant Rouèche de Porrentruy a réussi deux magnifiques buts. Quant à l'équipe belge, beaucoup plus athlétique et plus rapide, elle a finalement parfaitement mérité sa qualification pour l'Espagne. M. V.

Les cadres nationaux à l'entraînement

En présence de Bruno Michaud et de son adjoint Willy Sommer, les internationaux suisses ont participé à un match d'entraînement au stade du Neufeld. Ce match a été interrompu par la pluie après une quarantaine de minutes de jeu alors que la marque était de 3-3. Les joueurs avaient été réunis par Bruno Michaud à

12 heures au Gurten. La rencontre avait été précédée d'un entretien au cours duquel Bruno Michaud a fait part de ses projets aux joueurs. Les équipes en lice étaient les suivantes:

Equipe A: Kunz (Bâle); Mundschin (Bâle), Ramseier (Bâle), Siegenthaler (Bâle), puis Boffi (Lugano), Stierli (Zurich); Hasler (Bâle), Blaettler (Bâle), puis Demarmels (Bâle), Kuhn (Zurich); Balmer (Bâle) Kunzli (Zurich) et Jeandupeux (Zurich).

Equipe B: Kung (Winterthur); Voegel (Granges), Staudenmann (Grasshoppers), Weibel (Sion), Ducret (Lausanne) puis Schmocker (Young Boys); Demarmels (Bâle) puis Guggisberg (Lausanne), Groebli (Grasshoppers), Rahmen (Bâle); Cornioley (Saint-Gall), Kudi Muller (Grasshoppers) et Peter Meier (Grasshoppers) puis Pfister (Bienna).

Les buts ont été marqués par Jeandupeux (1-0), Rahmen (1-1), Demarmels (2-1), Kunzli (3-1), Pfister (3-2) et Kudi Muller (3-3).

N'ont pas participé à cet entraînement: Prosper, Odermatt, Chapuisat et Bigi Meyer (tous blessés), Deck (malade) et Perroud (retenu par ses obligations professionnelles).

natation

SIX MARATHONIENS... AU MUSÉE!

Six nouveaux marathoniens de la natation ont été élus pour l'année 1971 et feront partie désormais du musée des célébrités (Hall Of Fame) de la nage marathons, à Washington. Ces nageurs sont le Portugais Baptista Pereira, l'Italien Enrico Tiraboschi, le Grec Jason Zirganos, l'Américain James Toomey ainsi que l'Égyptien Shadia el Rageb et la Britannique Elaine Gray. Baptista Pereira s'illustra dans les années cinquante en battant le record de la traversée du détroit de Gibraltar et en nageant sur une distance de 200 km dans le Tage. Enrico Tiraboschi fut le premier

Pas de championnat européen à Genève

Le championnat d'Europe des poids welters entre le Français Roger Menétrey et son challenger danois Joergen Hansen n'aura pas lieu à Genève, où il était prévu pour le 2 juin. L'offre de bourse de l'organisateur genevois Charles Ritz n'a pas été retenue au profit de celle d'un « matchmaker » danois qui mettra le championnat d'Europe sur pied à Copenhague. La date exacte n'est pas encore connue.

haltérophilie

Records du monde

Un nouveau record du monde a été battu aux championnats d'URSS à Tallin. Le poids plume Dito Chanadze a réussi 402 kg 500 aux trois mouvements, ce qui lui a permis d'améliorer de 2 kg 500 le précédent record, détenu conjointement par le Japonais Miyake et par son compatriote Golobotzov.

A Sofia, le poids léger bulgare a pour sa part amélioré le record du monde du développé de sa catégorie avec 154 kg. Il détenait le précédent record avec 153 kg 500.

Aux Etats-Unis

SIX MARATHONIENS... AU MUSÉE!

Six nouveaux marathoniens de la natation ont été élus pour l'année 1971 et feront partie désormais du musée des célébrités (Hall Of Fame) de la nage marathons, à Washington. Ces nageurs sont le Portugais Baptista Pereira, l'Italien Enrico Tiraboschi, le Grec Jason Zirganos, l'Américain James Toomey ainsi que l'Égyptien Shadia el Rageb et la Britannique Elaine Gray. Baptista Pereira s'illustra dans les années cinquante en battant le record de la traversée du détroit de Gibraltar et en nageant sur une distance de 200 km dans le Tage. Enrico Tiraboschi fut le premier

cyclisme

UNE ÉQUIPE SUISSE Joseph Fuchs au Tour de Romandie

Erich Grieshaber, directeur sportif de l'équipe Maerky-Bonanza, a désigné les six coureurs qu'il alignera du 10 au 14 mai, dans le 26me Tour de Romandie, organisé par l'Union cycliste suisse avec la collaboration du journal « La Suisse ». On remarquera que ce sont six Suisses qui porteront le maillot rouge avec inscription en caractères blancs de l'équipe argovienne: Josef Fuchs professionnel depuis le début de la saison. Fuchs porte en Italie les couleurs de Filotex et c'est pour le compte de cette équipe qu'il s'est classé 11me du circuit de Cecina, 11me du GP d'Aix en Provence, 6me du GP de Monaco, 20me du Tour de Sardaigne (dans le temps du 7me), 6me de Sassari-Cagliari, 2me du Tour des Deux-Mers avec une victoire dans la 2me étape et à 12 secondes seulement du vainqueur Roger de Vlaeminck, 46me de Milan-Sanremo, 5me du Tour de Calabre et encore 5me du Tour de Campanie avec, dans cette dernière course, le 2me temps de la montée du Vésuve.

Fritz Wehrli lui aussi professionnel depuis le début de la saison. Vainqueur l'an dernier, comme amateur élite, du 1er Grand prix Guillaume Tell, auquel prirent part de nombreuses équipes nationales officielles (URSS, France, Espagne, Allemagne, Pologne, etc.). Wehrli s'est classé cette saison 20me de Sassari-Cagliari et 65me du Tour des Deux-Mers. Durant le dernier week-end, il a participé aux courses fribourgeoises disputées par handicap entre les professionnels et les amateurs. Il s'y est classé 30me samedi et 9me dimanche.

Erich Spahn, 37me du Tour des Deux-Mers et 76me de Milan - San-Remo. Samedi, il s'est classé 11me à Fribourg puis le lendemain il a pris la 3me place du Tour

du canton de Fribourg dont il a été le premier des professionnels. Un incident de sprint l'a privé d'une victoire qui semblait assurée.

Erwin Thalmann 16me de Sassari-Cagliari, 35me du Tour des Deux-Mers, 77me de Milan-San-Remo. A Fribourg, on l'a vu prendre la 10me place samedi.

Jurg Schneider a bien commencé la saison en se classant 12me de Milan - Turin. Il a pris ensuite la 89me place du Milan - San-Remo et la 7me du Grand prix de Genève. A Fribourg, samedi, il s'est classé 8me, puis dimanche, il a fini dans le peloton principal qui sprinta pour la 15me place.

Elli Schneider début de saison très discret. Il s'est classé 25me à Fribourg samedi.

F. Verbeek gagne Gand - Wevelghem

Comme le Tour des Flandres dimanche, la classique Gand-Wevelghem s'est terminée par un sprint tumultueux. Le belge Frans Verbeek, principale victime de Eric Leman à l'arrivée du « ronde » (il avait été nettement serré contre la balustrade) s'est cette fois montré le plus rapide devant Roger Swerts et Felice Gimondi. Ce dernier a cependant déposé une réclamation qui a été acceptée par le jury. Pour avoir quitté sa ligne durant le sprint, Frans Verbeek a ainsi été déclassé à la cinquante place et la victoire est revenue à Roger Swerts, équipier de Merckx qui, après avoir gagné le récent Tour de Belgique, avait pris dimanche la sixième place du Tour des Flandres.

P. Post (38 ans): Carrière terminée?

Le Hollandais Peter Post (38 ans) devra sans doute mettre fin à sa carrière de coureur professionnel à la suite de la blessure dont il fut victime en janvier, dernier lors des Six jours de Rotterdam.

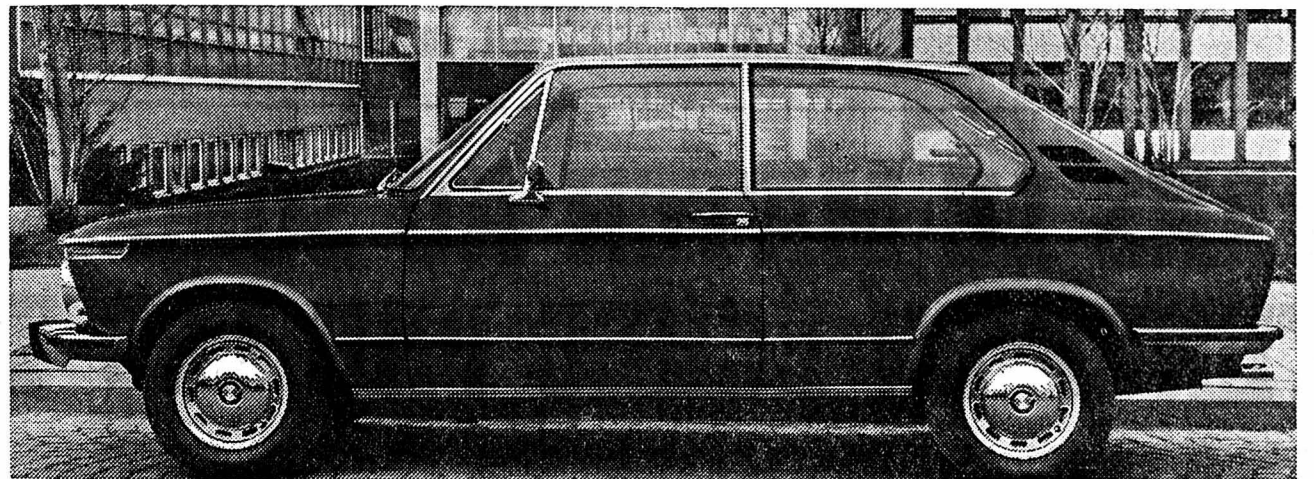
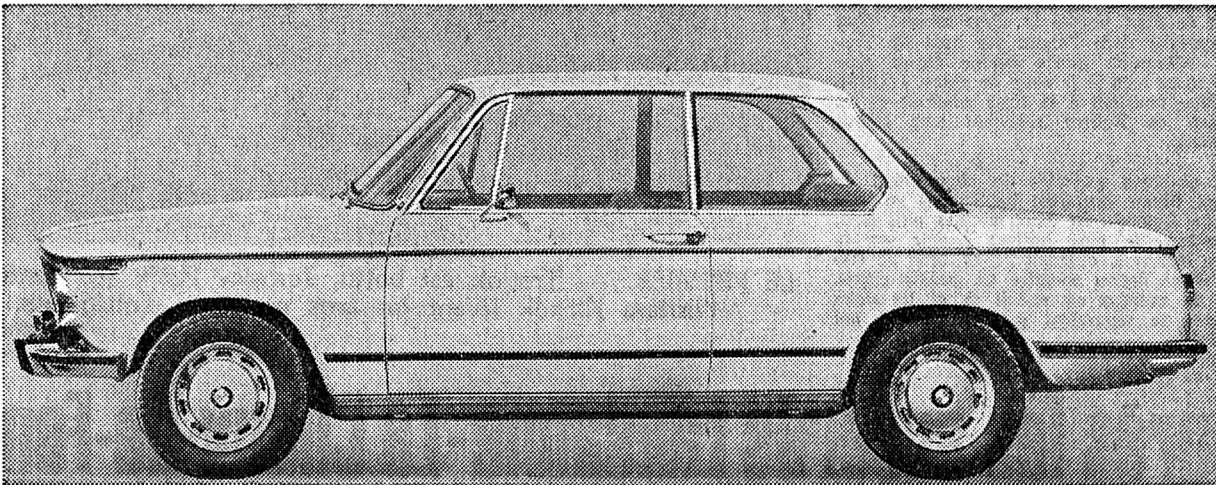
Peter Post qui détient, avec 62 victoires, le record des succès dans les courses de six jours, a remporté également quelques brillants succès sur route. Il compte notamment à son palmarès des victoires dans Paris-Roubaix, le Tour de Belgique, le Tour d'Allemagne et celui des Pays-Bas. Ancien champion de Hollande sur route, Post excellait aussi comme « rouleur ». Il avait enlevé le Critérium des as et dominé la spécialité des courses derrière Deryn pendant de longues années.

Peter Post verra la semaine prochaine un médecin spécialiste qui devra confirmer ou non le diagnostic de ses médecins traitants, qui l'ont invité à renoncer définitivement au cyclisme. Interrogé à ce propos, Peter Post a répondu tristement: Il serait dommage de quitter la scène sportive en ce moment mais je dois également tenir compte de ma santé.

Advertisement for 'FIT-PARADE' muscle training program, including contact information and a small illustration of a person exercising.



EXPOSITION SPÉCIALE BMW



Les jeudi, vendredi et samedi, 13, 14 et 15 avril 1972 une grande exposition spéciale BMW aura lieu dans les locaux du Garage Central à Neuchâtel. Des voitures-test de tous les modèles BMW seront à votre disposition pour des essais sans engagement.

Heures d'ouverture de l'exposition:
10 h - 12 h et 13 h 30 - 21 h



ZANKER

Machines à laver le linge
4 kg Fr. 1298.-
5 kg Fr. 1675.-
6 kg Fr. 1980.-

Service après-vente officiel, soigné et rapide

P. Hauert

électricien
NEUCHÂTEL
Suchiez 50
Tél. (038) 25 51 84

ZANKER

Boilers avec chauffage rapide

Fr. 190.-
Fr. 300.-

A vendre points Silva
Mondo-Avanti
Ecriture à
LESOY FN
Case 281
1401 Yverdon

COUTURE
retouches de tous vêtements dames
DAIM-CUIR
retouchés, réparés, etc. par spécialiste
Veston-Pantalon
Toutes retouches
Pitteloud, couture
Temple-Neuf 4
Neuchâtel
Tél. 25 41 23.

GALA OF LONDON

Aujourd'hui

Démonstration et conseils gratuits

UNE SURPRISE
ATTEND
CHAQUE CLIENTE

Dr K. KREIS
NEUCHÂTEL

à la Rue du Seyon

PHARMACIE DE LA *Croix-du-Marché*

Encore jamais vu à Neuchâtel
Une exposition permanente
de près de **200** véicules à 2 roues

facilitera le choix des futurs propriétaires de cyclomoteurs, vélomoteurs et motos.

Les grandes marques de renommée mondiale : chez l'agent officiel

**CIAO - DKW - HONDA
KAWASAKI-KREIDLER
RIXE-VESPA-YAMAHA**

Echange — Facilités de paiement
AU CENTRE DES DEUX ROUES

Maison Georges CORDEY & Fils

Ecluse 47-49 - Neuchâtel - Tél. 25 34 27

15^{aine} commerciale de Neuchâtel

du 24 mai au 4 juin 1972

A vendre **chaises et tables** de tea-room.

S'adresser à la confiserie P. Hess, rue de la Treille 2, 2000 Neuchâtel.

MACHINES À LAVER

LAVE-VAISSELLE

Modèles d'exposition, rabais ou reprise jusqu'à Fr. 500.-

Garantie : 1 année. Service après-vente assuré.

Livraison et mise en service gratuites.

CRETEGNY & CIE Comptoir ménager, fbg du Lac 43, Neuchâtel.

Tél. 25 69 21.

A vendre **TOYOTA Corolla 1100 DL** modèle 1969, expertisée.

Garage du Val-de-Ruz Boudevillers. Tél. (038) 36 15 15.

J'achète Mercedes et voitures récentes.

Tél. 47 16 12, (032) 83 26 20.

A vendre pour cause de départ, **Fiat 125**

1968, 55.000 km. Prix à discuter. Tél. (038) 41 36 71.

Particulier vend **Mercedes 220 S**

de première main, 1965 ; pneus neufs, 2 roues de secours + 2 pneus neige. Parfait état mécanique. Tél. (038) 41 35 56.

A vendre **bateau à voile**

type Hurley Felicity
Lesté de croisière, avec 5 couchettes, y compris remorqueur pour voiture. Prix intéressant. Tél. 33 35 17.

A vendre **Dyane 6**

septembre 1971. Tél. 24 26 56, à midi.

Glisseur

3 m 80, moteur Mercury, parfait état. Fr. 3300.-. Tél. 24 30 13.

A vendre au plus offrant camion type **Matador Tempo**

Pont couvert, alliage métallique. Sans accidents. Tél. (032) 3 03 78.

A vendre **Vespa** 125 cm3 en bon état. Bas prix. Tél. (038) 42 17 39.

A vendre **Ford Cortina 1300** nouvelle forme. Fr. 3500.- expertisée, garantie, reprise, crédit. Tél. 25 78 82.

AUTO-LOCATION 33 11 44

AUTO-LOCATION 33 11 44

AUTO-LOCATION 33 11 44

GARAGE DU ROC Hauterive (NE)



A vendre, pour cause de double emploi, **Renault 6**

28.000 km, état de neuf. Tél. 24 19 41.

OCCASIONS
Simca 1501 moteur neuf, 1968, 52.000 km.

Simca 1200 S Coupé, 1968, 41.000 km.

Opel 1900 1968, 44.000 km.

Simca 1500 1966, 80.000 km.

Garage de la Côte S.A., service de vente.

Colombier : tél. 41 10 85

Peseux : tél. 31 23 85.

A vendre **Renault 10 major**

1968, automatique, état impeccable, expertisée. Crédit garanti. **Prix : Fr. 3900.-**

Tél. 25 78 82.

J'achète **Vespa** d'occasion. Tél. 31 25 81.

A vendre **504**

injection, radio, toit ouvrant, expertisée, parfait état, 91.000 km, 7100 fr. Libre tout de suite.

Tél. (038) 24 59 61 bureau ; 61 25 00 privé.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Triumph 1300

Limousine 5 places et 4 portes. Modèle 1968. Prix : Fr. 4900.- Facilités de paiement

Rue du Seyon 34-38
Tél. 038 25 16 28
25 00 98

A vendre **Fiat 1500** modèle 1964, expertisée. Prix 1300 fr. P.-A. Nobs, Closel 18, Marin.

OCCASIONS EXPERTISÉES
Fiat 850 Coupé

1966, beige, 95.000 km.

Morris 1300 1968, rouge, 65.000 km.

Opel Record 1969, verte, 11.000 km.

Renault R 4 1969, verte, 11.000 km.

Triumph 2000 1964, blanche, 77.000 km. Etat impeccable. Prix intéressant. Crédit, reprise.

Agence Datsun Garage M. BARDO Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

A vendre, moto **Yamaha DS 7**

6800 km, expertisée. Tél. (038) 55 28 51.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

**P
E
U
G
E
O
T**

404 Coupé 1967, 9 CV, gris métallisé, intérieur simili.

504 IA 1971, 11 CV, bordeaux, toit ouvrant, intérieur drap, injection. Boîte automatique.

504 Injection 1970, 10 CV, blanche, toit ouvrant, soignée.

404 Break 1968, 9 CV, verte, 5 portes, intérieur simili.

404 Injection 1968, 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.

404 GT 1968, 9 CV, pastel, toit ouvrant, intérieur drap.

204 GL 1970, 6 CV, blanche, 4 portes, intérieur simili.



Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. SEGESSEMAN & CIE
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91
Neuchâtel - Début route des Falaises

A vendre **moteur**

British Sea Gull, 6 CV. Tél. (038) 31 76 74, après 19 h 30.

A vendre **Opel 2200**

6 cylindres, 1967, grise, housses, radio, enregistreur. Expertisée, 3900 fr. Tél. 42 14 31.

A vendre **moto**

Aermacchi Harley-Davidson, 250 cc, 9000 km, expertisée. Téléphoner à partir de 18 h au (038) 31 36 00.

VOLS JUBILÉ
25 ans de qualité



offert par Dr. Erhart
prix sensationnel
MAJORQUE
1 semaine Fr. 250.-
Vol par avion Super-Jet
7 jours de pension complète

16 au 23 avril
23 au 30 avril
30 avril au 7 mai

Attention: Tous les vols antérieures étaient complets.

Programme spécial et inscriptions par:
Universal Air Tours Bâle
Steinenvorstadt 40. Téléphone (061) 22 15 44

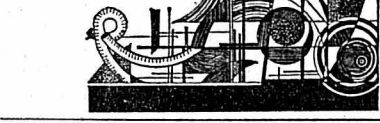
GRAND CHOIX DE **JEANS**

LEVI'S JOHN'S WRANGLER TOUTES TAILLES

JUTZELER
HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

VALMON RÉCUPÉRATION

Michel Monnard et John Vallélan vous achète vos déchets industriels métaux - chiffons-papiers au prix du jour. Chantier : qual Jeanrenaud (vis-à-vis de la Brunette) Bureau : Gare 27, Boudry, Tél. 41 17 49.



GARAGE DU RALLYE
W. Dumont Distributeur Opel
2400 le Locle
Tél. (039) 31 33 33.

La belle saison est là, choisissez aujourd'hui votre nouvelle voiture et payez par acomptes, si vous le désirez :

MARQUE	Acompte initial	Soldé à payer par mois en 18 mensualités
3 Opel Kadett, très soignées	Fr. 655.-	Fr. 78.45
Opel Record 1700, 1965	725.-	87.10
Opel Record 1700, beige	1005.-	119.40
Fiat 850 Coupé	1250.-	150.45
Karmann Ghia Coupé, 55.000 km	1250.-	150.45
Renault 16 L, moteur refait	1355.-	162.50
Opel Record, 6 places, 1966, 51.000 km	1355.-	162.50
Vauxhall Cresta De Luxe, 1968	1355.-	162.50
Sunbeam Imp, 1971, 10.000 km	1740.-	208.-
Ford Cortina 1600 GT, impeccable	2125.-	252.50
Opel Caravan 1900, 1969	2300.-	272.95
Opel Record 1900 S, rouge, 4 portes	3525.-	415.10
VW K 70, or métallisé, 1971, modèle Luxe	3525.-	415.10

Reprise possible de votre ancienne voiture, dont la valeur peut dépasser l'acompte initial. Dans ce cas, pas d'argent à sortir lors de la livraison.

Les prix mentionnés comprennent les intérêts et frais de financement, de même qu'une assurance maladie-accidents en cas d'incapacité de travail. Prix au comptant sur demande.

Tous ces véhicules sont expertisés et prêts à prendre la route, avec garantie OK sur la plupart.

L'OCCASION DU JOUR

Ford Cortina E
1969, gris métallisé, 60.000 km. Prix intéressant. Toutes nos voitures sont vendues expertisées et révisées. Echange - Reprise - Crédit.

GARAGE MARIO BARDO, Sablons 47, Neuchâtel.

A vendre **MGB GT 1970**

rouge, 45.000 km, radio, ceintures, expertisée en novembre 1971. Fr. 9400.-
Tél. (038) 63 29 12 (dès 18 heures).

Avant de choisir une voiture d'occasion
Visitez à Colombier (en face du triangle des Allées) notre véritable

foire aux occasions
Affaire sensationnelle
Reprise - Crédit
Garage de la Côte S.A.
Peseux
Tél. 41 10 85 Tél. 31 23 85

A vendre **Fiat 128**

modèle 1971, 10.000 km, expertisée, avec garantie.

Citroën GS Club
modèle 1971, 13.000 km, expertisée, avec garantie.

Garage Elite, faubourg du Lac 31, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 25 05 61.

exposition

PANESPO

Neuchâtel

de 9 h. à 22 h.
sans interruption

Vendredi 14 avril 1972

Samedi 15 avril 1972

Dimanche 16 avril 1972

7

commerçants neuchâtelois se sont
groupés pour vous offrir des produits
de grande qualité

3

journées d'information durant lesquelles
vous pourrez comparer, essayer en toute
liberté, les nouveautés

Chaque visiteur participera à notre grande tombola

RENAULT

La voiture française
la plus vendue
au monde



GARAGE DES FALAISES S.A.

Route des Falaises 94

GRAND GARAGE ROBERT
Quai de Champ-Bougin 36

Gosalli



Sport SERVICE

Mécanique Navale Neuchâtel

MERCEDES-BENZ
présente toute la gamme

Garage des Falaises S.A.
Route des Falaises 94
Tél. 25 02 72 Neuchâtel

La joie au jardin

Colombier Tél. 41 23 12

Radio-Télévision

Ruelle du Lac Saint-Blaise
Tél. 33 55 22

F. CACHELIN

Constructions navales

Port du Nid-du-Crô
Neuchâtel Tél. 24 27 14

ROGER DELLEY

Promenade-Noire 10
Tél. 24 57 87 Neuchâtel

M. Muller

Port du Nid-du-Crô
Neuchâtel Tél. 24 27 15

Carrefour casse les prix

ÉPICERIE

Huile DORINA, 1 l	3.—
Nouilles fraîches aux œufs KORN GOLD, 500 g	1.—
Sirop O-la-la, orange, citron, 1 l	2.30
Printil, déodorant, 4 oz	2.50

POISSONNERIE

Truite vivante, 500 g	5.50
Filets de cabillaud, sans arêtes 500 g	4.—
Filets de perches, 1 kg	14.50

BOUCHERIE

Rôti de bœuf, 500 g	6.25
Ragoût de bœuf, 500 g	5.25

PÂTISSERIE

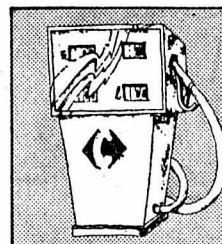
Cake tourte moka, 250 g	2.40
-------------------------	------

TEXTILES

Socquettes homme hélanca 2 paires	2.50
Jeans homme, 100 % coton	18.—
Robe cimplène, encolure ronde, tailles 36 à 46	28.—

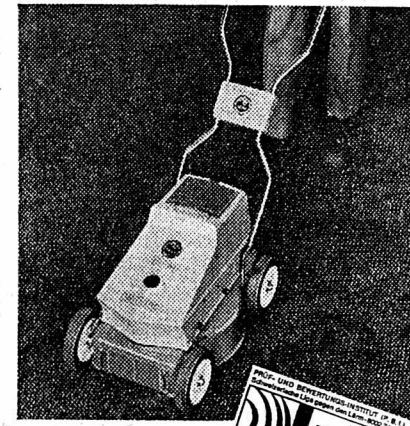
BAZAR

Sac de couchage avec capuchon, extérieur polyamide, intérieur acrylique	27.—
Cartouche gaz CAMPING-GAZ 200 g	2.—
Lit de camp	19.80
Garniture badminton, 2 raquettes manche acier, 1 volant, 1 housse	4.20
Présentoir 4 verres à eau VERECO	1.—



12 POMPES SELF-SERVICE

Essence
super
98/100 octanes, le litre **-65**



OR-S 211

Tondre sans bruit

La tondeuse Richei Accu Electro est équipée d'une masse centrifuge additionnelle comme accumulateur d'énergie, qui donne de l'élan et de la force à l'outil de coupe. Largeur de tonte 40 cm.

Les tondeuses
silencieuses
portent ce signe



A partir de Fr. 360.—

Pour votre sécurité, achetez chez le spécialiste qui vous conseille juste

VISITEZ NOTRE EXPOSITION

Atelier pour la vente et la réparation

Gosalli Sport

COLOMBIER - Tél. 41 23 12

Meubles de jardin - Tennis - Sport

ASPIRINE
avec Vitamine C

la combinaison
efficace agit vite
en cas de fièvre,
refroidissements
et grippe

c'est frais

Avantageux

Cornettes Gala
2 x 500 g **2.50**
(au lieu de 3.—)

Vermouth rouge MARINA
le litre **4.20**
avec timbres coop

c'est Coop

Carrefour
Centre commercial Brüggmoos
Parking 1100 places gratuites

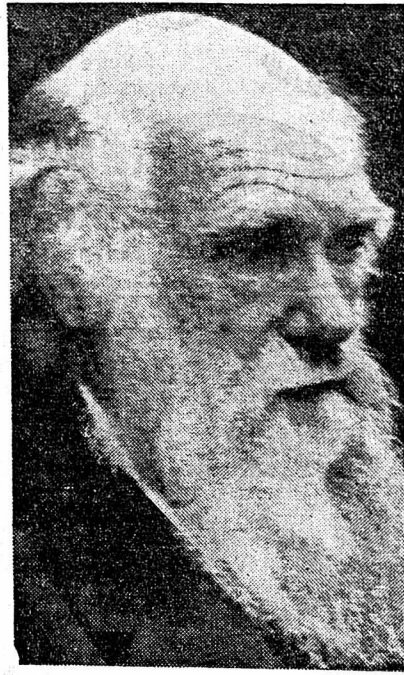
Horaire	
Ouverture	Fermeture des portes d'entrée
lundi 13.00	18.30
mardi 09.00	18.30
jeudi 09.00	18.30
vendredi 09.00	nocturne 21.30
samedi 09.00	16.00

Letres Arts Spectacles

Des astres, de la vie et des hommes par Robert Jastrow

La chronique des livres
de P.-L. BOREL

La science est aujourd'hui une chose si compliquée que les savants ne se comprennent qu'entre eux. Il arrive toutefois que l'un d'entre eux possède le génie de la vulgarisation à un degré tel qu'il parvienne à se faire comprendre de manière remarquable dans le langage de tout le monde. C'est le cas de Robert Jastrow, professeur de géophysique à l'Université de Columbia, attaché à la NASA où il dirige le *Godard Institute for Space Studies*. Ce livre bref, mais d'une extraordinaire densité, *Des astres, de la vie et des hommes* (1), Werner von Braun l'a salué comme un chef-d'œuvre.



Darwin (Photo d'Archives)

Dans un premier chapitre, Jastrow nous donne une idée nette de la dimension des choses, c'est-à-dire de ce que sont le vide de l'espace et le vide de l'atome. A supposer que le Soleil soit réduit à la taille d'une orange, la Terre est un grain de sable qui tourne autour de l'orange à une distance de neuf mètres. A cette échelle, la distance moyenne qui sépare les étoiles est de 3500 kilomètres. A l'intérieur de l'atome, même vide, car si l'atome, avec les électrons qui gravitent autour du noyau comme les planètes autour du soleil, avait la dimension d'un stade de base-ball, le noyau serait une balle de ping-pong posée au milieu de l'édifice. On ne s'étonne plus que la philosophie hindoue puisse parler de la voile des apparences.

Le chapitre le plus passionnant et le plus étrange de ce livre traite des géantes rouges, des naines blanches et des supernovae. Les étoiles paraissent immuables, mais elles ne le sont guère. A l'origine, l'univers était rempli de légers nuages d'hydrogène tourbillonnant dans l'espace. Sous la poussée de la force gravitationnelle, les atomes « tombent » vers le centre, et quand la boule de gaz atteint la température de douze millions de degrés, l'attraction nucléaire provoque une telle libération d'énergie que l'on assiste à la naissance d'une étoile.

L'étoile peut paraître vivre éternellement, mais ce n'est pas le cas, car à la longue elle vieillit. Elle devient alors une gigantesque boule rouge cent fois plus grande qu'elle ne l'était au début. Le Soleil atteindra ce stade dans cinq milliards d'années; cet immense globe rouge, vu de la Terre, emplira alors la plus grande partie du ciel, élevant la température terrestre à plus de 2000 degrés. Peut-être, à ce moment, aurons-nous émigré sur Jupiter ou dans une autre partie de la Galaxie.

Dans les petites étoiles, la température n'atteignant pas au centre les 300 millions de degrés nécessaires à la combustion des noyaux de carbone, il se produit un phénomène d'effondrement qui en rend la matière de plus en plus dense, si bien qu'au centre une cuillère à café remplie de cette matière pèserait dix tonnes. Ces naines blanches s'éteignent lentement et se transforment en corps obscurs.

Dans les grandes étoiles, au cours de l'effondrement, les températures s'élèvent à des milliers de milliards de degrés, les noyaux sont désintégrés, et il se forme alors les éléments les plus lourds du tableau de Mendéléev, tels que l'argent, l'or et l'uranium. Comprimée comme un ressort, l'étoile, après avoir été momentanément en repos, rebondit en une gigantesque explosion. Cette étoile en train d'exploser s'appelle une *supernova*. Le phénomène est visible à l'œil nu en plein jour. La dernière *supernova* aperçue d'Europe explosa en 1572 et fit sensation. Une autre avait explosé en 1054 et fut repérée par les astronomes chinois.

Le nuage d'hydrogène qui a donné naissance à notre Soleil contenait les débris d'innombrables explosions de *supernovae*. Les planètes recèlent ces mêmes débris, et notre Terre en est presque entièrement composée. Nous devons ainsi notre existence à des événements qui se sont passés au cœur d'étoiles nées et

mortes longtemps avant la formation de notre système solaire.

Dans un autre chapitre, passionnant lui aussi, Jastrow explique l'intérêt que présente l'exploration de la Lune. La Terre, la Lune et le reste des planètes se sont formées il y a 4 milliards 600 millions d'années. Or, sur la Terre les forces naturelles ont si bien usé les matériaux primitifs que nous ne pouvons rien savoir du premier milliard d'années écoulé. La Lune, dont le sol présente un visage aussi intact que s'il sortait d'une chambre froide, nous fournit la meilleure chance de redécouvrir le visage primitif de la Terre.

Abordant la vie, Jastrow montre comment elle s'est constituée à partir des acides aminés et des nucléotides. Il suit ensuite Darwin dans la longue lutte qu'il a menée pour élaborer sa théorie de l'origine des espèces, jusqu'à la faire connaître. C'est encore là l'un des plus beaux chapitres de ce livre qui se lit comme un conte de fées.

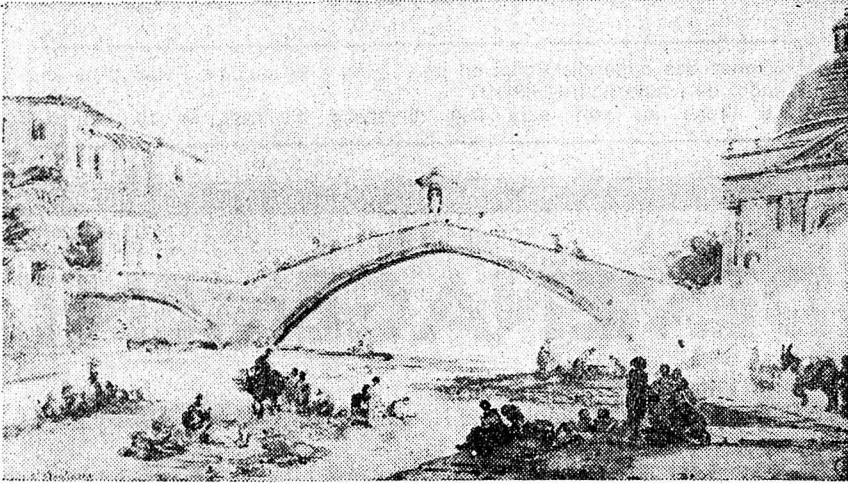
C'est au cours d'un voyage de quatre ans dans l'hémisphère sud, à bord du navire de la marine britannique *HMS Beagle*, que Darwin découvrit la « force » naturelle qui s'exerce lentement, durant de nombreuses générations, sur les animaux et les plantes, et qui provoque des changements dans leur forme, jusqu'à faire d'eux des organismes bien plus complexes que n'importe quelle étoile, planète ou macro-molécule. On admirera Darwin davantage encore, si l'on songe que, durant tout le temps qu'il passa sur ce navire, pas un jour ne passa sans qu'il souffrit du mal de mer, si bien que rentré en Angleterre, il ne quitta plus jamais son lit.

Il consacra ensuite des années à affiner sa théorie, sans se décider à la publier, crainte peut-être de scandaliser. Cette crainte était bien justifiée, car, lorsque son grand livre parut, ce fut un torrent d'injures. Cependant il eut le 29 juin 1860, six mois après la parution de *L'Origine des espèces*, une revanche éclatante. Au cours d'un débat public à l'Université d'Oxford, l'évêque Wilberforce demanda au biologiste Thomas Huxley « si c'était par sa grand-mère ou par son grand-père qu'il prétendait descendre d'un singe ». La riposte d'Huxley, partisan de Darwin, est, dit Jastrow, l'une des plus célèbres de l'histoire de la science. « Le Seigneur l'a livré entre mes mains », chuchota-t-il à son voisin, puis il se leva et répondit : « Si vous me demandiez de choisir entre ces deux ancêtres, un singe, humble animal doté d'une pauvre intelligence et d'une démarche claudicante, qui grimace et babilonne sur notre passage, ou d'un homme, doué des plus grandes possibilités et occupant une position éminente, qui emploierait ses dons à discréditer et à écraser les humbles chercheurs en quête de vérité, j'hésiterais à répondre. »

1) Editions du Seuil.

P.-L. B.

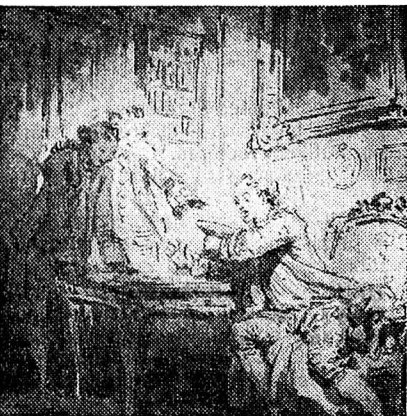
NOTES DE LECTURE



Le pont San Stefano à Cestri (lavis de bistre), Fragonard.

Pierre Mazars. L'UNIVERS DE FRAGONARD. Collection établie et dirigée par Henri Scrépel dans le cadre du Cabinet de Dessin. (Exclusivité Weber.) Après le classique qui est de type architectural et qui cultive l'unité, la symétrie, les formes strictes et rationnelles, le baroque suggère le mouvement; avec le trompe-l'œil, les jeux de miroir et les tourbillons de lumière, on assiste à une véritable distorsion de l'espace qui remplit les fêtes de l'époque baroque de jets d'eau et de feux d'artifice. Les jardins s'amplifient, et les feuillages frémissent comme l'éclume des fontaines; c'est une fête de la nature au sein de laquelle surgit la gloire de la

femme, avec ses cheveux bouffants et ses coiffures échafaudées en plusieurs étages, qui la font ressembler à une immense fleur. Fragonard, qui a longuement médité les créations de Rubens, aime à se perdre dans l'immensité de la nature comme à traduire, dans ses paysages, la fragilité humaine au milieu des rochers, des cascades et des forêts. Mais comme il reste très sociable, ami des fêtes, des réjouissances et des voluptés, ses paysages se présentent à nous comme des décors de théâtre, toujours admirablement aménagés. Ce qui ne l'empêche nullement de concevoir des scènes et des visages dramatiques, d'une intensité parfois singulière.



Les « Contes » de La Fontaine, illustration pour « La Coupe enchantée » (lavis de bistre), Fragonard.



Satyre et bacchantes (lavis de bistre, détail), Fragonard.

Emmanuel Mounier. PAR JEAN-MARIE DOMENACH. Ecrivains de toujours. (Editions du Seuil.) Emmanuel Mounier, qui dirigea la revue *Esprit*, a continué en un sens le combat mené avec tant de génie par Péguy. Avec l'affaire Dreyfus, les positions étaient nettes; il y avait un innocent injustement condamné à réhabiliter. Entre 1930 et 1940, les malentendus sont nombreux et les combats douteux, car il y avait toujours assez de bonnes raisons chez l'adversaire pour ébranler notre choix. Aussi a-t-il été infiniment plus difficile pour Mounier de distinguer la mystique de la politique, ou si l'on préfère, de fixer une ligne de conduite rigoureuse et pure au milieu des passions troubles qui agitaient l'époque. C'est ce combat que retrace Jean-Marie Domenach, en faisant le portrait de l'homme et en racontant sa vie.

Marguerite Yourcenar. DENIER DU REVE. Roman. Version définitive. (Gallimard.) Pourquoi Marguerite Yourcenar a-t-elle eu l'idée de reprendre un roman paru en 1934? Sans doute pour en préciser les données. Nous sommes à Rome, sous le fascisme. Carlo Stevo qui a conspiré contre le dictateur a été déporté et il est mort. Ce dictateur, Marcella Ardeati décide de le tuer, mais quand, à la place du maître en uniforme, le menton levé, face au peuple, fascinant la foule, elle aperçoit un homme en habit de soirée rejoignant son auto; elle se trouble et manque son coup. Dans ce roman, c'est toutefois un court incident, le reste de l'œuvre étant rempli de personnages épisodiques, qui surgissent, passent et disparaissent, comme cela arrive dans la vie ou au cinéma. C'est donc le roman des anonymes, le seul bien vivant et bien reconnaissable étant ce Mussolini à peine caricaturé,

qui, pensant à ses anciens camarades de gauche, se dit : « Ce qu'il y avait de mieux en eux, je l'ai amalgamé à mon programme. Ces bavards n'auraient jamais su gouverner un peuple. »

Frank et Marie Drown. AU PAYS DES JIVAROS. Chez les chasseurs de têtes. (Editions des Groupes missionnaires.) Frank et Marie Drown décrivent leur vie au milieu des Jivaro, tribu cruelle et primitive vivant aux frontières de l'Equateur et du Pérou. Récit très vivant, qui oppose de façon pittoresque la mentalité sauvage et celle des chrétiens civilisés.

Bulletin du Centre européen de la culture. Remises en question par D. de Rougemont, E.-C. Nicola, D. Sidjanski et H. Schwamm. Politique, écologie, entrée de l'Angleterre dans la Communauté européenne.

Jean-Michel Gardair. PIRANDELLO. Fantômes et logique du double. (Larousse.) Une étude minutieuse et approfondie du théâtre de Pirandello et de tous les problèmes qu'il pose, tant au point de vue scénique que psychanalytique.

Cahiers staéliens. No 13. Quelques lettres inédites de François de Pange à Madame de Staël nous aident à mieux comprendre l'originalité de la romancière, qui, née au XVIIIe siècle, fut une des premières à peindre la passion romantique. Mais François de Pange, évidemment, ne comprend pas!

André et Jean-Marc Soubiran. LA LUMIERE QUI VINT DE NOEL. Conte. C'est l'histoire du physicien Röntgen, placée sous le signe de l'étoile de Noël, et racontée avec talent.

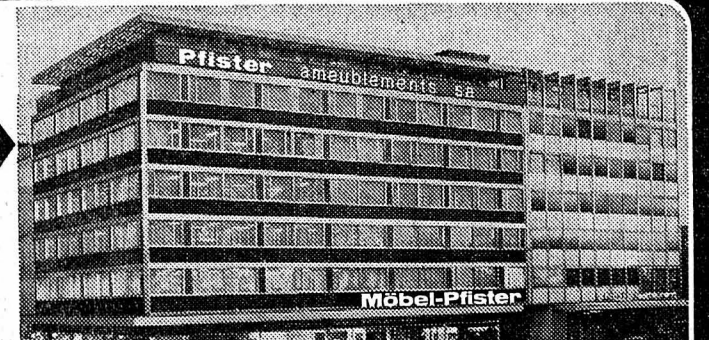
P.-L. B.

NOTES DE LECTURE • NOTES DE LECTURE

Aujourd'hui jeudi, vente du soir jusqu'à 21 heures à Bienne au «Paradis du meuble» chez

Pfister ameublements sa

- La bonne occasion pour tous les amateurs de meubles et de tapis
- Prix Superdiscount extrêmement avantageux
- Prévoyez votre visite assez tôt
- Essence gratuite, bonification des billets de chemin de fer pour tout achat dès Fr. 500.—
- Livraison franco domicile et installation gratuite par nos spécialistes



BIENNE Place du Marché Neuf

Devant la maison et dans les environs Téléphone 032 - 3 68 62

Heures d'ouverture: JE de 08.00 à 21.00
LU de 13.30 à 18.30 VE de 08.00 à 18.30
MA-ME de 08.00 à 18.30 SA de 08.00 à 16.00
Arrêt de bus - Place du Marché-Neuf
De la gare, 8 minutes à pied

1218-9-72



deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17

plus vite plus simple Prêts personnels

Bon pour de l'argent comptant avantageux			
Je désire un prêt personnel de frs. (max. frs. 25000.-) remboursable en mensualités (max. 60 mois)			
Nom	Date de naissance	Revenus supplémentaires frs.	
Prénom	Etat civil	(salaire de l'épouse etc.)	
Rue	Nombre d'enfants	Avez-vous des immeubles	
NP/Lieu	Nationalité	Loyer mensuel frs.	
No. de tél.	Profession	Prêt destiné à	
Demeurant ici depuis	Employeur	Date	
Ancien domicile	A cette place depuis le	Signature	
Rue	Salaire mensuel frs.		

remplir-envoyer-l'argent comptant arrive!

35 ans Discretion garantie - pas de recherches (employeurs, voisins, amis, parents)

Banque Rohner SA

1211 Genève 1
31, rue du Rhône
tél. 022-241328

Siège principal:
St-Gall
Neugasse 26

Succursales:
Zurich
Lugano, Chiasso

Poissons frais du lac de Neuchâtel recommandés cette semaine

BONDELLES et filets BROCHETS

Lehnherr frères

POISSONNERIE — Tél. 25 30 92
Place des Halles — Neuchâtel

VOYAGES

WITTWER

VACANCES AU TESSIN LUGANO

6 jours - du 15 au 20 mai - dès Fr. 250.—

Programmes et inscriptions: **WITTWER CARS**
2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 62 82

ONE

24 mai - au 4 juin 72



Quinzaine de Neuchâtel

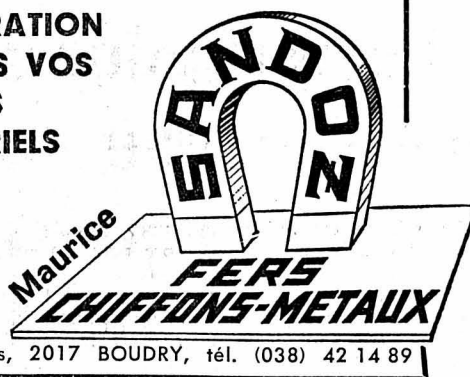
Un événement musical à Neuchâtel
Concert symphonique par le
Sudwestdeutsche Philharmonie
Samedi 27 mai à la Salle des conférences

Votre
électricien

Vulliamener & C. S.A.
ELECTRICITE TELEPHONES
NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4 - Tél. 25 17 12

RÉCUPÉRATION DE TOUS VOS DÉCHETS INDUSTRIELS

Une seule adresse :



Rossets-Dessous, 2017 BOUDRY, tél. (038) 42 14 89
A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

A partir de Fr. 50.— par mois

Il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement. Grand choix d'instruments de toutes marques.



Musique Neuchâtel
Tél. 25 72 12

A vendre
17 poules

en pleine ponte et un coq.

S'adresser à
Gilbert LEUBA,
rue Ed.-Dubled 13,
2108 Couvet.

UNIPHOTO SA EXPO 72

AUJOURD'HUI, NOUS VOUS PRÉSENTONS dans la grande salle du casino de la Rotonde

Jeudi 13 avril (ouvert de 19 h à 22 h 30)

Soirée particulièrement axée sur la présentation des moyens audiovisuels par des spécialistes dans ce domaine.

Gagnez des appareils Rollei en participant à la tombola Rollei dans le cadre de l'exposition UNIPHOTO
Le tirage au sort aura lieu dimanche 16 avril, à 19 heures

DÉMÉNAGEMENTS

D. ROTHPLETZ Saint-Nicolas 12, Neuchâtel.

Tél. (038) 25 35 90.

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit :

Armes : infanterie et explosifs, sans lance-mines.

Régions : Les Pradières - Mont-Racine (carte nationale de la Suisse au 1 : 50.000, vallon de Saint-Imier, feuille No 232)

Jours, dates et heures :

Jeudi 27.4.72 de 0700 à 2200
Vendredi 28.4.72 de 0700 à 2200
Mercredi 3.5.72 de 0700 à 2200

No de tél. du poste de cmdt pendant les tirs du 27.4 au 3.5.72 :

(038) 51 33 01
Mercredi 10.5.72 de 0700 à 1800
Vendredi 12.5.72 de 0700 à 1800
Mercredi 17.5.72 de 0700 à 1800
Jeudi 18.5.72 de 0700 à 1800

No de tél. du poste de cmdt pendant les tirs du 10.5. au 18.5. : (038) 53 20 60.

Zones dangereuses :

Limitées par les régions Les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - La Motte - lisière de forêts Est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

MISE EN GARDE :

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.

3. PROJECTILES NON ÉCLATÉS :

— En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
— Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectiles pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 11.
— La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.

4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées aux commissaires de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.

5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction de ratés :

Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00

Les commandants de troupe :

Tél. dès le 10.4.72, (038) 51 33 01
Tél. dès le 10.5.72, (021) 83 90 20

Office de coordination de la place de tir des Pradières, Cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00

Lieu et date : Neuchâtel, le 4.4.72

Coupon

Je suis intéressé par :
 un congélateur
 un réfrigérateur
 une armoire frigorifique
Veuillez me faire parvenir gratuitement votre journal parlant des appareils de congélateur, et votre journal TV

Nom _____
Prénom _____
Profession _____
Rue _____
NPA/Localité _____
A envoyer à : Steiner SA,
Winterholzstrasse 55, 3018 Berne

Hauknecht

Votre congélateur, source de profits?

Eh oui, c'est mathématique!



D'ailleurs vous pourrez vous en rendre compte facilement: RADIO TV STEINER vous offre un bon de Fr. 20.— de produits surgelés BELL pour commencer à remplir VOTRE congélateur.

Tout d'abord, soyons bien d'accord: un congélateur vous sert:
1) à profiter à fond des prix action
2) à acheter vos produits en pleine saison, quand ils sont avantageux
3) à prendre sans complexe les emballages familiaux plus économiques...
parce que votre congélateur vous libère du souci de conserver vos produits à l'état frais.
D'accord? Bien, donc on peut admettre qu'en agissant ainsi vous faites à chaque achat des économies puisque vous achetez au meilleur prix et, en plus, vous le faites en plus grande quantité donc moins souvent, donc vous vous déplacez moins, donc vous économisez encore!
D'accord? D'après nos études vous économisez ainsi au moins Fr 140 chaque jour.

Pour un congélateur loué 80 centimes par jour!
C'est pourquoi nous pouvons vous dire: votre congélateur loué chez Radio T.V. STEINER vous rapporte le double de ce qu'il vous coûte!
Et il vous garantit des produits toujours extra-frais.

Congélateur
Location dès Fr 24.— par mois
achat comptant des Fr 597.—
Réfrigérateurs
Location dès Fr 28.— par mois
achat comptant des Fr 691.—
Armoires frigorifiques
Location dès Fr 28.— par mois
achat comptant des Fr 283.—

RADIO TV STEINER

Genève, 12, rue de Rive, tél. 022 24 72 76
80, rue de Lausanne, tél. 022 31 78 78
Lausanne, 3, place Chauderon, tél. 021 23 11 77
Montreux, 27, av. des Alpes, tél. 021 61 62 67
Lugano, Corso Elvezia 16, tél. 091 2 51 21

Berne, Waisenhausplatz 6, tél. 031 22 20 62
Bienne, 17, rue Dufour, tél. 032 2 37 36
Bâle, Steinertorstr. 18, tél. 061 23 25 60
St Gall, Fuhrlstr. 160 b, (Centre Technique), tél. 071 25 37 26

Lucerne, Hirschenplatz 7, tél. 041 23 06 06
Emmenbrücke, Gerliswilstr. 28, tél. 041 55 07 07
Zürich, Augustinergasse 21, tél. 01 27 74 74
Spreitenbach 2, Shopping Center, tél. 056 3 59 41

L'assurance d'un vrai service.

NOTRE FEUILLETON

TOUT L'AMOUR DE MA VIE...

par
JEAN S. MACLEOD

27

Une lueur de surprise horrifiée flamba dans les yeux de sa supérieure, mais l'esprit tourmenté de Janet l'aperçut à peine, elle se hâta de poursuivre.

— Vous comprenez, nous sommes fiancés.
La directrice fit un geste brusque, comme si elle n'accordait aucun crédit à une affirmation si fantastique, puis elle déclara :

— Soyez plus explicite, je vous prie, sœur ?
— Nos fiançailles datent... du moment où je soignais Mr Spencer-Wroe, mais il a jugé préférable de ne pas les annoncer à cause de la discipline et parce... qu'il désirait être rétabli avant que nous les rendions publiques. Mais, comme je suis de service dans la salle d'opération, je ne puis aller le voir sans votre autorisation.

Eileen Lawson garda le silence, tout en observant la jeune fille assise de l'autre côté du bureau.

— La meilleure solution c'est de vous renvoyer dans les salles, sœur, vous pourrez ainsi relever immédiatement sœur Bennet.

— Oh ! merci - madame Bennet.

Le soulagement submergeait Janet.

— Vous comprenez naturellement que je fais cela parce que je respecte et admire Mr Spencer-Wroe et que je suis certaine de pouvoir compter sur votre propre discrétion. Votre... fiancé a éprouvé un amer dépitement cet après-midi. Il a fallu remettre son bras dans le plâtre. C'est une véritable tragédie pour un chirurgien. J'espère que vous vous emploierez de votre mieux à lui rendre la vie facile et agréable dans ces circonstances. Je vous souhaite bonne chance à tous les deux.

Les yeux de Janet se remplirent de larmes. Prisonnière de la nécessité de maintenir la discipline parmi ses subalternes, Eileen Lawson pouvait rarement montrer le cœur généreux qui battait sous sa robe d'uniforme mais dans les cas d'extrême nécessité, comme celui-ci, elle le laissait apercevoir. La sœur de la salle quittait son service lorsque Janet arriva à l'étage supérieur.

— Vous devez relever sœur Bennet, lui dit-elle d'un ton surpris. La directrice vient de me le téléphoner. Je vous croyais détachée à la salle d'opération.

Janet remercia intérieurement Eileen Lawson de lui faciliter ainsi les choses. Lorsque Janet s'approcha du lit de son fiancé elle dut mordre sa lèvre inférieure pour l'empêcher de trembler.

— Je me demandais quand vous viendriez, lui dit-il en tendant sa main gauche. Ce n'est pas agréable de se retrouver captif quand on a espéré la liberté.
La liberté d'annoncer leurs fiançailles, la liberté de mener l'existence normale des couples amoureux ? Janet s'assit sur la chaise à la tête du lit pour qu'il puisse garder la main serrée dans la sienne et l'avoua.

— Ellis, j'ai parlé à la directrice. Il le fallait pour venir vous rejoindre. C'était le seul moyen et je crois qu'elle a compris.

Pour la première fois, elle vit ses yeux d'un bleu intense assombrés par le doute.

— Ai-je le droit de vous tenir liée par cette promesse ? Vous connaissez le verdict.

— En ce qui me concerne, même s'il devait être définitif, il ne change rien à l'avenir.

Il détourna son regard.

— Il est définitif, Jan. Seul Martin semble, et c'est étrange, conserver un espoir.

— Pourquoi serait-ce étrange si cet espoir existe ? s'écria-t-elle. Martin ne suggérerait pas de consulter un autre médecin s'il ne croyait pas que ce dernier peut vous guérir.

— Elle se laissa glisser sur ses genoux et supplia :

— Ellis, tentez la chose. Permettez à Martin d'écrire à Genève afin de prendre un rendez-vous pour vous. Nous ne pouvons nous avouer vaincus sans combattre. Cela a tant d'importance, mon chéri. Tant d'importance pour nous tous !

Il passa la main sous le menton de la jeune fille pour relever son visage et la regarda dans les yeux. Il dit au bout d'un moment.

— Parfait, arrangez cela avec Martin, j'irai à Genève.

Elle se leva, parcourue par de grandes vagues de soulagement.

— Vous ne le regretterez pas, promit-elle. Martin a une telle confiance en cet homme. Il peut réaliser des miracles.

Ellis répliqua d'un ton las.

— Il ne faut pas trop espérer. La paralysie est une chose étrange, on ne peut jamais prévoir ses caprices, et même votre faiseur de miracles n'en est qu'au stade expérimental.

Le cœur de Janet se contracta sous une soudaine terreur et elle chuchota :

— Martin ne vous laisserait pas courir un risque inutile.

— Martin ne promet rien. Ce n'est pas un homme à faire une pareille proposition sans s'être assuré que je suis au courant de toutes les possibilités. Après tout, je puis tout aussi bien qu'un autre servir de cobaye au professeur Hochsölden. Je sais ce qu'il va tenter et j'envisage qu'il échoue.

Martin a peu de responsabilité dans cette affaire. Il a suggéré la chose, c'est moi qui prends la décision. On ne peut blâmer un homme de vous offrir un espoir.

Martin se blâmerait-il si le professeur Hochsölden échouait ? Personne ne pouvait deviner ses véritables sentiments.

Une fois en possession de l'accord d'Ellis, Martin mit la machine en marche en écrivant à son collègue. Dans le courant de la semaine il reçut de Genève une lettre lui disant qu'on attendait Mr Spencer-Wroe.

— Quand dois-je partir ? demanda Ellis quand Martin l'eut mis au courant.

— Mardi prochain, il est inutile de perdre plus de temps. Ellis regardait Janet comme s'il avait quelque chose d'important à lui dire mais il garda le silence et Martin poursuivit.

— J'ai prié la directrice de tout préparer. Vous aurez besoin de vêtements chauds pour le voyage, mais là-bas, il fera plus doux qu'ici.

De nouveau, Ellis jeta un coup d'œil à Janet, et, de nouveau, une pensée intime le réduisit au silence. La jeune fille se hâta de quitter la pièce de crainte de trahir le soudain et atroce pressentiment qui avait assailli son esprit.

Le samedi, Martin annonça que les préparatifs étaient achevés. Ellis voyagerait en avion. La directrice fit appeler Janet et déclara lorsqu'elle eut pris place sur la chaise de l'autre côté du bureau.

— Le Dr Everett estime que le mieux serait de vous donner congé pour que vous puissiez accompagner votre fiancé en Suisse. C'est en violation avec tous les règlements, mais si les choses tournent comme nous l'espérons à Genève, vous donnerez certainement votre démission à votre retour.

Stupéfaite, Janet la regarda, sans mot dire, si bien qu'Eileen Lawson reprit :

— Vous ne semblez pas savoir si oui ou non vous désirez y aller, sœur.

— Si, je désire y aller, protesta Janet, seulement... le Dr Everett a pris toutes les dispositions et je croyais qu'il jugeait la présence d'une fiancée nuisible au rétablissement du malade.

— Apparemment pas, répliqua sèchement la directrice. Il est suffisamment humain pour ne pas mésestimer le pouvoir de guérison de l'amour.

(A suivre)

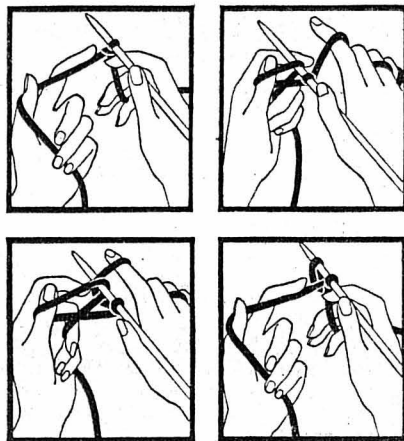
en 75 numéros

pour la première fois toute la coupe, la couture, le tricot et les techniques d'aiguilles. chaque semaine, tous les lundis, dès le 10 avril chez votre marchand de journaux.

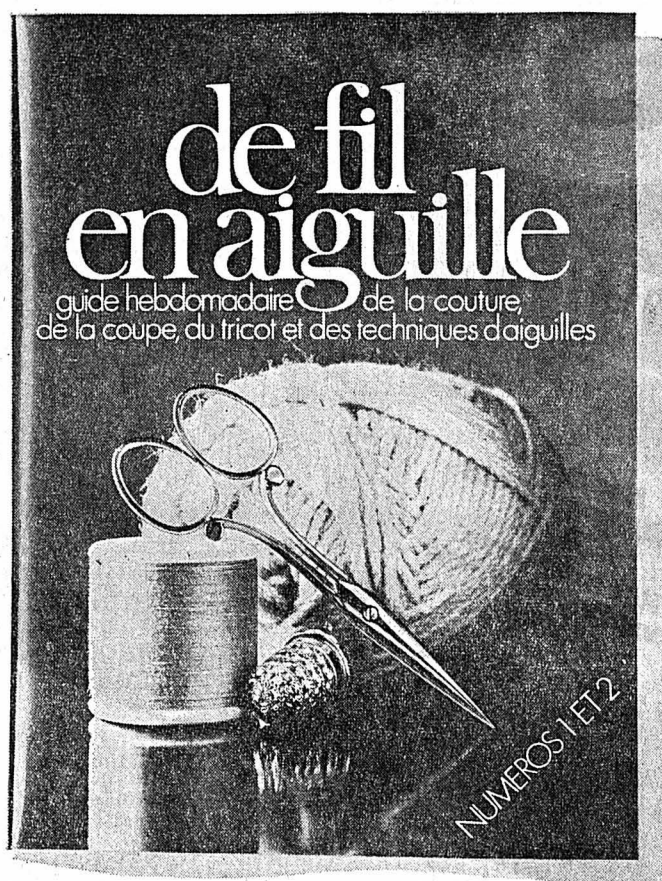


Gratuitement, dans le 1er numéro: le patron de ce petit tablier. Vous pouvez le faire aujourd'hui... même si vous n'avez jamais tenu une aiguille de votre vie!

Tous les points sont si clairement expliqués, que même un homme pourrait les suivre.



Pour votre homme, tricotez ce gilet distingué - ce n'est qu'une des centaines de créations que nous vous offrons.



Vous verrez dans "de Fil en Aiguille" des exemples classiques des plus somptueux travaux d'aiguilles dans le monde.



Dorénavant, les toutes dernières modes seront à votre portée. Vous les lerez vous-même... au tiers du prix!

Toutes les techniques d'aiguille sont traitées: crochet, broderie, tapisserie, patchwork, appliqués, macramé, franges, dentelles, tulle, ébouriffés, tapis... et plus encore.

Profitez de notre offre de lancement: une pochette de décalques de broderie conçus exclusivement pour nos lectrices, à un prix réduit. Vous économiserez le prix de votre prochain numéro "de Fil en Aiguille". Exceptionnellement jusqu'au 15 mai, la reliure n°1 sera offerte à Fr.12.- au lieu de Fr.18.- Chez votre marchand de journaux.

75 numéros à paraître. Vous les classerez dans 5 élégantes reliures faciles à consulter (chacune contient 15 numéros).



A toute femme qui s'est dit un jour ou l'autre "si seulement je savais le faire moi-même...", "si seulement j'étais plus experte...", eh bien, voici la fin des "si seulement". Voici "de Fil en Aiguille", le guide pratique qui réunit, pour la première fois dans un même hebdomadaire, tout le savoir, toutes les techniques, toutes les idées sur la coupe, la couture, le tricot, le crochet et des dizaines d'autres travaux d'aiguille. "De Fil en Aiguille" vous montre comment les faire, tous. Pour vous-même, pour votre famille, pour votre maison. Et une série d'élégantes reliures vous permettra de collectionner "de Fil en Aiguille" chaque semaine. Vous vous constituerez ainsi un prestigieux outil de référence.

si vous êtes une débutante

Même si vous ne savez pas reconnaître une aiguille d'une bobine, nous vous montrons, dès le premier numéro, comment réussir vos modèles préférés. Comment tricoter le choix des aiguilles, le montage, la lecture des patrons, les augmentations et diminutions. Le tout, avec une profusion d'illustrations d'une telle clarté qu'une débutante les suivra facilement.

Et si vous n'avez jamais essayé la coupe-couture, "de Fil en Aiguille" vous guidera à travers les techniques du dessin, des patrons, des mesures, de la coupe, du montage, de l'essayage... toujours sur des modèles à la pointe de la mode.

Votre habileté et vos talents s'amélioreront de semaine en semaine. Vous deviendrez "maîtresse en la matière" presque sans vous en apercevoir!

tous les petits secrets des professionnels

Dès son premier numéro, "de Fil en Aiguille" vous fera part d'un tas de petits "trucs" professionnels rarement divulgués: comment prendre les 17 (!) mesures qu'utilisent les grands couturiers. Comment adapter les différents styles et modèles à votre type de silhouette, quelle qu'elle soit.

Nous vous apprendrons comment faire le montage "invisible" pour donner une merveilleuse finition aux tricotés. Comment dessiner vos propres patrons à partir d'un "graphique"... Et ce n'est que le début!

quelque chose pour chacun

Dans le premier numéro de "de Fil en Aiguille" vous trouverez aussi: tout pour vous adapter à la dernière mode. Non pas une, mais trois méthodes de montage pour les tricoteuses débutantes. Un patron-explication pour un gilet super-élégant. Les deux points de base du crochet. Neuf points de broderie différents.

Et encore: 6 charmants exemples des arts d'antan. Le patron d'une poupée diabolique, une leçon de coupe qui vous explique comment dessiner, à partir d'une simple jupe évasée, dix variations à la mode...

Dans les semaines qui suivent, "de Fil en Aiguille" vous apprendra à faire un tas de choses pour votre maison, comme des nappes et rideaux assortis, des coussins crochetés, des tapis ébouriffés...

Plusieurs chapitres seront spécialement consacrés au trousseau, aux robes de maternité, à la layette et aux jouets.

ne copiez pas... créez!

Mais surtout, "de Fil en Aiguille" est là pour vous guider le plus rapidement possible pour atteindre un niveau d'habileté où vous serez votre propre modéliste. A cette fin, nous avons fait dessiner, exclusivement pour nos lectrices, un jeu de trois patrons essentiels - chemisier, robe et pantalon - qui peuvent être variés presque à l'infini. Avec eux, nous vous amènerons à la création d'une garde-robe de 18 pièces! que vous serez la seule, la seule au monde à porter. Et ça, c'est une sensation qui ne passe jamais de mode!

le premier double numéro de "de fil en aiguille" (deux numéros pour le prix d'un) dès maintenant chez votre marchand de journaux. Fr 3.- seulement.

A vendre

1 MACHINE A ECRIRE manuelle, en parfait état. Tél. 42 14 31.

ANCIEN SECRETAIRE (170 x 100 x 60), belle pièce, environ 150 ans. H. Sermond, Champréveyles 2, Hauterive. Tél. (038) 33 15 95.

MACHINE A LAYER, semi-automatique, en bon état, 120 fr. Tél. 41 24 38, de 18 à 19 heures.

1 PAIRE DE SOULIERS noirs, vernis, No 3 1/2: 1 fer à friser; 1 couvre-lit; 1 perroquet amazone + 2 volières. Tél. 31 63 90.

A ENLEVER rapidement: 2 divans-lits avec matelas, 45 fr. pièce; 1 armoire, 15 fr.; 4 chaises, 8 fr. pièce; 1 grande table ovale, sapin, 10 fr.; 1 meuble à tiroirs, 10 fr.; 1 chaise à pommes de terre, 10 fr.; 2 calorifères à pétrole Valor, 40 fr. pièce. Epancheurs 5, Auvernier, samedi 15 avril, 8 - 11 heures.

BATEAU PLAT, en parfait état. Tél. 25 70 32, dès 18 h 30.

BELLE CHAMBRE à coucher, en noyer américain, sans literie et sans sommiers. Téléphone 33 31 72.

DIVAN-LIT, matelas crin, très propre, 50 fr. Tél. 25 37 70.

TABLE EN NOYER, 6 chaises, canapé, 2 fauteuils; prix intéressant. Tél. 25 52 32.

FRIGO «SIBIR» 60 litres; radiateur électrique; 2 tabourets bois. Tél. (038) 31 41 07.

COURS D'ANGLAIS, méthode audio-visuelle (disques), jamais employé (cause de départ). Tél. (038) 31 38 60, heures des repas et le soir.

FUJICA ST 701; télé 135/3,5; grand-angle 28/2,8; convertir 2 x; flash électronique, soufflet pour macrofotote (double emploi). Tél. (038) 31 38 60, heures des repas et le soir.

MAGNIFIQUE ROBE DE MARIEE, taille 38-40, confectionnée par couturière. Téléphoner au 42 35 28 après 19 heures.

PNEUS 70% de 14 pouces 175, 185 et 195, et un de 155 x 13, bas prix. Tél. 24 11 46.

ROBE DE MARIEE, taille 36-38. Tél. 24 72 37, de 12 à 13 h 30 ou dès 17 heures.

POUSSE-POUSSE avec capote et tablier, ainsi qu'une chaise d'enfant pouvant se mettre à la table et dans l'auto. Le tout: 60 fr. Tél. 31 63 70.

PIONEER AMPLIFICATEUR STEREO, 44 Watts, neuf, garanti 2 ans, valeur 575 fr., cédé 450 fr. Tél. 24 15 71 (18 - 20 h).

OFFRE EXCEPTIONNELLE, salon moderne, divan 3 places, 2 fauteuils, skai et tissu, table métal et marbre, prix neuf 5000 fr., cédés à 1000 fr., comme neuf. Tél. (038) 41 28 28, le matin.

POUSSETTE, état de neuf. Tél. 42 36 01.

BUFFET DE SERVICE, 300 fr.; table à rallonges et 4 chaises, 100 fr. Tél. 41 14 81.

BUFFET DE SERVICE, ensemble comprenant divan-lit, 2 fauteuils, table. Bon état. Tél. 31 32 83.

3 COSTUMES HOMME, taille 48, pour 70 fr.; 1 lot d'habits, jeune dame, taille 38. Téléphone 24 76 22.

SUPERBE SALLE A MANGER. Tél. (038) 31 35 96 (heures des repas).

POUR ENFANT: petit lit sur roulettes, complet. Parois amovibles, hauteur intérieure réglable; chaise haute, rembourrée, avec pot, pouvant se baisser; petite table avec tiroir et chaise. Le tout en parfait état, et à bas prix. Côte 125, 4me gauche, Téléphone (038) 25 66 52.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE, Sarina, blanche, 3 plaques, couvercle, tiroir et casseroles; 1 grand et 1 petit MIXER ROTEL avec accessoires; cireuse Electrolux; radiateur Thermo; grande boule à laver; pendule coucou, ancienne, 50 x 40; mannequin pour couturière, grandeur réglable; table de cuisine avec tabourets, dessus lino rouge. Fauteuil d'emploi, le tout en parfait état et à bas prix. Côte 125, 4me gauche, Tél. (038) 25 66 52.

TABLE DE SALON avec 2 rallonges, 4 chaises rembourrées; divan-lit moderne. Téléphone 25 68 71.

POUSSETTE MODERNE avec pousse-pousse, en bon état. Tél. 24 04 33.

NEUFS, ENCYCLOPEDIE ALPHA: Volumes 1 à 8 150 fr.; 50 albums divers: Mondo, Avanti, Nestlé, Tobler, 100 fr. sélection Reader Digest 25 volumes 30 fr. Téléphone 41 35 19, dès 18 heures.

FEMELLE SETTER IRLANDAIS, 4 mois, pedigree. Tél. 24 58 34, l'après-midi.

ROBE DE MARIEE, longue, taille 36-38, prix à discuter. Tél. 55 22 46.

MEUBLES NEUFS de qualité, ayant été exposés: salon Louis XV, meuble TV et crédence Louis XIII, lit provençal, lits à barreaux, tables de chevet. Rabais élevé. O. Lambelet, tél. 25 69 21.

A louer

AU CENTRE, à demoiselle sérieuse, petite chambre mansardée, part à la salle de bains. Tél. 25 21 71.

CHAMBRE INDEPENDANTE avec confort, à monsieur seul; disponible le 1er mai. Tél. 25 82 44.

STUDIO MODERNE tout confort, meublé, à Cortailod. Tél. 42 14 31.

BEVAIX, STUDIO avec cuisine agencée, salle de bains W.-C., galatas, place de parc, pour le 24 avril ou date à convenir. Loyer mensuel: Fr. 22.- + Fr. 30.- charges. S'adresser à Henri Bach, Cortailod, Téléphone 41 11 71.

CHAMBRE INDEPENDANTE pour le 1er mai, à Portes-Rouges 151. Tél. 24 05 75.

A DOMBRESSON, chambre indépendante avec part à la salle de bains. Tél. 53 24 78.

AU SEPEY SUR AIGLE, chalet meublé, confortable libre jusqu'à fin mai et dès septembre. Tél. (038) 31 26 00.

SAINT-BLAISE, chambres meublées, tout confort, pour messieurs. Tél. (038) 25 75 22, interne 81.

BELLE CHAMBRE INDEPENDANTE chauffée, douche, Tél. 25 06 35.

CHAMBRE INDEPENDANTE MEUBLEE, en ville, à employé. Tél. 25 27 80, dès 8 heures.

AU CENTRE, chambre avec terrasse, cuisine, bains, à jeune fille. Tél. (038) 25 17 76, dès midi.

CHAMBRE INDEPENDANTE à jeune fille. Tél. 24 69 29.

CHAMBRE MEUBLEE, part à la douche. Av. du 1er-Mars 8. Tél. 25 63 89.

AU LANDERON, chambre, tout confort. Téléphone 51 25 16.

CHAMBRE INDEPENDANTE, chauffée, part à la salle de bains, à Bôle. Tél. 41 21 84.

Perdus-Trouvés

PERDU PETITE BROCHE, souvenir, or et pierre bleue. Téléphoner le soir au (038) 24 19 39. Bonne récompense.

INDESIT FRIGO 140 litres ★★ Fr. 298.- ELECTROLUX - BAUKNECHT CRETEGNY & CIE COMPTOIR MÉNAGER Fbg du Lac 43 NEUCHÂTEL 7-256921

Hôtel de la Poste Saint-Aubin vendredi soir, 20 h 30 match au cochon

PRÊTS sans caution de Fr. 500.- à 10.000.- BANQUE COURVOISIER S.A. 2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Offres d'emplois FEMME DE MENAGE, 1 ou 2 fois par semaine. Tél. 24 44 25.

QUELLE GENTILLE MAMAN garderait bébé de 6 mois, à la journée, 5 jours par semaine? Région Vauseyon, Cité-de-l'Ouest. Tél. (038) 55 12 69, heures des repas.

CRESSIER, jeune fille cherchée pour garde d'enfants et petits travaux, du lundi au vendredi de 8 à 17 heures, Congé samedi et dimanche. Bon gain. Tél. 47 14 21.

DAME POUR GARDER ENFANTS de 2 à 3 ans. Tél. 24 41 38.

DAME avec quelques notions de cuisine, ou cuisinière, et jeune fille pour aider au ménage. Semaine de 5 jours. Tél. 24 10 98, dès 11 heures.

Demandes à louer

CHAMBRE pour homme, accès facile. Adresser offres sous chiffres 134-336, au bureau du journal.

LOCAL OU APPARTEMENT désaffecté — à partager le cas échéant avec société locale — centre ville, pour créer foyer d'accueil, quelques jours par semaine, de 16 à 22 heures. Tél. 24 15 75.

JEUNE FILLE CHERCHE, en ville, studio ou appartement d'une pièce, meublée ou non. Adresser offres écrites à 134-344 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 1 1/2 OU 2 PIECES, avec ou sans confort, Corcelles ou proximité du tram, de Neuchâtel à Boudry. Tél. 55 21 77.

JE DONNE 200 FR. à qui me trouve appartement 3 pièces, pour mai, juin, région: Pezeux-Hauterive. Adresser offres écrites à FY 923 au bureau du journal.

APPARTEMENT DE 2 PIECES. Tél. 25 14 05.

PERSONNE SEULE cherche à louer studio avec confort, non meublé. Tél. (037) 77 16 42.

Demandes à acheter

MACHINE A LAYER, même semi-automatique. Tél. 24 01 76, heures des repas.

MACHINE A MULTICOPIER, d'occasion. Tél. 33 17 46.

Demandes d'emplois

JE CHERCHE, POUR LE 1ER MAI, travail dans bureau, pour correspondance française ou facturation, 30 heures par semaine environ. Adresser offres écrites à 134-339 au bureau du journal.

LINGERE CHERCHE TRAVAIL à la journée. Tél. 25 79 05.

MESDAMES, si vous avez des visites, écrivez-moi, je vous aiderai. Adresser offres écrites à 134-343 au bureau du journal.

LEÇONS DE VIOLON par ancien élève Conservatoire Berne, quartier des Saars (tél. 25 15 70, heures des repas). Se rendrait à domicile.

JEUNE LIBRAIRE de langue maternelle allemande, parlant couramment le français et ayant des connaissances d'anglais, cherche place intéressante en ville, éventuellement bureau. Adresser offres écrites à 134-345 au bureau du journal.

POUR DATE A CONVENIR, je cherche place de magasinier. Permis de voiture. Adresser offres écrites à EV 895 au bureau du journal.

JEUNE DAME garderait enfant de 2 à 4 ans, quartier Vauseyon. Tél. 24 55 18.

SUISSESE ALLEMANDE avec diplôme de l'Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel, pouvant correspondre en anglais, cherche travail à Neuchâtel. Mlle A. Sager, Quai Ph.-Godet 12.

La dernière
mode de Londres
dès Fr. 198.-

London Air Tours, les spécialistes pour
Londres vous offrent des mini-vacances
avec départ 2 x par semaine de
Péques à Pentecôte.



British Caledonian, la première
compagnie privée britannique,
vous y transporte avec ses bi-
réacteurs BAC One Eleven Jet.

Trois catégories d'hôtel à choisir:
«Budget» «Touriste» «Première».

Demandez le programme
détaillé à:
London Air Tours
8, rue de Lyon
1211 - Genève, 1.
Tel. 45.65.23/99.
(ou à votre agence de voyages)

Exiger

London Air Tours

Vous apprécierez la différence !

Rôti haché avec champignons de Paris

préparé

Fr. 390 2 portions



Essayez également:

Langue de bœuf
à la sauce Madère Fr. 5.40

*

Goulache hongroise
Fr. 5.90

*

Boulettes de veau
à la sauce Curry Fr. 4.40

*

Pot-au-feu
Fr. 4.60

*

Garniture pour
Bouchées à la Reine Fr. 3.75

FINDUS

Vos spécialités préférées
toutes prêtes dans le congélateur

ATTENTION: Dès le 1er mai le prix minimum de vente sera de
Fr. 255.- au lieu de Fr. 198.- en vertu des nouvelles réglementations
gouvernementales.

Profitez de nos séjours du mois d'avril à des conditions tellement
avantageuses qu'elles ne pourront pas être renouvelées en mai !

Du dimanche 16 au jeudi 20 avril : 4 nuits dès Fr. 198.-
(y compris une nuit gratuite.)

Du jeudi 20 au lundi 24 avril : 4 nuits dès Fr. 250.-

Du lundi 24 au jeudi 27 avril : 3 nuits dès Fr. 198.-

Du jeudi 27 avril au lundi 1er mai : 4 nuits dès Fr. 250.-

Réservez votre place aujourd'hui même au (022) 45 65 23 & 99.



L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

Emission d'un emprunt

**4 3/4 % RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE NEUCHÂTEL 1972-87
de Fr. 30 000 000**

destiné au financement de divers travaux (routes, épuration des
eaux, améliorations foncières et construction de bâtiments scolaires
et professionnels)

Conditions de l'emprunt

Durée 15 ans maximum

Titres au porteur de Fr. 1000, Fr. 5000 et éventuellement Fr. 100 000

Coupons annuels au 1er mai

Cotation aux principales bourses suisses

Libération du 1er au 15 mai 1972

Prix d'émission

99 % + 0.60 % timbre fédéral sur titres

Délai de souscription

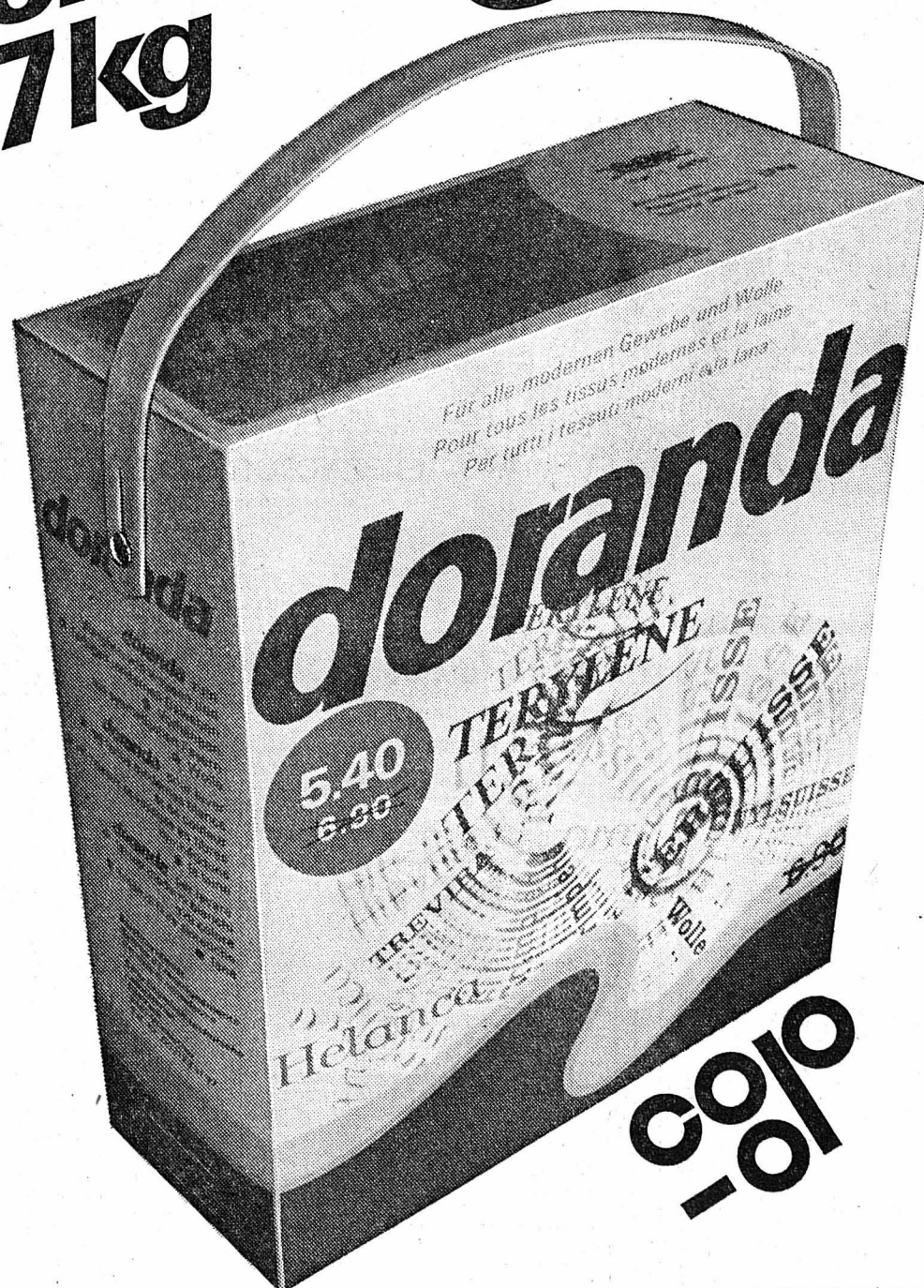
du 13 au 19 avril 1972, à midi

Les prospectus et les bulletins de souscription peuvent être obtenus
auprès des banques.

**BANQUE CANTONALE NEUCHATELOISE
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CARTEL DE BANQUES SUISSES**

Une nouveauté Coop

**Doranda
box économique
contenu 5.40
1,7kg** au lieu de 6.90



OSS IV PREND LE MAQUIS

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath se fait reconnaître du contact de Forestier à Bonifacio.

Une camionnette pour corbillard



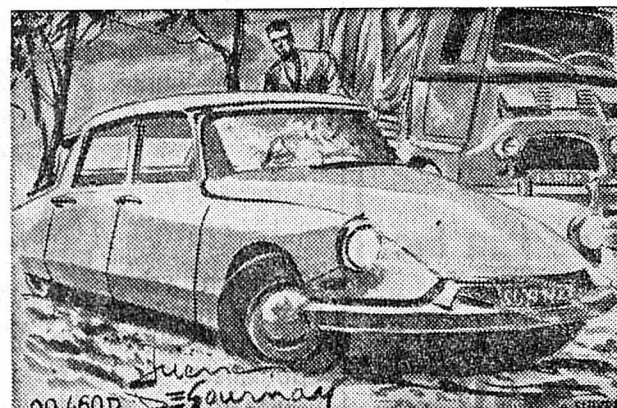
« M'offrir une douche brûlante, des vêtements secs, et quelque chose pour me remonter », dit Hubert au médecin, qui lui prit le pouls avant de répondre. « Ce dont vous avez besoin, dit Puzatelli, c'est de prendre un bain, je suis d'accord, mais de manger ensuite et de dormir après. » — « Pas le temps, répliqua Hubert. La douche, et une pilule qui me donne un coup de fouet. » — « C'est bon. Suivez-moi. » Puzatelli conduisit Hubert à la salle de bains du premier étage. « Déshabillez-vous. Je vais vous faire une piqûre de maxiton, puisque vous êtes si pressé. »



En sortant de la douche, Hubert présenta son bras au médecin. « Une chance, dit Puzatelli. Nous sommes à peu près de la même taille. Je vais vous donner des vêtements secs et une paire de bottes. Je peux vous demander où est Forestier ? » — « Blessé. Il m'attend. » — « J'irai avec vous », décida le médecin. « Vous avez des armes ? L'humidité n'a sûrement pas arrangé mon col. » — « Un Higgins 80, calibre 22, ça vous va ? » — « Parfait. » — « J'emporterai ma carabine Marlin 336, calibre 35, à six coups », dit Puzatelli. Il fit glisser la porte d'un placard-penderie : « Choisissez là-dedans ce qui vous convient », proposait-il.



Quand Hubert se fut habillé et chaussé, il fouilla le cadavre mais ne découvrit rien sur lui. Il nota que son pistolet était allé renforcer l'arsenal du médecin. Celui-ci avait préparé des couvertures sur lesquelles étaient posées deux torches électriques. « Et mon client, demanda-t-il, qu'est-ce qu'on en fait ? » — « On va le charger dans sa camionnette, je prendrai le volant, et on abandonnera le tout sur la route. Vous me récupérez avec votre voiture. » — « Entendu », dit Puzatelli, qui alla sortir son auto du garage. Le maxiton faisait son effet, et Hubert se sentait tout ragailardi.



Cinq minutes plus tard, la camionnette fut laissée dans un fossé, sur le côté de la route de Gurgazo avec son macabre chargement. Puzatelli fila en direction de Pertusato et, sitôt le pont de bois franchi, éteignit ses phares. Dans le ciel lavé par la pluie, les étoiles étincelaient. Penché sur le volant pour mieux distinguer la route, Puzatelli roulait entre 10 et 15 km/heure. En consultant sa montre, Hubert se dit que Forestier devait trouver le temps long. Brusquement, Puzatelli fit sortir la voiture de la route, et stoppa. « Nous irons à la cabane par le fond de la vallée, dit-il. Je connais l'endroit comme ma poche. »

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Le sentier dans les cistes

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage à l'orge
Rôti de veau
Jardinière printanière
Plat de fromage

LE PLAT DU JOUR : Jardinière printanière

Pour 4 personnes : 250 g de pommes de terre nouvelles, 500 g de petits pois, 1 botte de carottes nouvelles, 1/2 botte de navets, 1 laitue, 150 g de haricots verts, 40 g de beurre, sel, poivre, persil haché, 1 grosse cuillerée de crème fraîche.
Temps de préparation : 15 minutes. Temps de cuisson : 1 heure.
Eplucher ou écosser les légumes. Dans une cocotte mettre le beurre ; lorsqu'il est fondu, mais non doré, y mettre les petits pois, les haricots verts, navets, carottes. Remuer bien, ajouter la laitue, sel, poivre, un verre d'eau, le persil haché. Cuire doucement 20 minutes environ. Ajouter les pommes de terre en dés (ou entières si elles sont petites). Cuire encore 35 minutes environ en ajoutant peu à peu l'eau bouillante si nécessaire. Hors du feu, lier les légumes avec la crème et servir dans la cocotte.

Sel

Pour dessaler une sauce trop salée, mettre quelques pommes de terre crues

qui absorberont l'excès de sel. Ou encore faire tremper pendant quelques secondes un sucre dans la sauce.

Mains

Pour enlever des mains une odeur d'ail ou d'oignon, frotter les doigts avec quelques gouttes de jus de citron ou avec une écorce de citron.

Rouge à lèvres

Votre rouge tiendra mieux sur des lèvres non sèches, non gercées. Inutile d'y passer une crème grasse, appliquez seulement un coton imbibé d'eau chaude. C'est suffisant pour les hydrater. La bonne tenue de votre rouge dépend du bon état du bâton. Après utilisation, essuyez-le avec un mouchoir en papier. Vous éviterez ainsi qu'il ne s'oxyde en surface et que sa teinte ne soit dénaturée sur vos lèvres.

Tenez toujours compte de la forme de vos lèvres. Si elles sont droites, il faut les égarer en opposant les nuances entre la lèvre inférieure et la lèvre supérieure.

A méditer

Il est quelquefois pénible de faire son devoir. Jamais autant toutefois que de ne l'avoir pas fait.

A. DUMAS

HOROSCOPE

Le psychisme aura une forte influence sur l'équilibre physique. Belles possibilités pour ceux qui sont associés dans le travail à des personnes spécialement compétentes.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront calmes, réfléchis, ce seront des hypersensibles.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vos intestins sont fragiles, ménagez-les. Amour : On vous aidera à réaliser vos desirs. Affaires : Vous attendez une rentrée d'argent, elle ne tardera pas.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Ne gaspillez pas inutilement vos forces. Amour : Vous avez tendance à abuser de votre charme. Affaires : Accueillez favorablement une aide.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : La prudence est recommandée surtout sur les routes. Amour : Faites preuve de persévérance. Affaires : Votre budget est largement dépassé.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Ne fumez plus, votre toux matinale s'apaisera. Amour : Évaluez avec lucidité la profondeur de vos sentiments. Affaires : Ne prenez pas à cœur les réflexions.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Douleurs dues à un déplacement de vertèbres. Amour : Une amitié se transformera en une aventure passionnante. Affaires : Bon moment pour réaliser ce à quoi vous songez depuis longtemps.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Soyez très prudent dans vos sorties. Amour : Dissipez rapidement un petit malentendu. Affaires : Réfléchissez avant de donner votre démission.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Évitez les boissons gazeuses et l'alcool. Amour : Faites preuve de souplesse et de diplomatie. Affaires : Ne cherchez pas à forcer les événements.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Prévoyez encore un week-end reposant. Amour : Ne craignez pas de dire ce que vous avez sur le cœur. Affaires : Ne relâchez pas vos efforts.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Prenez un petit déjeuner plus copieux. Amour : N'écoutez pas tout ce qui vous est rapporté. Affaires : Soyez optimiste et entreprenant.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Soyez prudent sur les routes. Amour : Ne bâillez pas des châteaux en Espagne. Affaires : Vous suez le plus grand mal à tenir les promesses.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Vous travaillez sous un mauvais éclairage. Amour : Chassez vos doutes, vos rapports seront améliorés. Affaires : Ne prenez aucun retard dans votre travail.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Ne faites aucun excès alimentaire. Amour : Soyez moins exigeant, vous trouverez le bonheur. Affaires : Vérifiez soigneusement vos comptes.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Salle des conférences : 20 h 15, concert par l'Orphéon.

EXPOSITIONS. — Musée d'archéologie : Exposition archéologie et routes nationales. Centre culturel neuchâtelois : Exposition Teresa Jakubowska. Galerie-Club : Exposition de photographies.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42. CINÉMAS. — Apollo : 14 h 30 et 20 h, Nicolas et Alexandra, 12 ans. Palace : 15 h et 20 h 30, Le Saut de l'ange, 18 ans. Arcades : 15 h et 20 h 15, My fair lady, 12 ans. Rex : 15 h et 20 h 45, L'Institut de miss Karla, 20 ans. Studio : 15 h et 20 h 30, Les Aristochats. Enfants admis. Bio : 20 h 30, Le Chagrin et la pitié, 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS. L'ABC jusqu'à 3 h. L'Escalier jusqu'à 3 h. La Rotonde jusqu'à 3 h. DANCINGS. Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : Pharmacie des Beaux-Arts (Favez). La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence. Service des urgences médicales de midi à minuit.

BIBLIOPHAGIE

René Philippe SYLVIE AU CIRQUE (Marabout Mademoiselle)

C'est une très belle histoire, celle de Ploum, le petit clown ébroué, et de Féline la dompteuse de fauves, mince, fine, aux cheveux noirs d'ébène. Un grand amour, mais marqué par le destin dès son début. Ploum perd sa Féline tragiquement et, comme dans un rêve et comme « appelé » en quelque sorte, il veut lui aussi dompter les redoutables tigres de Féline. Et le drame éclate. Sylvie, cette fois-ci, n'a pas envie de rire, mais son bon sens et son cœur d'or sont toujours là.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 17.00 Vroum
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Feu vert
- 18.30 (C) Evasion
- 18.50 (C) Trois petits tours et puis s'en vont
- 19.00 (C) Courrier romand
- 19.10 Les Dernières Volontés de Richard Lagrange
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.20 Temps présent Le crime en Allemagne
- 21.40 (C) Premières visions
- 21.50 (C) Hockey sur glace
- 22.20 env. Téléjournal (C) Portrait en 7 images

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.30 Da capo
- 16.55 (C) Championnats du monde de hockey sur glace
- 19.15 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) Le miroir du temps.
- 21.05 Perspectives
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 (C) Prochainement...
- 22.30 Télévision éducative

FRANCE I

- 10.30 Télévision scolaire
- 12.30 Midi trente
- 13.00 Télé-midi
- 14.00 Télévision scolaire
- 15.25 Émissions pour les enfants
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 Télé-soir
- 20.15 Le Manège de Port-Barcarès
- 20.30 L'actualité en questions
- 21.30 L'Immortel
- 22.20 Sérieux s'abstenir
- 23.15 Télé-nuit

CHAQUE MERCREDI; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) L'île au trésor
- 18.00 (N) Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.00 (C) 24 heures sur la II
- 20.30 (C) Pot-Bouille
- 22.00 (C) Italiques
- 23.00 (C) 24 heures dernière
- 23.10 (C) A propos

SVIZZERA ITALIANA

- 10.00 Per la scuola
- 11.00 Per la scuola
- 17.15 (C) Per i piccoli
- 17.40 (C) Disco su ghiaccio
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Guten Tag
- 19.50 (C) 25 minuti
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 Il punto
- 21.40 Un governatore tutto d'oro
- 22.30 Jazz club
- 23.05 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, ballade pour un taureau. 16.45, Kenojuak. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, la huitième femme de Barbe-Bleue. 21.40, pays sans jeunesse. 22.25, téléjournal, météo. 22.45, championnats du monde de hockey sur glace. 23.45, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.05, la petite maison. 17.35, avant les Jeux olympiques de Munich. 18.05, plaque tournante. 18.35, Gilla Weikamp. 19.10, dein Vorstandssitzung. 19.45, informations, météo. 20.15, Jules et l'esprit olympique. 21.45, la marque « D ». 22.30, informations, météo. 22.45, percussion for six.

RADIO

Sottens et télédiffusion

Informations à 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22 h, 23.55. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, la route, ce matin. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 7 h, le journal du matin. 8.05, la revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, coups de chapeau. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi, on cause, on cause, à mots couverts. 12.30, miroir-midi. 12.50, hockey sur glace. 13.05, carnet de route. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de seize heures, feuilleton. 16.50, bonjour les enfants. 17.05, feuilleton. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.05, les freins à disques. 18.30, le miro dans la vie. 18.45, hockey sur glace. 19 h, miroir du monde. 19.30, magazine. 22.30, jazz-live. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, cours d'anglais de la BBC. 11 h, idées de demain. 11.50, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, on cause, on cause. 20.06, le théâtre en question. 20.30, écrit sur l'onde, visa pour mon pays.

Peter Bichsel. 21.15, musique pour les poètes. 21.45, scientifiquement parlant. 22.30, démons et merveilles. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

Informations à 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, kaléidoscope berlinois. 9.30, disques des auditeurs. 11.05, orchestre symphonique de la NBC, direction A. Toscanini. 12 h, divertissement populaire. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, mon jardin. 14.30, mélodies portugaises. 15.05, de maison en maison.

16.05, pot-pourri romand. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les jeunes. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, chansons printanières suisses. 20.55, mélodies populaires. 21.30, Cuba de Castro peut-il encore servir de modèle. 22.25, jazz. 23.30 - 1 h, divertissement populaire.

IMPRIMERIE CENTRALE

et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A.

rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

MOTS CROISÉS

Problème No 682

1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

VERTICALEMENT

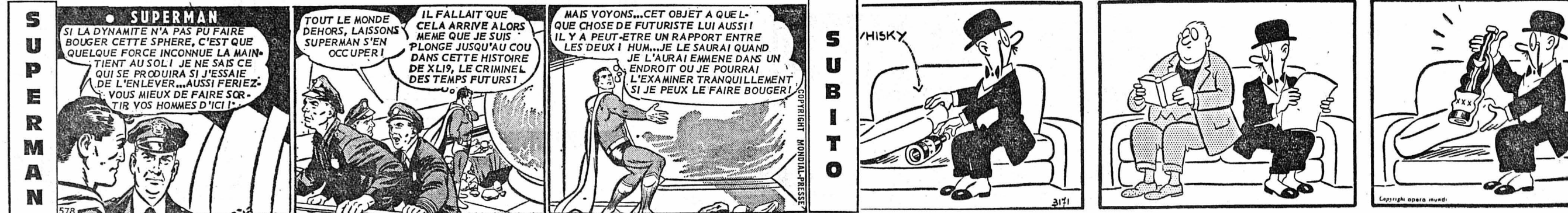
- Art de Calchas.
- Où l'on pourra bientôt pêcher.
- Il se balance au bout d'une corde. — Manche d'un pinceau.
- Ne brille pas par l'intelligence. — Ile. — Se jette dans le Rhône.
- Préposition. — Représentent des forces.
- Poissons à chair très estimée.
- Forté quand elle est bleue. — Anciens souverains.
- Dément. — Réjouit un acteur.
- Arrose Prades. — Dégagée de ses combinaisons.
- Recule. — Les roturiers le payaient à leur seigneur.

HORIZONTELEMENT

- Est familière à des rats. — On la fait lever.
- Pronom. — L'étrier en est un.
- Grivois. — Est prise par un intempérant.
- Espèce de bugle. — Abrite un puissant oiseau.
- Un peu sotté. — Répare.
- On passe joyeusement de l'un à l'autre. — Peut être des crevasses.
- Est utile au golf. — Possessif. — Accord du passé.
- Victoire de Napoléon. — Ses châteaux sont fragiles.
- Port de la Rome antique. — Peu de chose.
- Multipliés.

Solution du No 681

1	C	A	N	T	R	E	F	O	R	T
2	A	R	I	A	V	E	R	D	I	
3	M	E	S	B	I	R	E		E	
4	P	I	E	L	E		I	N	N	
5	L	A	T	E	R	A	L	E	S	
6	P	L	U	S		S	I	L	O	S
7	L	E		A		L	E	G	S	
8	E		I	N	S	P	I	R	E	E
9	I	N	F	A	T	U	E		N	U
10	N	O	S		I	R	R	E	E	L



PALACE



LE SAUT DE L'ANGE
(LE COBRA)

JEAN YANNE - SANTA BERGER - RAYMOND PELLEGRIN

De la première à la dernière image, un suspense angoissant pour SPECTATEURS AUX NERFS SOLIDES - Couleurs

AVIS AU PUBLIC !
Toute ressemblance avec des faits ou des personnes existant ou ayant existé serait non seulement fortuite mais proprement SCANDALEUSE... CAR LA VIOLENCE EST EN MARCHÉ dans ce film traité avec vigueur par YVES BOISSET

Tous les soirs à 20 h 30 JEUDI, MERCREDI, 15 h 18 ANS
SAMEDI, DIMANCHE 14 h 45 - 17 h 30

APOLLO 25 2112

Une superproduction de Sam SPIEGEL 3 h de spectacle éblouissant

Nicolas et Alexandra

avec Michel JAYSTON, Janet SUZMAN, Harry ANDREWS, Jack AWKINS, Curd JURGENS, Laurence OLIVIER

Une histoire d'amour qui a bouleversé l'Histoire du monde

En couleurs

★ L'amour du dernier des tsars et... la Révolution !!!

ATTENTION
Tous les jours à 14 h 30 et 20 heures
Samedi et dimanche à 14 h 15
12 ans
Faveurs suspendues

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 15 - JEUDI-LUNDI-MERCREDI 15 h - SAMEDI-DIMANCHE 14 h 30 12 ANS

LE SPECTACLE DÉBUTE PAR LE FILM

Pour la dernière fois à Neuchâtel

LE FILM AUX 8 OSCARS

MY FAIR LADY

DE BERNARD SHAW

AUDREY HEPBURN
REX HARRISON

Un grand classique du cinéma mondial

Une superproduction à grand spectacle à voir et revoir...

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 30 - JEUDI - MERCREDI 15 h - SAMEDI - DIMANCHE 14 h 45

Places à Fr. 6.—, 5.—

DE WALT DISNEY

LES ARISTOCHATS

continuent leur triomphale carrière au STUDIO !

ENFANTS ADMIS VERSION FRANÇAISE



en V.O l'érotisme dans le monde

REFLEX

DÉS AUJOURD'HUI * SEXYCOLOR * Titré fr.-all.-ital. * 20 ANS

L'Institut de miss Karla

OÙ LES PROUESSES TARIFIÉES ENGENDRENT LA GAÏETÉ !

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ AUX SEULS ESPRITS MURS, QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, À L'EXCEPTION DE TOUTS LES CITOYENS MOYENS ! Cour cass. TF 14 07 61. SPECTATEURS PRÉVENUS: DIRECTION REFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ !

SINGER

vous propose un grand choix de boutons

J. Monnier
rue du Seyon 11
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 12 70

14, avenue du 1er-Mars, Neuchâtel

Quinzaine de Neuchâtel

Vendredi 2 Juin

Spectacle-promenade

Neuchâtel au bord de son lac

BIO

27, fbg du Lac
Téléphone 25 88 88

VU L'IMPORTANCE DU FILM, HORAIRE SPÉCIAL : jeudi - vendredi - samedi - dimanche - mardi 20 h

Samedi 14 h - Lundi et mercredi 15 h - 20 h Admis dès 16 ans.

Jusqu'à l'entracte
1re partie : L'EFFONDREMENT

Après l'entracte
2me partie : LE CHOIX

André Harris et Alain de Sedouy présentent :

LE CHAGRIN ET LA PITIÉ

un film de MARCEL OPHULS

UN SPECTACLE QUI S'IMPOSE
UNE ŒUVRE CINÉMATOGRAPHIQUE INDISPENSABLE

47 semaines d'exclusivité parisienne

MAGISTRAL et CAPTIVANT, un seul reproche à faire : CE FILM EST TROP COURT !

LES NOUVELLES LITTÉRAIRES : «... Des images irréfutables... commentées aussi bien par des hommes d'Etat que par des petits, des sans-grade.»

Une production de TV RENCONTRE et SSR

MONDANITÉS NEUCHÂTELOISES...

Non, ils ne sont pas « mondains », avec tout ce que cela implique d'agité, de trop sophistiqué et d'artificial. Ils dédaignent les « premières » fracassantes, ne courent pas les cocktails snobs.

Pourtant, de tout Neuchâtel, M. et Mme Huguenin sont peut-être bien ceux que l'on invite le plus souvent aux mariages. Un tous les week-ends, ou presque. Parce qu'entre leurs clients et eux se tissent toujours ces liens privilégiés que seules la confiance, la discrétion, la compréhension et la sagesse des conseils peuvent assurer...

Vous aussi, pour tous vos problèmes de trousseau, vaisselle, argenterie, rideaux et tapis, une seule adresse : Huguenin, 14, avenue du 1er-Mars, Neuchâtel.

CFF

Neuchâtel-Gare
Tél. 24 45 15 ou 25 79 01

Nos BEAUX VOYAGES

Samedi et dimanche 29 et 30 avril 1972

SUD DES ALPES - TESSIN
tout compris
Fr. 144.—
avec abt 1/2 billets Fr. 132.—

Dimanche 30 avril 1972

ILE DE MAINAU
train spécial
Fr. 45.—
avec abt 1/2 billets Fr. 36.—

Renseignements et inscriptions : aux bureaux de renseignements CFF (gare et ville) ainsi qu'aux guichets des gares voisines.

ARCADES 25 78 78

SAMEDI DIMANCHE 17 h 30

LE CHEF-D'ŒUVRE DE FEDERICO FELLINI

LES CLOWNS

GELÉE ROYALE POLLEN

DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
Documentation gratuite sur demande à
CEDISA, 1022 CHAVANNES-RENEUS
Tél. (021) 35 48 22

MENUISERIE

DECOPPET et Cie

Evoles 69 - Tél. 25 12 67

Un trousseau, c'est élastique : quelques pièces ou... un ménage monté pour vingt ans. Quels que soient vos goûts et vos moyens, les Huguenin vous conseilleront pour le mieux.

(Huguenin ? 14, avenue du 1er-Mars, Neuchâtel, bien sûr, tél. 25 51 55)

Pour vos... bons yeux!

L'existence moderne n'est plus qu'une longue suite de tensions, sur le chemin du travail, dans l'exercice de notre métier, pendant nos loisirs. Aussi nous sentons-nous souvent surmenés. Trop souvent. Nos yeux sont les premiers à ressentir cette fatigue. Quoi d'étonnant: ils veillent sans cesse à notre sécurité. Toujours, partout et sans relâche.

Pourtant l'œil se modifie au fil des années. Phénomène normal et naturel. C'est ce que les spécialistes désignent par presbytie. Et qui se traduit par une certaine difficulté à voir aussi bien de près que de loin. Il en résulte souvent un fâcheux sentiment d'insécurité.

L'opticien arborant le symbole des 3 yeux est un spécialiste. Il vous rendra confiance en vous et sécurité. Grâce à des lunettes de travail ou de lecture exactement adaptées à vos fonctions oculaires. Ainsi, à tout instant, vos yeux seront de nouveau à même de garantir cet apport primordial à votre sécurité.

Documentation du CIAV (Centre d'information de la vue)

21 0572

l'argent tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide — discret simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
Localité _____

Il y a d'abord l'amour, bien sûr. Là, ils n'y peuvent rien. Cela ne regarde que vous... Mais, pour tout le reste, les Huguenin seront réellement les artisans de votre mariage.

(Trousseau, vaisselle, argenterie, rideaux, tapis ? Huguenin, 14, avenue du 1er-Mars, Neuchâtel, téléphone 25 51 55)

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police

Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds, a tenu hier une audience extrêmement dense, sous la présidence de M. Pierre-Anronod, assisté de Mme Josette Perronod, qui remplissait les fonctions de greffier. Nous reviendrons dans une prochaine édition plus en détail sur une affaire qui retint la justice pendant près de trois heures.

Le tribunal a, par défaut, confirmé le jugement du 5 janvier 1952, dont le relief était demandé, et qui condamnait R. M. d'Yverdon, pour vol et diverses infractions, à un mois d'emprisonnement. Ce jugement devient donc définitif.

Par ailleurs, P. P., de la Chaux-de-Fonds, qui était poursuivi pour abus de confiance, a été libéré et les frais, par 85 fr., mis à sa charge.

Enfin B. T. et L. B., de la Chaux-de-Fonds, qui étaient prévenus des deux d'homocides par négligence, ont été condamnés le premier à 400 fr. d'amende et à 250 fr. de frais, et le second, à 1000 fr. d'amende et 500 fr. de frais. Le juge a, en outre, pour les deux, ordonné la radiation de l'amende après un délai d'épreuve fixé à deux ans.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Nixon pourrait suspendre le retrait des GI's du Viet-nam

WASHINGTON (AFP-AP). — Le président Nixon a laissé planer, mercredi, la possibilité d'une interruption dans son programme de retrait des troupes américaines du Viet-nam du Sud.

D'ici au 1er mai prochain, les effectifs américains au Viet-nam du Sud doivent être réduits au niveau de 69.000 hommes. Avant cette échéance, le président doit encore annoncer sa décision concernant la suite du plan de rapatriement des « GI's ».

Cette décision dépendra de ce qui va se passer en Indochine d'ici à la fin du mois en cours, a indiqué M. Ziegler, porte-parole

L'expulsion de diplomates russes en Bolivie: 49 au lieu de 119...

LA PAZ (AFP). — Le ministre bolivien des affaires étrangères, reconnaissant mercredi avoir fait une erreur, a annoncé que seulement 49 diplomates soviétiques devaient quitter le pays et non 119 comme annoncé précédemment. Trente-trois d'entre eux ont déjà quitté la Bolivie il y a quelques jours.

Une révision attentive des listes remises par l'ambassade d'Union soviétique et de celles détenues par les organismes compétents du ministère des affaires étrangères a permis d'établir qu'en définitive les fonctionnaires soviétiques avec rang de diplomates étaient au nombre de 62, déclare un communiqué de la chancellerie qui précise que 13, considérés comme « indispensables » ont été autorisés à rester à la Paz.

ECONOMIE ET FINANCES

Alusuisse au creux de la vague

Le 83me rapport de gestion de l'Aluminium suisse SA, Chippis et Zurich, sur l'exercice 1971, fait état d'une année difficile marquée par une régression du chiffre d'affaires et du bénéfice tant des entreprises étrangères membres du groupe Alusuisse que, dans une moindre mesure cependant, de la maison mère suisse.

Le bénéfice net de l'Aluminium suisse SA a diminué de 20,7% en 1971 et s'est élevé à 41,2 millions de francs, contre 52,8 millions en 1970. Quant au chiffre d'affaires de la maison mère, il a passé de 429,6 millions, en 1970 à 415,7 millions l'an dernier, soit une régression de 3,2%. A l'échelle du groupe avec ses 69 participations majoritaires, le recul du bénéfice a toutefois été plus sensible: le chiffre d'affaires s'est amoindri de 10,9% pour s'établir à 2.050,8 millions (1970: 2.301,0 millions), tandis que le bénéfice baissait de 32% et n'atteignait que 62 millions (1970: 128,5 millions). En 1970 encore, la maison mère enregistrait une augmentation de 11% de son bénéfice (52,8 millions contre 47,6 millions en 1969). Rappelons qu'en 1967, l'accroissement du bénéfice s'élevait même à 28,5% (36,7 millions contre 28,7 millions en 1966). Il y a deux ans également, le bénéfice consolidé du groupe, qui se composait alors de 56 entreprises, se montait encore à 129,3 millions (1969: 117,4 millions), soit une augmentation de 9,1%. Durant le même exercice, le chiffre d'affaires avait, lui aussi, connu un accroissement de 9% passant de 2.111 à 2.301 millions. Pour l'ensemble du groupe, l'effectif du personnel a diminué d'un millier en 1971 pour se chiffrer, à fin décembre, à 25.132. Au niveau de la maison-mère, il a passé de 4181 à 4135.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale du 19 avril de verser,

La Genevoise, compagnie d'assurances sur la vie Genève

Dans sa séance du 10 avril, le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires d'approuver les comptes de l'exercice 1971.

Les résultats favorables dans leur ensemble, et plus particulièrement encore dans le domaine financier en raison du bénéfice réalisé lors de la vente d'un immeuble, permettent d'augmenter massivement l'attribution annuelle au fonds de participation aux bénéficiaires des assurés (20.372.000 fr. contre 13.845.000 fr. en 1970) et laissent un bénéfice net de 2.601.000 fr. (2.297.000 fr. en 1970).

Le conseil soumettra à la décision de l'assemblée générale la proposition suivante touchant la répartition du bénéfice net: pour le dividende aux actionnaires: 960.000 fr. (80 fr. par action comme l'an passé), pour les réserves: 1.475.000 fr. (1.175.000 fr. en 1970) et 166.000 fr. de report à compte nouveau.

Au dividende de 80 fr. s'ajoutera une attribution de 10 fr. par bon de jouissance attaché à chacune des actions de La Genevoise Vie.

La vie nationale

Conférence internationale à Lausanne La politique scientifique de l'Europe

De notre correspondant: Intervenant hier à Lausanne, devant la troisième conférence parlementaire et scientifique du Conseil de l'Europe, le président de la commission néerlandaise pour la politique scientifique et l'enseignement supérieur, M. Dick de Jeeuw, a suggéré au niveau européen une action concertée sur les déchets radio-actifs, l'emploi des produits chimiques dans la nourriture et dans l'environnement, la lutte contre le bruit dans les transports urbains et interurbains.

Après avoir constaté qu'il n'existe pas de politique scientifique européenne, mais des initiatives non coordonnées, M. Christopher Freeman, directeur du « Science Policy Researches Unit » de l'Université du Sussex, a déclaré qu'avant d'établir de nouvelles organisations scientifiques, et techniques intergouvernementales dans les années 1970, les pays européens devraient être prêts à renoncer à leur souveraineté et à

accepter une forme de gestion vraiment internationale. M. Freeman a souligné que l'effort scientifique et technique devrait s'éloigner des projets militaires, nucléaires et spatiaux pour s'orienter vers l'amélioration de l'environnement, de la préservation des ressources, d'un recyclage des déchets.

Un parlementaire suisse, M. Willi Wenk, conseiller aux Etats bâlois, a rappelé que le premier exode des cerveaux vers les Etats-Unis, à l'époque nazie, et le second exode du, il y a une quinzaine d'années, aux excellentes conditions de travail en Amérique, avaient fait comprendre à l'Europe qu'elle devait mettre en commun ses moyens afin de ne pas perdre son potentiel scientifique. La création de diverses organisations scientifiques européennes en a été la conséquence. Cependant, à la suite des critiques exprimées, il faudra garantir la définition précise des projets, la transparence des budgets et le compte rendu exact des réalisations lors de la création de nouvelles organisations.

Enfin, l'explorateur français Paul-Emile Victor s'est prononcé en faveur de la création d'un grand européen d'appoint pour la recherche scientifique et a demandé la constitution d'une communauté européenne douanière pour la circulation du matériel scientifique.

Arrestation à Payerne

(c) Hier, vers 19 heures, dans un établissement public de la localité, la police municipale a procédé à l'arrestation d'un ressortissant suisse allemand, né en 1935, qui était en rupture de ban.

HENNIEZ Collision entre deux poids lourds, un mort

De notre correspondant: Mercredi, vers 16 h 15, un camion de Berthoud, quittant la place de parc devant l'hôtel de la Cigogne, à Henniez, pour se diriger vers Payerne, est entré en collision avec un train routier bâlois se dirigeant également vers Berne. Sous la violence du choc, le chauffeur du premier camion a été éjecté de la cabine de son véhicule, projeté sur le sol à plusieurs mètres de distance et tué sur le coup, alors que son camion allait heurter le mur de la laiterie. Les dégâts aux deux véhicules sont importants.

Le conducteur tué est M. Walter Schmutz, âgé de 44 ans, domicilié à Berthoud, Jungfraustrasse 50.

ROUQUETTES SUR DA-NANG

Cependant, une vingtaine de rouquettes sont tombées aux premières heures de la matinée de jeudi sur la région de Danang, non loin de la grande base américaine qui y est installée.

La base de Da-nang abrite les avions Phantom qui attaquent les positions situées au Viet-nam du Nord, dans la partie septentrionale du Viet-nam du Sud et au Laos.

Cette attaque contre Da-nang est la première enregistrée depuis le début de l'offensive nord-vietnamienne dans la région.

Fin de grève à l'ORTF

PARIS (ATS - Reuter). — Les deux syndicats de l'ORTF (Fédération des syndicats unifiés, CFDT), qui avaient déclenché la grève le 9 avril, ont décidé hier la reprise du travail. Les négociations se poursuivent avec la direction, mais les syndicats se sont réservés le droit de déposer à nouveau un préavis de grève.

Les chefs de production ont décidé de maintenir leur mouvement de grève. Cet arrêt de travail pourrait éventuellement entraîner de légères modifications dans le programme.

VILLE DE NEUCHÂTEL

A la Cour de cassation pénale

Pourvoi rejeté et jugement cassé dans les affaires de noyades à la piscine de Lignières et d'un accident de navigation

La cour de cassation pénale de Neuchâtel s'est réunie hier sous la présidence de M. J. Cornu, assisté de MM. R. Ramsever, J. Landry, J. Biétry, conseillers. M. H. Schupbach, procureur général, représentait le ministère public, et M. Ch. Lambert assumait les fonctions de greffier.

DRAME A LA PISCINE DE LIGNIERES On se souvient du drame survenu à la piscine de Lignières le 13 août 1970 où 2 jeunes filles âgées de 14 et 18 ans avaient trouvé la mort.

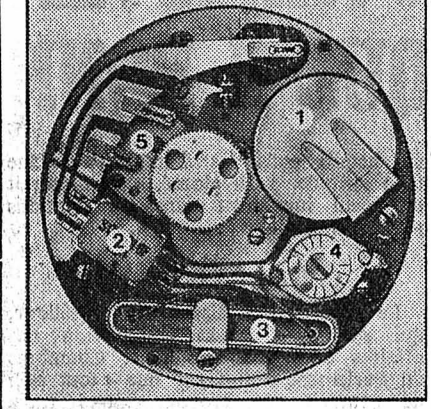
Informations horlogères

Girard-Perregaux: voici la montre à quartz

La production industrielle de la montre à quartz Girard-Perregaux est maintenant en plein développement et les premières livraisons seront faites en Suisse durant la Foire de Bâle. Une gamme de modèles est actuellement disponible en divers métaux et exécutions. Le modèle en acier avec bracelet cuir sera le moins cher des montres à quartz actuellement commercialisées dans notre pays.

Rappelons les composants principaux de la montre à quartz Girard-Perregaux: un barreau de quartz encapsulé sous vide vibrant à 32'768 oscillations par seconde — un circuit intégré accomplissant le travail de 312 transistors — un moteur pas à pas exclusif et une pile miniature de 1,5 V. Toutes les montres actuellement en vente sont étanches, a magnétiques et protégées contre les chocs.

Le mécanisme de cette montre: 1) la pile; 2) le circuit intégré; 3) le quartz encapsulé; 4) le réglage de la fréquence; 5) le moteur pas à pas.



La piscine étant divisée en deux bassins, les jeunes filles, faibles nageuses, évoluaient dans le bassin le moins profond mais elles s'aventurèrent plus loin. Quand les parents s'aperçurent de la disparition d'une de leurs filles, le garde-bain plongea instantanément et ramena à la surface le corps de la jeune noyée. On s'efforça de la ramener par la bouche à bouche mais elle devait décéder lors de son séjour à l'hôpital. Ce n'est qu'à ce moment qu'on s'aperçut de l'absence de la sœur de la victime. Il fallut plonger à plusieurs reprises pour retrouver son corps. Le directeur et le secrétaire de la piscine ont été accusés de négligence grave.

A la suite d'un jugement pénal, ils ont été acquittés. Le ministère public, représenté par M. H. Schupbach, a interjeté un pourvoi en cassation afin de faire casser ce jugement. Il fondait son pourvoi sur deux points. Premièrement: la piscine avait été ouverte sans autorisation. Deuxièmement: l'eau de la piscine était trouble, ce qui a empêché les éventuels sauveteurs de distinguer les corps. Le tribunal de première instance s'est écarté de cette théorie sans en indiquer les motifs.

Sur le premier point, la cour de cassation a estimé qu'il n'y avait pas le lien de causalité entre la réouverture de la piscine et la noyade. Quant au deuxième point, la cour a rappelé qu'elle ne pouvait se prononcer que sur des questions de droit et qu'elle était liée par les constatations de fait du juge de première instance. Si le premier juge a estimé que l'opacité de l'eau ne dépassait pas la normale, ce n'est pas à la cour de cassation de tenter à prouver le contraire. Le pourvoi du ministère public a donc été rejeté.

ACCIDENT DE NAVIGATION

Un accident de la navigation s'est produit le 14 août 1971 sur le lac de Neuchâtel. M. M., le propriétaire du bateau, qui faisait une promenade nocturne en compagnie de deux amis, éprouva le désir de fumer une cigarette. Il passa le volant à J.C. qui n'avait pas de permis de navigation et se rendit à l'arrière de l'embarcation afin d'y chercher ses cigarettes quand le bateau fit une soudaine embardée qui le déséquilibra et le précipita à l'eau. Bien que J.C. ait immédiatement coupé les gaz et soit retourné sur les lieux, le corps de la victime n'a pu être retrouvé. J.C. avait été inculpé d'homicide par négligence et avait été condamné à cinq jours d'emprisonnement avec sursis et à 500 fr. d'amende lors d'une audience qui s'était tenue le 8 février 1972. D'après ses déclarations, il circulait à la vitesse, jugée excessive, de 50 kilomètres/heure et n'a jamais pu s'expliquer la cause de l'accident, n'ayant pas donné de coup de volant intempestif. Selon l'appréciation du prévenu, c'est à tort que le juge de première instance l'aurait jugé en raisonnant par analogie avec un accident de la circulation. D'autre part, le juge se serait montré arbitrairement sévère. Ce n'est pas l'avis du conseiller rapporteur selon lequel l'analogie ne portait

que sur la vitesse du bateau jugée inadéquate aux circonstances. Il a estimé que la peine infligée à J.C. n'était pas arbitraire. Les autres juges n'étaient pas du même avis et ont conclu que l'accident était dû au fait de la victime elle-même. En conséquence, le jugement a été cassé.

ACCIDENT DE LA CIRCULATION

G.G. roulait dans une file de voitures quand le véhicule qui le précédait entreprit de dépasser un camion. Ce faisant, elle heurta violemment un camion qui venait en sens inverse. La voiture de G.G. qui la suivait à une distance de 18 mètres ne put l'éviter à temps. La prévenue a été condamnée le 25 janvier 1972 à une amende de 50 francs. La recourante invoquait un arrêt du tribunal de Bâle-campagne qui lui aurait donné raison, mais la jurisprudence du Tribunal fédéral infirmait ce jugement. Le véhicule qui en suit un autre doit pouvoir s'arrêter si celui-ci stoppe brusquement, peu importe la cause de cet arrêt. Le pourvoi de G.G. a été rejeté, elle devra payer un envolement de justice de 60 fr. Le jugement de H.F., condamné pour lésions corporelles par négligence, et qui conteste cette inculpation a été cassé, l'affaire est renvoyée au Tribunal de première instance. C. Fx.

VAUD

YVERDON

Et la priorité?

(C) Hier vers 10 heures, un automobiliste bernois qui circulait en direction d'Orbe dans la rue de Chambon n'a pas accordé la priorité de passage à un camion survenant sur sa gauche en direction d'Orbe. Les dégâts s'élevaient à plusieurs milliers de francs.

Violente collision à Orbe

(C) Deux automobilistes de Dizy, près de la Sarraz sont entrés violemment en collision frontale au lieu dit Vy-Dizy. Les voitures sont hors d'usage; quant aux deux conducteurs, ils ont dû être transportés à l'hôpital de Saint-Loup souffrant de commotion cérébrale et de contusions diverses.

Piétons blessés à Sainte-Croix

(C) Hier matin, vers 7 heures, une voiture française qui descendait la rue de France à Sainte-Croix a dérapé sur la chaussée enneigée, heurté une voiture en stationnement sur la droite de la route, puis revint sur le milieu de la chaussée où elle heurta trois piétons qui furent légèrement blessés.

BULLETIN BOURSIER

Table with columns: NEUCHÂTEL, 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: LAUSANNE, 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: GENÈVE, 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: BALE, 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: ZURICH, 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: PARIS, 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: LONDRES, 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: FRANCFORT, 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: NEW-YORK, 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

Table with columns: 11 avril, 12 avril. Lists various banks and their stock prices.

La tendance

NEW YORK (AP). — Encouragée par les bilans favorables du premier trimestre, la Bourse a poursuivi sa hausse mercredi dans un marché actif où les transactions ont été importantes.

Table with columns: Cours des billets de banque étrangers du mercredi 12 avril 1972. Lists exchange rates for various countries.

Table with columns: Cours des billets de banque étrangers du mercredi 12 avril 1972. Lists exchange rates for various countries.

Table with columns: Cours des billets de banque étrangers du mercredi 12 avril 1972. Lists exchange rates for various countries.

GATT: Période difficile, mais éléments encourageants

Les relations commerciales internationales ont connu, ces derniers 18 mois, une période difficile et si la valeur des échanges a continué à croître dans de fortes proportions, cet accroissement a tenu pour la plus grande part à l'inflation plutôt qu'à une augmentation du volume des transactions.

nations commerçantes développées ont clairement annoncé leur intention de participer à de nouvelles négociations multilatérales de vaste portée en vue de l'expansion du commerce mondial, qui débiteront en 1973 dans le cadre du GATT. Si la plupart des pays du tiers monde n'ont pas encore pris l'engagement de participer à ces négociations, c'est qu'ils entendent auparavant obtenir l'assurance que leur participation ne sera pas vaine.

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

Table with columns: COURS COMMUNIQUÉS SANS ENGAGEMENT PAR LE CRÉDIT SUISSE. Lists various banks and their stock prices.

LIVRETS DE DÉPÔT

Advertisement for IMEFBANK Livrets de Dépôt, featuring interest rates of 4 1/2% and 5 1/4%.

